

+ DUQUETTE Tirer le mauvais numéro

LE MAUVAIS MÉDICAMENT

Un octogénaire est décédé après avoir reçu la prescription de celle qui occupait sa chambre d'hôpital avant lui. **PAGES 2 ET 3**



PATRICK WOODBURY, LE DROIT

**CHELSEA FÊTE
SA DOUBLE
CHAMPIONNE**

PAGE 31



GRATTON

*Souvenir
à vendre*

PAGE 8

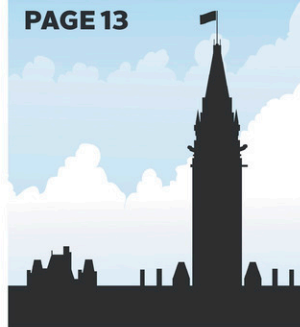
**Réflexion
sur le système
de consigne**

PAGE 14



**Vers un
gouvernement
minoritaire**

PAGE 13



**GRANDE LIQUIDATION
SURPLUS D'INVENTAIRE**

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 AOÛT

VOUS NE PAYEZ QUE

500\$

DE PLUS QUE
LE COÛTANT



PLUS DE
250 PICK UP
EN INVENTAIRE

LACHAPELLE

900, boul. St-Joseph, HULL 819.778.3111 www.lachapellebuickgmc.ca

La promotion s'applique uniquement aux véhicules en inventaire à l'exception du modèle AT4. Voir Lachapelle Buick GMC pour les détails.

Tirer le mauvais numéro

PATRICK DUQUETTE

CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Histoire tragique à l'hôpital de Gatineau : un octogénaire meurt après qu'on lui ait administré par erreur un puissant médicament à base d'opioïdes.

La méthadone qu'une infirmière auxiliaire a donnée par voie orale à William Madaire, 85 ans, ne lui était pas destinée. L'opioïde était prescrit pour une autre patiente qui occupait précédemment la même chambre que lui.

À la lecture du rapport de la coroner Pascale Boulay, on a vraiment l'impression que M. Madaire a tiré le mauvais numéro lorsqu'il a été admis à l'hôpital en octobre 2017 en raison d'un état de confusion et de chutes fréquentes.

Est-ce que les conditions de travail des infirmières ont pu jouer un rôle lors des tristes événements ?

Parce qu'il faut jouer de malchance pour mourir d'aussi bête façon. On a peine à imaginer qu'une telle séquence d'erreurs ait pu se produire dans un hôpital sans que personne ne tire à temps la sonnette d'alarme.

Résumons : il a fallu qu'une première infirmière se trompe en inscrivant la mauvaise prescription dans le dossier de M. Madaire lors d'un changement de chambre.

Il a fallu ensuite qu'une seconde infirmière, auxiliaire celle-là, administre le puissant opioïde à M. Madaire sans respecter le principe de double-vérification – c'est à dire en s'assurant que le bon patient reçoit le bon médicament et au bon dosage. D'après le rapport de la coroner, l'employée s'est fiée uniquement au numéro de chambre!

La coroner s'étonne aussi de ce que cette infirmière n'ait pas réalisé son erreur au moment de donner la méthadone – qui était prescrite avec de l'olanzapine, un antipsychotique habituellement non prescrit aux personnes âgées.

Autre garde-fou qui n'a pas fonctionné : un patient qui reçoit de la méthadone doit faire l'objet d'une

surveillance constante de son état respiratoire et de son état de conscience. Dans le cas de M. Madaire, ça n'a pas été le cas, l'erreur de médication n'ayant été décelée que 18 heures après le fait.

Bref, plusieurs voyants lumineux auraient dû s'allumer sur le tableau de bord de l'hôpital. « Pourtant, aucune alarme n'a résonné. Est-ce un manque de connaissances (de la part de l'infirmière auxiliaire) ou autre chose ? », s'interroge la coroner Boulay.

Je l'ignore. Comme toujours, je trouve difficile de porter un jugement catégorique à partir du seul rapport. Un coroner examine les causes d'un décès à travers une loupe grossissante qui a pour effet de gommer le contexte.

Par exemple, est-ce que les conditions de travail des infirmières ont pu jouer un rôle lors des tristes événements ? Au CISSS de l'Outaouais, le nombre d'infirmières en

arrêt de travail est effarant. Celles qui restent se dépensent en temps supplémentaire. Un contexte qui, sans excuser les erreurs, permettrait de les expliquer en partie.

Comme toujours, il y a peu de chances qu'on connaisse le fin mot de l'histoire. La coroner recommande à leurs ordres professionnels d'examiner la qualité des actes posés par ses deux membres. Or le processus ne sera rendu public que si une plainte est déposée contre les infirmières. Ce qui peut prendre des mois, voire des années. Trop tard pour apporter des correctifs.

Quant au CISSS de l'Outaouais, il refuse de commenter l'histoire, de crainte des poursuites judiciaires. Son mutisme se justifie peut-être d'un point de vue corporatiste. Mais il ne fait pas grand-chose pour rassurer la population. Car les gens auront beau se dire que des cas comme M. Madaire représentent l'exception, que la majorité des soins donnés au Québec sont de bonne qualité, il subsistera un doute dans leur esprit. Il leur restera la crainte de tirer un mauvais numéro – comme M. Madaire.

Mort après avoir

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Un homme de 85 ans est décédé des suites d'une pneumonie d'aspiration à l'Hôpital de Gatineau, à l'automne 2017, après avoir reçu de la méthadone prescrite pour une autre patiente, révèle le rapport d'investigation d'une coroner qui formule quatre recommandations pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Atteint d'Alzheimer et vivant une perte d'autonomie, le Gatinois William Madaire s'est présenté à l'urgence de l'Hôpital de Gatineau, le 25 octobre 2017, en raison d'une « confusion augmentée » et de « chutes fréquentes ». Les examens alors réalisés ne montrent « rien de significatif », mais son état de confusion fait en sorte qu'il est gardé à l'hôpital, relate la coroner Pascale Boulay dans son rapport.

Le 29 octobre – deux jours après son arrivée –, M. Madaire quitte l'urgence pour une unité de soins du cinquième étage. Les notes inscrites à son dossier révèlent que depuis son arrivée, « bien qu'il demeure désorienté, son état d'éveil s'améliore ». Un problème de désaturation en oxygène est décelé et une radiographie pulmonaire est demandée, mais l'examen ne montre « aucune pneumonie franche », lit-on dans le rapport de la coroner.

Les choses ont toutefois dramatiquement basculé le même soir. « Une dose orale de méthadone de 5 mg lui est administrée par erreur sur la base erronée d'ordonnances prescrites pour une autre patiente et transcrites par erreur dans son dossier, relate M^e Boulay. L'erreur n'est pas constatée sur le fait. S'en suit un état de somnolence qui perdure deux jours selon les notes des infirmières. »

La réponse du CISSO

Dans une brève réponse fournie par écrit, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSO) affirme qu'« en tant qu'établissement responsable, [il] se fait un devoir de prendre toutes les actions nécessaires pour mettre en place les recommandations du rapport ». « Compte tenu que des procédures sont toujours en cours, nous devons nous abstenir de réagir aux circonstances entourant le décès de M. William Madaire », a ajouté l'organisation. **LE DROIT**

L'erreur de médication est décelée le lendemain, en après-midi. Un médecin demande alors à ce que M. Madaire reçoive de la naloxone si son rythme respiratoire descend sous un certain seuil, mais cette médication ne sera finalement pas nécessaire.

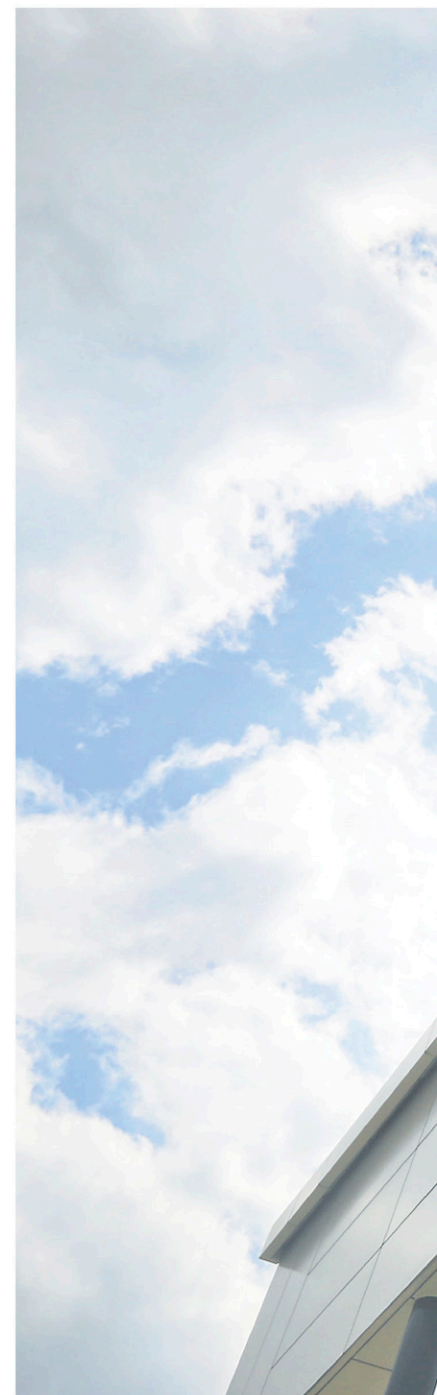
L'état de l'octogénaire se stabilise ensuite, avant de se dégrader le 1^{er} novembre. Cette fois, une « atteinte pulmonaire » est observée par radiographie, de sorte que des antibiotiques intraveineux sont prescrits à l'octogénaire. Le lendemain, alors que « son état continue de se détériorer, M. Madaire est transféré aux soins palliatifs ». Il rendra son dernier souffle le 4 novembre.

La coroner conclut qu'il est « décédé d'une pneumonie d'aspiration suivant l'administration par erreur de méthadone non prescrite, par un membre du personnel infirmier-auxiliaire » et qu'il s'agit d'un « décès accidentel ».

M^e Boulay précise que les 5 mg de méthadone qui lui ont été administrés ne représentent pas une dose létale. « L'analyse du dossier permet toutefois d'établir qu'elle est suffisante pour expliquer l'altération de l'état de conscience de M. Madaire, écrit la coroner. Ainsi, chez un homme âgé de 85 ans avec un état de santé fragilisé initial, l'effet sur le système dépresseur central incluant le système respiratoire et au niveau de la déglutition ne fait aucun doute. Bien que la méthadone ne soit pas la cause directe du décès, elle a contribué de manière significative au développement d'une pneumonie d'aspiration qui a mené au décès. »

Le rapport de la coroner sur ce décès contient quatre recommandations « pour une meilleure protection de la vie humaine ». M^e Boulay recommande que le CISSO et sa direction des soins infirmiers « s'assurent que leur personnel infirmier dans son ensemble respecte rigoureusement les principes et méthodes relatifs à l'administration des médicaments incluant la double identification du patient ». Il leur est aussi recommandé que le personnel infirmier élabore un « plan thérapeutique infirmier complet [...] afin de faciliter le suivi de l'évolution clinique » de chaque patient hospitalisé.

La troisième recommandation vise à ce que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec « examine la qualité de l'acte professionnel » de l'infirmière ayant transcrit des prescriptions erronées dans le dossier de M. Madaire. La dernière recommandation suggère une mesure similaire à l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec pour l'employée ayant administré la méthadone au défunt.



« Pas la

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

« Plusieurs erreurs » ont été commises à l'Hôpital de Gatineau dans les jours précédant la mort de William Madaire : il y en a eu « sur le dosage, sur la médication et sur l'identité du patient », expose la coroner Pascale Boulay dans son rapport d'investigation sur le décès de l'octogénaire.

En entrevue avec *Le Droit* au sujet de son rapport sur le décès de M. Madaire, survenu en novembre 2017 à l'Hôpital de Gatineau, M^e Boulay note que l'administration de méthadone

reçu le mauvais médicament



Un octogénaire gatinois est décédé d'une pneumonie après avoir reçu par erreur de la méthadone.

— ÉTIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

« Une dose orale de méthadone de 5 mg lui est administrée par erreur sur la base erronée d'ordonnances prescrites pour une autre patiente et transcrites par erreur dans son dossier. »

— La coroner Pascale Boulay, au sujet du décès du Gatinois William Madaire

« La pointe de l'iceberg »

Les décès survenus dans des circonstances similaires à celui de William Madaire ne représentent que « la pointe de l'iceberg » d'un problème « systémique » dans le réseau de la santé, estime l'avocat spécialisé en droit médical Jean-Pierre Ménard.

Le cabinet de M^e Ménard représente les proches de M. Madaire, cet octogénaire décédé à l'Hôpital de Gatineau en 2017 après avoir reçu par erreur une dose de méthadone. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais a reçu une mise en demeure dans ce dossier, et les procédures se poursuivent toujours.

« C'est un cas qui n'est pas isolé, affirme M^e Ménard. [...] Ça revient régulièrement. » Selon l'avocat, la mise à jour des connaissances de professionnels est souvent en cause. « Ce qu'on voit, c'est que dans les places où ça va bien, la mise à jour est continue », expose-t-il.

Une histoire comme celle de M. Madaire représente, selon M^e Ménard, « un cas systémique ». « C'est la pointe de l'iceberg, ajoute-t-il. On voit juste quelques cas qui dépassent un peu, mais il y a beaucoup de gens qui n'ont pas de famille, ou encore la famille ne le sait pas. » Si une erreur mène à des conséquences sans causer le décès d'un patient, les proches peuvent parfois l'ignorer, souligne aussi l'avocat.

« L'intérêt de médiatiser » un cas comme celui de M. Madaire est donc de « prévenir la répétition » d'erreurs similaires et d'inciter les patients et leurs proches à faire preuve de vigilance, soutient M^e Ménard.

JUSTINE MERCIER, LE DROIT

cause directe », mais...

à l'octogénaire « n'est pas la cause directe » de son décès. « Mais c'est certainement un élément contributif – et même significatif – au développement de la pneumonie d'aspiration qui, elle, a mené au décès », explique-t-elle.

La coroner souligne qu'il ne lui revient pas de déterminer si les erreurs ayant été commises « constituent des fautes », d'où ses recommandations pour que les deux ordres professionnels concernés évaluent la qualité des actes ayant été posés par une infirmière et une infirmière auxiliaire.

« Ce n'est pas quelqu'un qui a commandé une poitrine avec des frites et qui a reçu une cuisse avec

des patates pilées, illustre M^e Boulay en entrevue. Ce sont des erreurs sérieuses. On administre des médicaments, on administre des soins. »

Dans le dossier de M. Madaire, M^e Boulay précise dans son rapport que « la trame factuelle menant à l'erreur de médication » naît lors du transfert d'une patiente qui occupait la chambre où a été installé l'octogénaire. Les médicaments prescrits à cette patiente – 5 mg d'un antipsychotique appelé olanzapine et 0,5 mg de méthadone – sont alors notés par erreur dans le dossier de M. Madaire.

« Je trouve étonnant que l'infirmière n'ait pas réalisé dès lors son erreur puisque l'olanzapine n'est

habituellement pas prescrite aux personnes âgées », écrit la coroner.

Alors que la dose de méthadone prescrite pour la patiente était de 0,5 mg, c'est plutôt une dose de 5 mg de cet opioïde qui a été administrée à M. Madaire par une infirmière auxiliaire. Or, « tout médicament, et particulièrement un opiacé, doit être administré avec la plus grande prudence et la plus grande rigueur », précise M^e Boulay.

« Aucune alarme n'a résonné, soulève aussi la coroner. [...] La preuve recueillie démontre que l'infirmière auxiliaire n'a pas respecté le principe de la double identification qui vise à s'assurer que le bon patient reçoit le

bon médicament à la dose prescrite. L'identité du patient n'a tout simplement pas été vérifiée. En effet, le rapport d'accident du 30 octobre 2017 indique qu'elle s'est uniquement fiée au numéro de chambre sans confirmer le nom du patient en ne vérifiant pas son bracelet, ni la médication prescrite, ni le dosage. »

Le rapport de M^e Boulay souligne par ailleurs que le dossier de M. Madaire « ne suggère pas une prise en charge médicale préoccupante ». L'équipe médicale a agi « avec diligence » en ordonnant une surveillance constante de l'octogénaire dès que l'erreur lui a été signalée, estime la coroner.

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS
ET LIVRAISON DU JOURNAL

tirage@ledroit.com 613-562-0555

www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961

Lundi au vendredi: 7 h — 16 h 30

Samedi: 7 h — 11 h

Petites annonces

petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222

necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555

Lundi au vendredi: 8 h — 17 h 30

Publicité

publicite@ledroit.com 613-562-7747

Lundi au vendredi: 8 h 30 — 16 h 30

Renseignements généraux:
613-562-0111TÉMOINS D'UN
ÉVÈNEMENTVOUS AVEZ DES NOUVELLES,
DES PHOTOS D'ACTUALITÉ?

613-562-0333

nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Affaires	20
Arts	18
Détente	10
Horoscope	22
Éditorial	12
Le monde	17
Le pays	13
Loterie	26
Météo	23
Nécrologie	24
Petites annonces	23
Sports	25
Statistiques	27

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.



merci de
recycler ce
journal

Un suspect accusé du meurtre du Vieux-Hull

Un homme d'Ottawa est formellement accusé du meurtre au second degré d'un homme dans le Vieux-Hull, le 23 juillet dernier. Raffat A. Mohamed, 35 ans, a été arrêté par la police de Gatineau, lundi. Le suspect a comparu lundi matin, pour le meurtre sans préméditation de Jeffrey Godin, 42 ans.

La victime, bien connue des policiers depuis

les années 1990, a été tuée par balle le 23 juillet sur la rue Laval, à Gatineau. Un autre homme impliqué dans cette affaire, Sean William Newell, 53 ans, a comparu la semaine dernière devant la Cour du Québec pour possession illégale d'une arme à feu. Pour l'instant, il n'est pas accusé d'homicide ni de meurtre.

Sean William Newell aurait été en possession

illégal d'une arme à feu au 180, rue Laval, le soir où la victime, Jeffrey Claude Godin, est morte par balles à cette même adresse.

Le procureur de la Couronne dans les deux dossiers, M^e Stéphane Rolland, s'est opposé à la remise en liberté des deux suspects.

Le conflit mortel est relié aux stupéfiants.

LE DROIT



La patrouille de démonstration de l'Aviation royale britannique s'est posée sur le tarmac de l'Aéroport de Gatineau, lundi. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

Les Red Arrows sont arrivés

LOUIS-DENIS ÉBACHER

ldebacher@ledroit.com

Équivalents britanniques des Snowbirds canadiens, les Red Arrows poursuivent leur tournée nord-américaine à bord de leurs avions à réaction BAe Hawk rouge vif, et s'apprêtent à déchirer le ciel de Gatineau, mardi.

La dizaine d'appareils représentant l'Aviation royale britannique s'est posée lundi après-midi sur le tarmac de l'Aéroport exécutif de Gatineau.

Les pilotes, dont le lieutenant Toby Keeley, ont effectué une manœuvre classique formant une flèche, avant d'atterrir sur le sol québécois.

Le lieutenant en est à sa troisième et dernière année en tant que pilote des Red Arrows. Dans l'armée de l'air, ces postes sont prisés, et ils sont plusieurs à souhaiter accéder à un tel honneur.

« On espère que la météo sera bonne », mentionne le lieutenant Keeley. Les Red Arrows, qui en sont à leur 55^e saison, partagent quelques formations en vol similaires aux Snow Birds.

Évidemment, nous avons nos spécialités. Notre deuxième partie se déroule à très haute vitesse, avec des figures nez à nez. C'est assez dynamique. »

Les pilotes effectueront des acrobaties au-dessus de l'aéroport, mais pourront être observés dans le ciel de la région. Le clou du spectacle sera toutefois réservé aux spectateurs, près de la piste d'atterrissage.

Les pilotes s'entretiendront avec le public après leur spectacle.

Cette patrouille de démonstration a été créée en 1965. Sa renommée internationale la précède.

Les Red Arrows visiteront plus de 25 villes en Amérique du Nord.

Par ailleurs, la circulation sera affectée dans le secteur de l'aéroport. Des interdictions de stationner entrèrent en vigueur dès 8 h, mardi, sur la rue Arthur-Fecteau, le chemin Industriel, et le boulevard de l'Aéroport.

Une voie centrale sera créée sur le chemin Industriel entre la rue Bombardier (extrémité est) et le boulevard de l'Aéroport. Cette voie sera réservée exclusivement à la circulation des navettes d'autobus qui relieront les aires de stationnement et l'entrée du site.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ATERMOYER, verbe

Définition — Essayer de différer, de gagner du temps, en se trouvant des excuses. *Il faut qu'il cesse d'atermoyer et qu'il respecte ses engagements.*

Synonymes — différer, procrastiner, temporiser, tergiverser...

Antonymes — agir, passer à l'action, passer aux actes, prendre le taureau par les cornes, se décider.



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

APPAREILS PHOTO RELIÉS AUX FEUX ROUGES À OTTAWA

Plus de 3 millions \$ dans les coffres

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

La Ville d'Ottawa a engrangé des revenus potentiels de plus de 3,1 millions \$ depuis l'amorce de l'année grâce à la cinquantaine d'appareils photo reliés aux feux rouges installés sur son territoire.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mai, les constats d'infraction décernés aux conducteurs ayant grillé un feu rouge ont permis à la capitale de cumuler la somme de 3 119 179\$. Près de 11 700 contraventions ont été acheminées par la poste. En moyenne, on parle donc de 78 billets par jour.

Dans plus d'un cas sur cinq (22%), le véhicule photographié avait une plaque d'immatriculation québécoise.

Depuis juillet 2018, rappelons-le, une entente signée sur l'accès au réseau d'Échange interprovincial de dossiers (EID) entre la Ville d'Ottawa et le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) permet d'accéder aux données d'immatriculation de trois autres provinces et territoires, soit le Québec, la Saskatchewan et le Yukon.

En l'espace de 11 mois, 8621 constats d'infraction ont été donnés à des conducteurs dont le véhicule était immatriculé dans la Belle Province.

En 2018, la Ville d'Ottawa a mis la main

sur une somme de 8 397 000\$ grâce aux caméras qui ont à l'oeil les automobilistes trop pressés pour s'immobiliser lorsque le feu de circulation passe au rouge. L'amende globale, incluant des frais de service et une suramende compensatoire, s'élève à 325\$.

À titre d'exemple, lors d'un test effectué par la Ville d'Ottawa durant une période de cinq heures dans une seule et même direction, 78 infractions ont été commises à l'intersection du chemin Ogilvie et du boulevard St-Laurent, tandis qu'on en a comptabilisé 37 à l'angle des rues Albert et Kent, au centre-ville.

Les 54 appareils photo sont dispersés d'ouest en est sur le territoire de la capitale. On en retrouve par exemple aux intersections de l'avenue King Edward et de la rue St-Patrick; du chemin de Montréal et de la promenade l'Aviation; des avenues Bronson et Carling; ainsi que du chemin Innes et du boulevard Orléans.

La Ville prévoit ajouter 20 nouveaux appareils à son réseau d'ici la fin du mandat de l'actuel conseil municipal, en 2022.

L'administration municipale affirme que la présence des appareils photo reliés aux feux rouges peut modifier les habitudes de conduite, car des études ont montré que quelques mois après l'installation d'un tel mécanisme, le taux d'inobservation des feux rouges peut baisser jusqu'à 42%.



Les appareils photo reliés aux feux rouges à Ottawa ont épinglé en moyenne 78 conducteurs entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2019. — ARCHIVES, LE DROIT

ARROSAGE À GATINEAU

Prévenir le gaspillage

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Pas toujours facile le travail de préposé à la réglementation en matière d'arrosage à la Ville de Gatineau, mais Sébastien Villeneuve le fait pour la bonne raison, soit la prévention du gaspillage de l'eau potable.

«On fait ce travail dans un contexte de sensibilisation. Si on pouvait se permettre de seulement avertir les citoyens et que la situation était réglée par après, c'est ce qu'on ferait. Le but n'est pas d'être punitif. Le but est de sensibiliser la population pour avoir une utilisation plus responsable de l'eau potable», a expliqué M. Villeneuve, lundi soir, lors d'une sortie médiatique organisée par la Ville de Gatineau dans le quartier Limbour pour parler des règlements municipaux en matière d'arrosage.

«C'est un mandat que je prends à coeur, a ajouté M. Villeneuve. En tant que citoyen, on n'a pas

toujours conscience de la chance qu'on a d'avoir accès à l'eau potable dans nos maisons à très peu de frais».

La majorité des citoyens savent qu'il existe une réglementation municipale sur l'utilisation de l'eau potable, mais ils n'en connaissent pas toutes les spécificités, a indiqué le préposé à la réglementation municipale.

L'arrosage est prohibé tous les lundis, à moins d'avoir un permis spécial de la Ville pour une nouvelle pelouse ou de la semence. L'arrosage est interdit les lundis afin de permettre à la Ville de refaire le plein de ses bassins après les weekends.

AMENDES

Les gens peuvent mouiller leur gazon mécaniquement tôt le matin du mardi au dimanche, soit de 3 h à 5 h. C'est toutefois votre adresse qui déterminera les journées où il est permis de le faire. Elles vont en alternance selon les adresses paires et impaires.

L'arrosage manuel de vos arbres, de vos arbustes, de votre jardin et de votre pelouse à l'aide d'un boyau avec pistolet que l'on tient est permis tous les jours, sauf les lundis.

Les citoyens en défaut se verront remettre par la Ville un constat de 200 \$, plus 73 \$ de frais administratifs. Pour une entreprise, la facture monte à 500 \$, plus 146 \$ en frais.

«C'est sûr que personne n'est content de recevoir une amende. C'est la même chose avec les policiers. Même lorsqu'on sait qu'on est dans l'erreur, on n'aime pas ça», a partagé M. Villeneuve, qui a été la cible d'invectives par des citoyens mécontents.

L'arrosage des entrées est interdit en tout temps tout comme l'arrosage d'un véhicule ou d'un édifice avec un boyau qui n'est pas muni d'un système d'arrêt automatique.

«On ne peut pas arroser un amas de neige. Ça se voit. Y'a des gens qui veulent faire fondre leur neige plus rapidement», a ajouté M. Villeneuve.



Sébastien Villeneuve, préposé à la réglementation en matière d'arrosage à la Ville de Gatineau. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

En raison de la pluie en fin d'après-midi, lundi, il fut plutôt difficile de prendre des gens en infraction. Il y avait de l'arrosage mécanique à l'aide d'un oscillateur à une résidence de la rue de Saint-Tropez, mais la propriétaire avait obtenu son permis temporaire au coût de 15 \$ et avait donc la permission d'arroser une parcelle de terrain venant d'être ensemencée. La seule non-conformité est que la propriétaire n'avait pas eu

le temps d'afficher le permis dans une fenêtre.

«Le permis autorise un arrosage supplémentaire de deux heures par jour, incluant les lundis, pour une période de deux semaines», a expliqué M. Villeneuve.

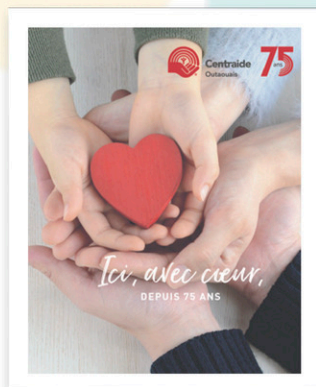
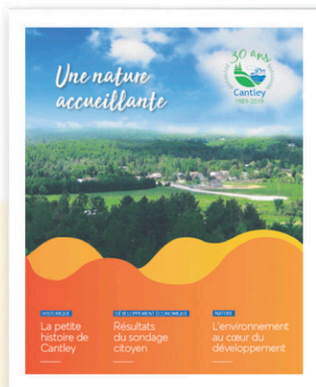
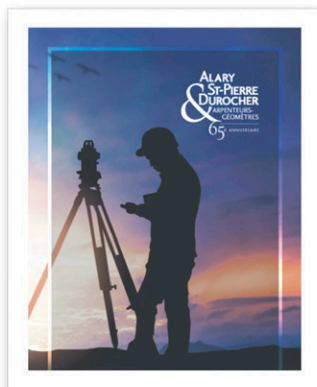
En 2018, 550 constats d'infraction ont été remis à des contrevenants au règlement comparativement à 266 en 2017 et à 476 en 2016. Jusqu'à présent cette année, 431 constats ont été émis.

VOTRE ENTREPRISE SOULIGNE UN ÉVÉNEMENT MARQUANT?

Dites-le à nos 205 000 lecteurs de la région!

Célébrez un anniversaire ou tout autre moment important avec la publication d'un cahier spécial ou d'un magazine dans Le Droit, en versions papier, Web et applications.

QUELQUES EXEMPLES DE NOS PUBLICATIONS



Pour plus de détails, communiquez dès maintenant avec **Sylvie Charette** au **613 562-7727**

leDroit

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

D'importants cas de non-conformité

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Le Musée des beaux-arts du Canada affiche d'importants cas de non-conformité dans la gestion de la conservation de sa collection, a constaté le bureau du vérificateur général du Canada dans un rapport publié lundi.

Le vérificateur général a notamment observé qu'il manquait des signatures de restaurateurs et de conservateurs en lien avec les travaux de restauration majeurs d'œuvres, ce qui contrevient à la Politique de conservation puisque les conservateurs sont responsables de fournir de l'information et des conseils sur les objets d'art.

L'audit a aussi noté que l'entrée et la sortie des œuvres d'art au sein de la division de conservation n'avaient pas été enregistrées en bonne et due forme dans le système de gestion de la collection du Musée.

« Ce défaut grave est important parce que les travaux de conservation sont un élément crucial du mandat de la Société (d'État) qui est d'entretenir une collection d'œuvres

d'art et de protéger ses actifs », a souligné le bureau du vérificateur général du Canada, qui a recommandé au Musée qu'il renforce ses moyens et ses méthodes de conservation.

La société d'État a accepté cette recommandation, tout en prenant soin de préciser que les travaux de restauration et de conservation des œuvres sont réalisés par des experts chevronnés, et sont de qualité supérieure.

« La Société élaborera et mettra en œuvre des procédures et des lignes directrices pour encadrer le déroulement des travaux de ses restaurateurs et la gestion du programme de conservation. Un plan d'action détaillé sera défini d'ici le 31 mars 2020 pour corriger les faiblesses signalées dans les meilleurs délais », a réagi la direction du Musée.

UNE RÉFÉRENCE MONDIALE EN MATIÈRE D'ARCHIVAGE



C'était lundi matin la pelletée de terre officielle en lien avec la construction du deuxième Centre de préservation de Bibliothèque et Archives Canada qui sera érigé sur le boulevard du Carrefour à Gatineau, derrière l'actuel pavillon. L'immeuble sera la plus grande installation de préservation au monde équipée d'un système automatisé de haute technologie pour l'entreposage et la récupération des archives. L'ouverture du deuxième centre est prévue en 2022. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT



AVIS : DEMANDE DE PROPOSITIONS

La Société immobilière du Canada sollicite des propositions pour des travaux concernant **la réduction des matières dangereuses et l'assainissement du site** pour le campus de la rue Booth, aussi connu sous les noms de :

- 550, 552, 562, 568 et 556 rue Booth
- 405, 425 et 461 rue Rochester

Les travaux incluront aussi la déconstruction des bâtiments suivants :

- Le 556 rue Booth, une partie des 568 rue Booth et 425 rue Rochester

Vous pouvez vous procurer les trousse de demande de propositions et les renseignements relatifs à la visite du site obligatoire en prenant contact avec :

Andrew Naoum
DST CONSULTING ENGINEERS INC.
Tél. : 1 877 300-4800, poste 275
C. : anaoum@dstgroup.com


www.clc.ca | info@rueboothstreet.ca



Société immobilière du Canada
Canada Lands Company

Une trentaine de résidences touchées par un refoulement d'égout

Un refoulement d'égout a touché 29 résidences de la rue Nobert, dimanche après-midi à Gatineau. L'incident est survenu vers 14 h. La Ville affirme que les équipes de travaux publics ont rapidement rectifié la situation et que les causes du blocage du réseau ne sont pas connues pour l'instant. Les citoyens affectés ont été informés qu'ils disposent de 15 jours pour soumettre un avis de réclamation écrit à la Ville de Gatineau, soit jusqu'au 26 août. Le conseiller du district du Versant, Daniel Champagne, a indiqué sur Facebook que « malgré le retour à la normale, il s'agit d'une situation fort désagréable pour les citoyens touchés ». **LE DROIT**




DITES-VOUS SOUVENT QUOI? COMMENT?

NOUS POUVONS VOUS AIDER À MIEUX ENTENDRE

TEST AUDITIF DE DÉPISTAGE SANS FRAIS*

*Valide jusqu'au 30 septembre 2019

NE NÉCESSITE AUCUNE RÉFÉRENCE MÉDICALE



Le Réseau VosOreilles
PARENT-SASSEVILLE ap.

TROIS CLINIQUES POUR VOUS SERVIR

PASCALE BOLDUC AUDIOPROTHÉSISTE GATINEAU 520, BOUL. DE L'HÔPITAL, 2C 819 243-7773 1 800 732-5370	FRANÇOIS SASSEVILLE AUDIOPROTHÉSISTE HULL 15, RUE GAMELIN, 510 819 771-5029 1 844 283-4843	MÉLANIE LÉGARÉ AUDIOPROTHÉSISTE AYLMER LES GALERIES D'AYLMER 819 557-1222 1 800 567-1580
---	---	---

VosOreilles.com

Souvenir à vendre

**DENIS
GRATTON**

CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com



C'est une page d'histoire qui sera bientôt tournée. Le Camp de l'amitié est à vendre.

Deux ou trois générations de Vaniérois se souviendront de ce camp situé à Val-des-Bois, car plusieurs y ont séjourné durant leur jeunesse.

Ce camp est l'œuvre du père Montfortain, (feu) le père Armand Fournier, de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, à Vanier. Le père Fournier savait que plusieurs « grosses » familles de Vanier n'avaient pas les moyens de partir en vacances, l'été venu. Pour la grande majorité de ces familles, les vacances se résu- maient à la cour arrière, le parc et la pataugeoire au coin de la rue et quelques visites au Dairy Queen du chemin de Montréal.

Le père Fournier a donc fait l'achat au début des années 1960 de cette immense terre située aux abords du lac Orignal, à Val-des-Bois, où il y a construit un dortoir et une cafétéria pour y accueillir les enfants de Vanier et des environs. Et il a nommé l'endroit : le Camp de l'amitié.

Pendant les années et les décennies qui ont suivi, des milliers d'enfants de la région ont pu séjourner pendant quelques semaines à ce camp situé loin de la ville, loin du béton, loin de la pollution, loin de l'école, loin de la routine. Des semaines inoubliables pour ces enfants, des semaines de répit indispensables pour les parents.

Ce camp a pris de l'ampleur au fil des années. Ce qui n'était ni plus ni moins qu'un simple champ à ses débuts est devenu une base de plein air incomparable avec ses 16 bâtiments construits sur 80 acres de terrain, ses dortoirs pouvant accueillir près de 200 personnes, sa chapelle, ses terrains de baseball et de soccer, ses salles de réunion, ses chalets à louer, sa plage, son infirmerie et le reste.

Une œuvre remarquable du bon père Fournier.

Et tout ça est aujourd'hui à vendre. J'ai écrit dans une chronique publiée à l'automne 2016 que l'archidiocèse d'Ottawa songeait à se départir de l'endroit. Et le Camp de l'amitié est sur le marché depuis un certain temps.

Il n'a pas encore trouvé preneur. Mais plusieurs acheteurs potentiels l'ont visité, a indiqué Jimmy Arseneault, courtier immobilier chez ReMax.

Le prix demandé pour le Camp de l'amitié ? 899 000 \$.

La valeur du Camp de l'amitié aux yeux de milliers de Vaniérois ? Inestimable.

PROBLÈME RÉGLÉ

Changement de sujet...

Dans la catégorie « Efficacité A+ », le prix de la semaine est remis à la conseillère gatinoise du district Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond, Louise Boudrias.

Dans ma chronique de jeudi dernier (« Un si petit problème, un si gros défi »), je vous ai parlé de Steve Dolesch, un Gatinois atteint de paralysie cérébrale qui se déplace en fauteuil roulant motorisé. M. Dolesch a souligné un problème qui existait à l'intersection des boulevards Saint-Joseph et Montclair, là où d'importants travaux de réfection ont été effectués il y a quelques semaines.

Le problème : des boutons d'appel – ou des boutons pour piétons – installés trop haut sur les poteaux, dont un en particulier qui était fixé à un poteau entouré d'une pelouse, donc inatteignable pour les gens à mobilité réduite qui se déplacent en fauteuil roulant ou en triporteur.

La conseillère Boudrias a communiqué avec M. Dolesch le jour même de la publication de ce texte et, dès le lendemain matin, les cols bleus de la Ville de Gatineau avaient effectué les travaux nécessaires et réglé la situation.

Chapeau à tous.



Étant donné l'origine ethnique de l'accusé, la police pourrait craindre qu'un individu s'en prenne à la communauté musulmane.

— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE STEVE JOLICOEUR

Représailles redoutées ?

Surveillance accrue autour d'au moins une mosquée de Québec après la tentative de meurtre par le feu

JEAN-FRANÇOIS NÉRON

jfneron@lesoleil.com

QUÉBEC — La police de Québec a accru sa surveillance autour d'au moins une des mosquées de la capitale à la suite de la tentative de meurtre commise vendredi par Frej Haj Messaoud, d'origine tunisienne.

Le *Soleil* a appris de sources non officielles qu'une attention particulière a été portée dimanche auprès de la communauté musulmane de la région de Québec, du moins en partie. Selon l'information recueillie, une autopatrouille en surplus de l'effectif régulier a été affectée à la surveillance autour d'au moins une mosquée.

Il a été impossible de confirmer si cette surveillance touchait toutes les mosquées par mesure de précaution, ou une seule, à la suite d'une menace formulée.

La police de Québec demeure très discrète sur ce genre d'opération et ne corrobore pas l'information du *Soleil*. « Ça nous arrive de faire des surveillances autour de lieux précis sur le territoire à divers moments. Dans ce cas-ci,

je ne peux vous confirmer qu'il y a eu une surveillance en lien avec l'événement de vendredi », indique Cindy Paré, du service des communications du service de police.

Par ailleurs, la direction de la police de Québec a ouvert une enquête interne pour comprendre pourquoi un policier portait un extincteur pour escorter l'homme accusé de tentative de meurtre par le feu sur son ex-conjointe.

La photographie diffusée sur le site Internet du *Droit* et dans sa version papier a fait réagir. On y voit le policier tenant un extincteur au moment où l'accusé, Frej Haj Messaoud, sort, menotté, du poste de police du parc Victoria. Sur la photo, un autre policier semble esquiver un sourire.

Dans un communiqué diffusé lundi, le service de police de la Ville de Québec (SPVQ) dit avoir pris connaissance des images et prendre « la situation au sérieux ».

« Bien que la scène pourrait laisser croire qu'il s'agit d'une mauvaise blague de la part des policiers, il serait prématuré d'en tirer des conclusions immédiates sans avoir pris le temps de faire une enquête

pour établir l'ensemble des faits et des circonstances entourant cet événement. C'est pourquoi une enquête interne, menée par les Affaires internes et normes professionnelles, a été ouverte », précise la direction.

CONTRADICTIONS

Dimanche, des versions contradictoires circulaient sur la nécessité de porter un extincteur.

Un agent du SPVQ avait expliqué au *Soleil* que l'homme ne s'était pas lavé depuis son arrestation et aurait pu avoir sur lui de l'essence ou toute autre substance inflammable. S'il était advenu qu'un agent utilise son pistolet à impulsion électrique, des flammes auraient pu surgir.

De son côté, la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ) explique qu'il ne pouvait « ignorer la possibilité que des gens se soient rassemblés pour faire subir à l'accusé le même sort qui a été réservé à son ex-conjointe. Ainsi, les policiers à la détention ont demandé aux policiers d'apporter un extincteur lorsqu'ils accompagnaient l'accusé à l'extérieur ».

Frej Haj Messaoud, 39 ans, qui était chauffeur chez Taxi Coop, a formellement comparu lundi au palais de justice pour être accusé de tentative de meurtre et de voies de fait graves sur sa conjointe. Durant sa brève présence à la cour, l'accusé gardait les yeux sur la juge ou sur son avocat M^e Alex Savoie, représentant du bureau de l'Aide juridique. La procureure de la Couronne M^e Sabrina Lambert-Michel a remis à la défense toute la preuve recueillie jusqu'à présent par les enquêteurs du service de police de la Ville de Québec.

AVEC ISABELLE MATHIEU, LE SOLEIL

PROCÈS DE JOSHUA BOYLE

Des témoins dépeignent le tempérament de l'ex-otage

JIM BRONSKILL

La Presse canadienne

Une procureure de la Couronne a plaidé lundi que les témoignages portant sur l'intempérance Joshua Boyle devraient être admis comme éléments de preuve lors du procès de l'ex-otage pour des accusations de voie de fait, d'agression sexuelle et de séquestration, entre autres.

L'accusé, âgé de 35 ans, a plaidé non coupable devant un tribunal ontarien à une longue série d'infractions à l'encontre de son épouse Caitlan Coleman, de laquelle il est maintenant séparé.

Les faits allégués se seraient produits à Ottawa, à la fin de 2017, à leur retour en sol canadien après avoir été retenus en otages pendant cinq ans par des extrémistes liés aux talibans en Afghanistan.

La procureure de la Couronne, Meaghan Cunningham, estime que le juge Peter Doody, qui entend la cause sans jury, devrait néanmoins prendre en compte l'ensemble du contexte de leur relation de couple.

L'avocat de Joshua Boyle, Lawrence Greenspon, objecte qu'une telle preuve ne devrait pas être autorisée puisqu'elle est selon lui insuffisante pour affirmer que son client était généralement enclin à maltraiter sa conjointe.

Caitlan Coleman a déclaré en cour que son mari la punissait souvent physiquement lorsqu'elle se disputait avec lui ou ne se



Joshua Boyle — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

conformait pas à ses souhaits.

Elle a raconté comment elle l'avait rencontré en ligne à l'âge de 16 ans et avait connu avec lui une relation en dents de scie avant leur mariage, en 2011, au Costa Rica. Le couple était parti en Asie centrale l'année suivante, voyage au cours duquel il a été pris en otage.

Caitlan Coleman a affirmé que dans les premiers jours de leur fréquentation tumultueuse, Joshua Boyle la rabaissait déjà souvent. Au fil du temps, il a commencé à lui dire comment agir et quoi porter. Les violences psychologiques et verbales se sont ensuite transformées en gifles et en coups, a-t-elle indiqué.

Les témoins au procès ont décrit l'accusé comme un homme colérique et dominateur dans les jours qui ont suivi la libération du couple et de ses enfants, nés en captivité.

Janice Unger, une responsable d'Affaires mondiales Canada qui

avait accompagné la famille à bord de l'avion pour rentrer au Canada, rapporte qu'à un certain moment du vol, Joshua Boyle avait abruptement exigé qu'elle-même et un collègue rejoignent leur siège.

La travailleuse sociale Deborah Sinclair, le premier témoin appelé à la barre par la Couronne, en mars dernier, avait expliqué que le comportement contrôlant d'un agresseur peut nuire spirituellement et émotionnellement à sa partenaire et avoir une incidence sur son comportement.

Mme Sinclair a travaillé pendant des décennies sur les questions de traumatismes et de violences entre partenaires, mais la défense a mis en doute l'étendue de ses compétences.

Dans une décision rendue lundi, le juge Doody a statué que le témoignage de Mme Sinclair quant au comportement des victimes de captivité ne serait pas admis.

CAVALE AU MANITOBA

Les deux fugitifs se seraient suicidés

VANCOUVER — Les deux jeunes hommes de la Colombie-Britannique qui ont fait l'objet d'une vaste chasse à l'homme à travers le pays avant d'être retrouvés morts au Manitoba semblent s'être suicidés par arme à feu.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a révélé lundi que Bryer Schmegelsky et Kam McLeod semblaient être morts depuis plusieurs jours lorsque les corps ont été retrouvés dans le nord du Manitoba, mais le moment exact de leur décès n'a pas été déterminé.

Dans un communiqué, la police indique toutefois que tout porte à croire que les deux fugitifs sont restés en vie pendant quelques

jours après avoir été aperçus pour la dernière fois en juillet, alors que des recherches intensives étaient menées dans la région de Gillam.

La GRC affirme que deux armes à feu ont été trouvées avec les corps et qu'une analyse médico-légale est en cours pour «confirmer avec certitude» que ces mêmes armes sont liées aux trois meurtres dans le nord de la Colombie-Britannique.

La GRC précise que lorsqu'elle aura complété son enquête dans les prochaines semaines, elle informera les familles de ses conclusions et les rendra ensuite publiques.

LA PRESSE CANADIENNE

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Selon l'article 795, al. 2 du Code civil du Québec)

Prenez avis que Edna GOUR, en son vivant résidant et domiciliée au Centre de santé et de services sociaux intégrés de l'Outaouais, Hôpital de Papineau, 155, rue Maclaren E, Gatineau, QC J8L, est décédée le 23 mars 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Joanne BERUBE, située au 1336, Ave Gaultois, Orléans, province de l'Ontario, K1C 3G6, sur rendez-vous uniquement en téléphonant au 613 824-7064.

Donné ce 8 août 2019

Autorisé par la liquidatrice de la succession

Breville Smart Scoop
Breville®

Machine à crème glacée

SOLDE 369%\$* Prix rég.: 499\$

*Valide sur les produits en stock seulement

C.A. PARADIS
Équipement de restaurant et services alimentaires

1314, rue Bank (coin de Riverdale), Ottawa, ON

Ouvert 7 jours par semaine

paradisduchef.ca

PME INTER
NOTAIRES

GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME
& ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Art. 795 C.C.Q.)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Zsigmond SALAMON, en son vivant domicilié dans la ville de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, province de Québec, survenu le 31 décembre 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Steven-Endre SALAMON, le 8 août 2019, devant Me Véronique LALIBERTÉ, notaire conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Véronique LALIBERTÉ, notaire, sise au 188, rue Montcalm, suite 300, Gatineau (Québec) J8Y 3B5, tél.: 819 771-3231.

Donné ce 8 août 2019
Steven-Endre SALAMON, liquidateur

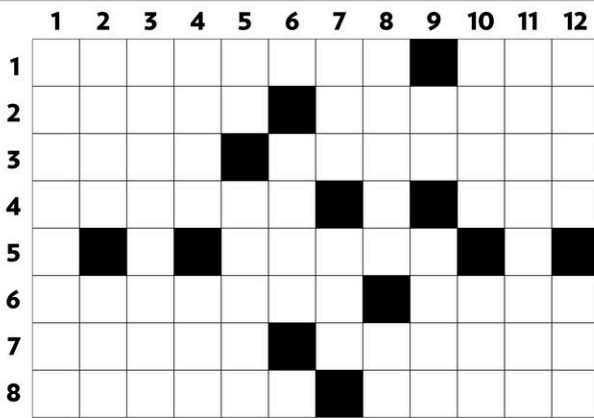
Habitations
des Rivières de l'Outaouais

Logements à louer
2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 6½

819 893-6590

www.habitationsrivieresoutaouais.com

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- Voiture luxueuse à quatre roues et tirées par des chevaux. - On le passe dans le trou de l'aiguille.
- Se soumettre aux ordres de quelqu'un. - Égalisé, nivelé.
- Mot qui marque la similitude, l'identité totale. - Une des parties du monde qui inclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- Saute dans l'eau, la tête la première. - Il reviendra le 21 juin prochain.
- Bandes de terre qui bordent une étendue d'eau.

- Relative aux corps célestes naturels. - Transmis par la voix.
- Boucle que l'on fait en croisant et en tirant les deux extrémités d'une corde. - Coup de vent violent et momentané.
- Remorquées. - Comblés de cadeaux.

VERTICALEMENT

- Argent liquide.
- Deuxième fils d'Adam et Ève. - Pronom personnel qui désigne la troisième personne du singulier.
- Redonner à quelqu'un de la vigueur.

- Même pas une goutte. - On peut y recevoir des contraventions.
- Métal précieux dont on fait des bijoux. - Degré dans la hiérarchie militaire.
- Partie centrale d'un cyclone tropical.
- On le porte au dos ou à la main. - Animal sans pattes, au corps mou et long.
- Lu lettre par lettre, en parlant d'un mot. - Symbole de l'argent.
- Après le sol. - Divan.
- Flétri. - Il y a celui des champs et celui des villes.
- Première lettre d'un mot.
- Ficelée. - Déterminant pluriel.

SOLUTION du dernier numéro

1	G	R	O	I	N	U	T	I	L	E	S
2	R	E	F	L	E	T	S	C	A	N	E
3	E	L	F	E	R	A	V	I	R	P	
4	L	U	I	P	I	G	E	D	I	T	
5	O	C	A	R	E	U	H	D			
6	T	R	I	C	O	T	F	I	G	E	E
7	T	I	E	N	O	S	S	E	L	E	T
8	E	T	R	E	N	N	E	R	U	S	E

MOT MYSTÈRE

CHEVAL - Un mot de 9 lettres



- AIDES ARABE, ARS AUBIN, AUGÉ
- BAIE BLANC, BRICOLE, BRIDE
- CANON COUDE, CRIN, CROUPE, CROUPE CRU
- EBROUER, ECUME, ECURIE, ENCLOUER, ENSELLE, EPONGE, EQUIN, ETALON, ETRIER
- FER FRONTAL
- GIGOT, GRISE, GUETRE
- HUE
- LAD, LAMPAS, LEVRE, LICOU, LOUVET

Solution du dernier numéro : FÉLIDÉS

MOIRE MONTE	OUTSIDER	RETIVE ROUANNE	SURDENT	TROT
NATTER NORMAND	PIE POLO	RUADE RUER	TETIERE TONDEUSE	VOLTE
	RETIF	SEIME	TRAIT	

13-08-2019

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

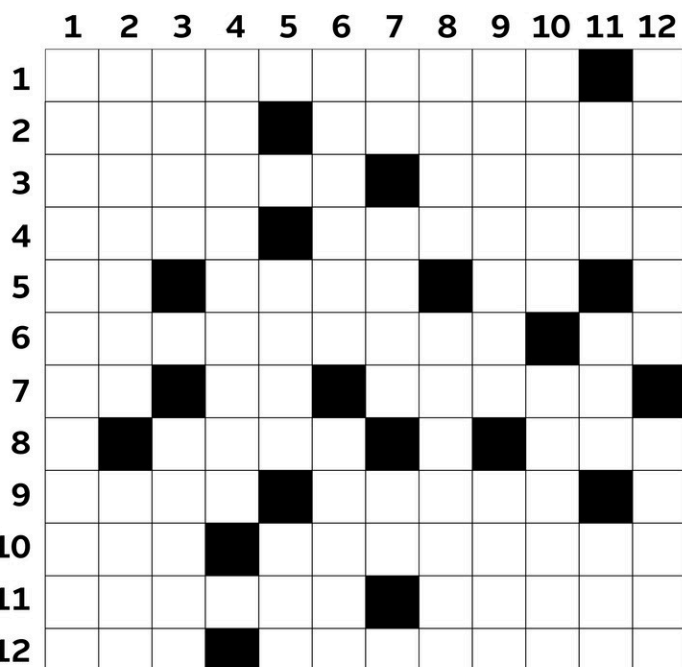
- Précipitation désordonnée.
- Vitesse acquise d'un navire sur lequel n'agit plus le propulseur - Aller voir quelqu'un.
- Plante dont les graines sont toxiques - Esclave d'État, à Sparte.
- Roi légendaire d'Athènes - Parfaites.
- Trois fois deux - Partie la plus ancienne de certaines villes - Ferrures.
- Veloutée - Id est.
- Largeur de papier peint - Pronom personnel - Amontillado.
- À la fin de l'année - Vocabulaire.
- Au bout du bras - D'une région de l'Antiquité.
- Point de départ d'une chronologie particulière - Rainures.
- Boisson délicieuse - Ménélik II.

- Assassiné - Manque de sérieux.

VERTICALEMENT

- Sans être payé.
- Point de départ - Bruit de nourrisson.
- Substance éliminée par les reins - Fait partie de la parenté.
- Choix.
- Mille-pattes - Grand arbre de l'Inde.

- Fait mal à l'oeil - Unité de volume.
- Vaut 576 m environ - Petit nombre - Brome.
- 3,6 milliards d'habitants - Détendue.
- Augmenter le volume - Lever les pattes.
- Insigne liturgique - Sort de l'eau.
- Avant l'automne - Préfixe signifiant égal - Obtint.
- Monde du journalisme - Comprimé.



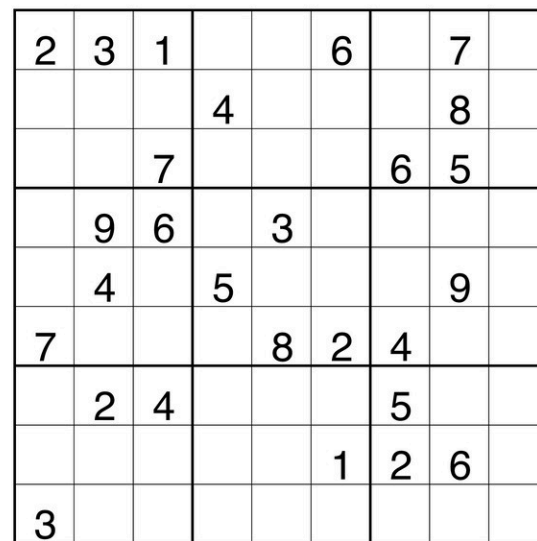
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	S	O	U	C	H	O	N	G	B	A	T
2	I	S	S	U	E	P	I	C	O	L	E
3	N	I	A	I	S	E	T	A	R	I	N
4	G	E	R	I	N	G	A	R	D	I	N
5	A	R	E	T	I	E	N	E	P	I	
6	P	C	U	E	V	A	G	L	A	S	
7	O	U	R	S	R	I	D	E	R		
8	U	R	A	E	T	E	L	U	D	E	
9	R	A	S	A	R	T	S	S	O	N	
10	N	A	Z	I	A	I	D	E	N	T	
11	P	I	N	R	O	N	R	O	N	N	E
12	M	E	T	R	E	T	E	N	T	E	R

13 août 2019

N° 5546

SUDOKU



Niveau de difficulté : moyen

4823

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

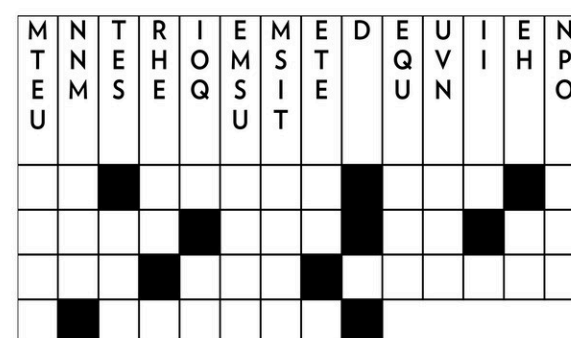
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	3	8	9	6	1	2	5	7
6	5	2	7	8	4	9	3	1
7	1	9	3	2	5	4	6	8
8	7	4	1	5	3	6	2	9
5	9	6	2	7	8	3	1	4
3	2	1	4	9	6	7	8	5
2	8	5	6	4	7	1	9	3
1	6	7	8	3	9	5	4	2
9	4	3	5	1	2	8	7	6

4822

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Roch Carrier

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Louis XIV : C'est toujours l'impatience de gagner qui fait perdre.

La caserne de Rockland ne sera pas prête à temps

ÉMILIE PELLETIER
epelletier@ledroit.com
Correspondante régionale

Des imprévus ont occasionné des retards dans l'ouverture de l'une des deux nouvelles casernes d'incendie, à Clarence-Rockland. Celle qui devait être inaugurée à l'automne 2019 ne sera pas prête avant janvier 2020.

Le fournisseur de métal avec qui faisait affaire l'entrepreneur de la nouvelle caserne de Rockland a fait faillite, a indiqué le maire Guy Desjardins au *Droit*, lundi. « L'entrepreneur a racheté la compagnie de métal pour avoir les matériaux nécessaires. Je sais que de cette façon-là, il a pu avoir son métal assez vite. »

La construction de deux nouvelles casernes d'incendie, une à Rockland et une à Bourget, a été entamée en mai 2018 par la même entreprise. Les travaux pour la nouvelle caserne de Bourget n'ont pas été interrompus, et elle sera inaugurée le 22 août, comme prévu.

Par ailleurs, le conseil municipal a appris en juin que le sol où ont lieu les travaux à Rockland contient plus de matières organiques que prévu. Bien que les élus étaient au courant qu'une certaine quantité de ces matières se trouvaient dans le sol, ils ne savaient pas qu'il y en avait autant.

Questionné à ce sujet, le maire

Desjardins a affirmé qu'il s'agissait de bois pourri, et que « tant qu'à être dans le processus de construction, il faut mieux l'enlever tout de suite ». Ainsi, le retrait de ces matières, qui peuvent se désagréger, devrait permettre d'empêcher que le sol se déplace à l'avenir.

Les matières organiques seront retirées et remplacées par de la pierre concassée.

Le maire Desjardins assure que le budget total pour les travaux, qui représente un investissement de 9,5 millions \$, n'a pas été dépassé, malgré ces différents imprévus.

Les casernes seront équipées de portes rouges, pour les services d'incendie, et de portes bleues, pour les services d'ambulances des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR), qui seront locataires de ces espaces.

À Bourget, le terrain où a été construite la caserne est aussi grand qu'environ 16 terrains de soccer. Éventuellement, un espace d'entraînement pour les pompiers sera aménagé, affirme le maire, ce qui représentera une source de revenus pour la municipalité.

C'est le développement urbain de la municipalité de Clarence-Rockland qui a suscité l'intérêt de bâtir de nouvelles casernes, affirme M. Desjardins. « On a des vieilles casernes, et c'est plein. On a fait faire une étude et elle disait qu'en raison de l'expansion du nombre de maisons qui se bâtissent ici, il fallait bâtir deux nouvelles casernes. »



Le conseil municipal a appris en juin que le sol où ont lieu les travaux de construction d'une nouvelle caserne à Rockland contient plus de matières organiques que prévu. — COURTOISIE

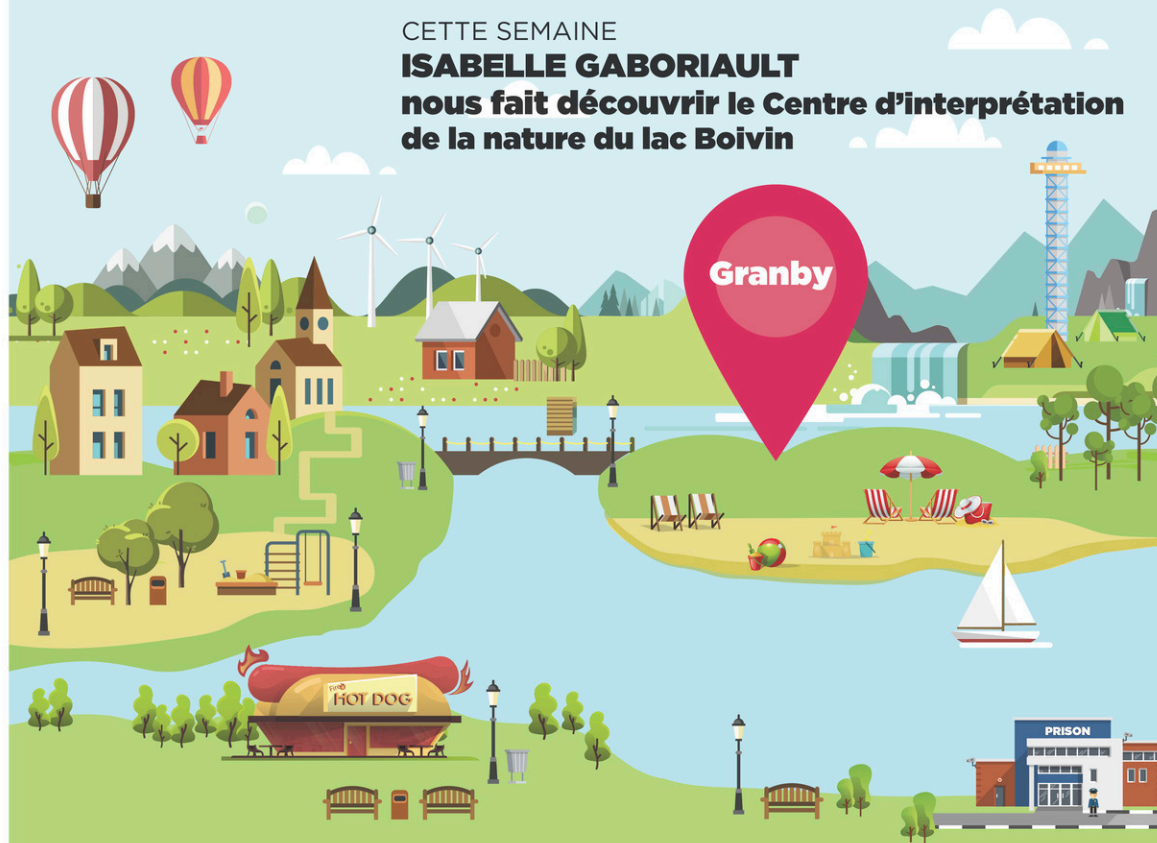
CHAQUE JEUDI

LES LIEUX QU'ON AIME !

Tout l'été les chroniqueurs de Groupe Capitales Médias vous amènent à la découverte de lieux qu'ils aiment, un commerce, un coin de rue ou un parc.

CETTE SEMAINE

ISABELLE GABORIAULT
nous fait découvrir le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin



Des voleurs d'huile de cuisson font patate dans l'Est ontarien

Un incident pour le moins inusité est survenu dans l'Est ontarien, lundi, alors que deux Québécois ont été arrêtés après avoir été surpris à voler de l'huile de cuisson dans un commerce d'Embrun, dans la municipalité de Russell.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1h, des agents de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) du comté de Russell ont répondu à une plainte au sujet d'un véhicule suspect dans le stationnement d'une entreprise de la rue Notre-Dame.

Jimmy Pardalis, âgé de 39 ans et originaire de Montréal, et Albert Manoukian, 46 ans et originaire de

Laval, ont été pris la main dans la corbeille d'huile de friture, à l'extérieur du commerce. Ils sont tous deux accusés de vol, de possession de biens criminellement obtenus et d'intrusion de nuit.

M. Pardalis est détenu en vue de son enquête sous caution, et M. Manoukian doit comparaître à L'Orignal, le 18 septembre.

La PPO demande à toutes les entreprises disposant de corbeilles d'huiles de friture de demeurer prudentes et conscientes qu'il s'agit d'un crime qui monte en popularité depuis les dernières années. **ÉMILIE PELLETIER, LE DROIT**

GRUPE
**CAPITALES
MÉDIAS**

leSoleil
QUÉBEC

leDroit
OTTAWA/GATINEAU

leNouvelliste
TROIS-RIVIÈRES

laTribune
SHERBROOKE

leQuotidien
le Progrès
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

laVoixdelEst
GRANBY

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAU
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

Immigration : il faut l'augmenter

PIERRE
JURY

pjury@ledroit.com



Le gouvernement de la Coalition avenir Québec souffle le chaud et le froid sur les questions d'immigration. D'un côté, il a diminué la cible de 50 000 à 40 000 immigrants, et de l'autre, il explore déjà la possibilité de la ramener à 50 000 d'ici l'échéance électorale de 2022. Pendant ce temps, le Québec Inc. réclame au moins 60 000 immigrants par an!

L'abaissement de la cible d'immigration avait fait grand bruit, et pour cause. Les plus critiques accusaient le parti de François Legault d'intolérance. L'objectif était d'accepter moins d'immigrants, mais de mieux s'en occuper. Par le résultat électoral net en faveur de la CAQ, les Québécois avaient conclu qu'ils étaient en accord avec ce virage politique.

Voilà que moins d'un an après l'élection, le gouvernement considère augmenter le nombre d'immigrants. Il propose de passer le nombre à 43 000 en 2020, à 46 000 en 2021, puis à 51 000 en 2022. Il ne s'agit encore que de cibles floues, dit le ministre de l'Immigration Simon Jolin-Barrette, car il vient d'entrer dans une phase de consultation. Il ne fera connaître ses intentions finales qu'en novembre.

Mais déjà, le sens de ses interventions est clair. Il proposera une remontée graduelle des seuils d'immigration, jusqu'à ce que le Québec n'atteigne le niveau qu'il avait en 2018, lors de l'année électorale.

Cela laisse poindre que la CAQ n'avait utilisé l'immigration que comme un attrait électoral, et que maintenant que le parti est fermement au pouvoir, le ministre Jolin-Barrette haussera les seuils d'immigration pour les ramener au niveau de ceux du Parti libéral.

Mais cela ne fait pas l'affaire du Québec Inc. qui réclame à cor et à cri un relèvement de ces cibles d'immigration. Le voilà qui lance des appels à en recevoir 60 000 par

an, voire 78 000!

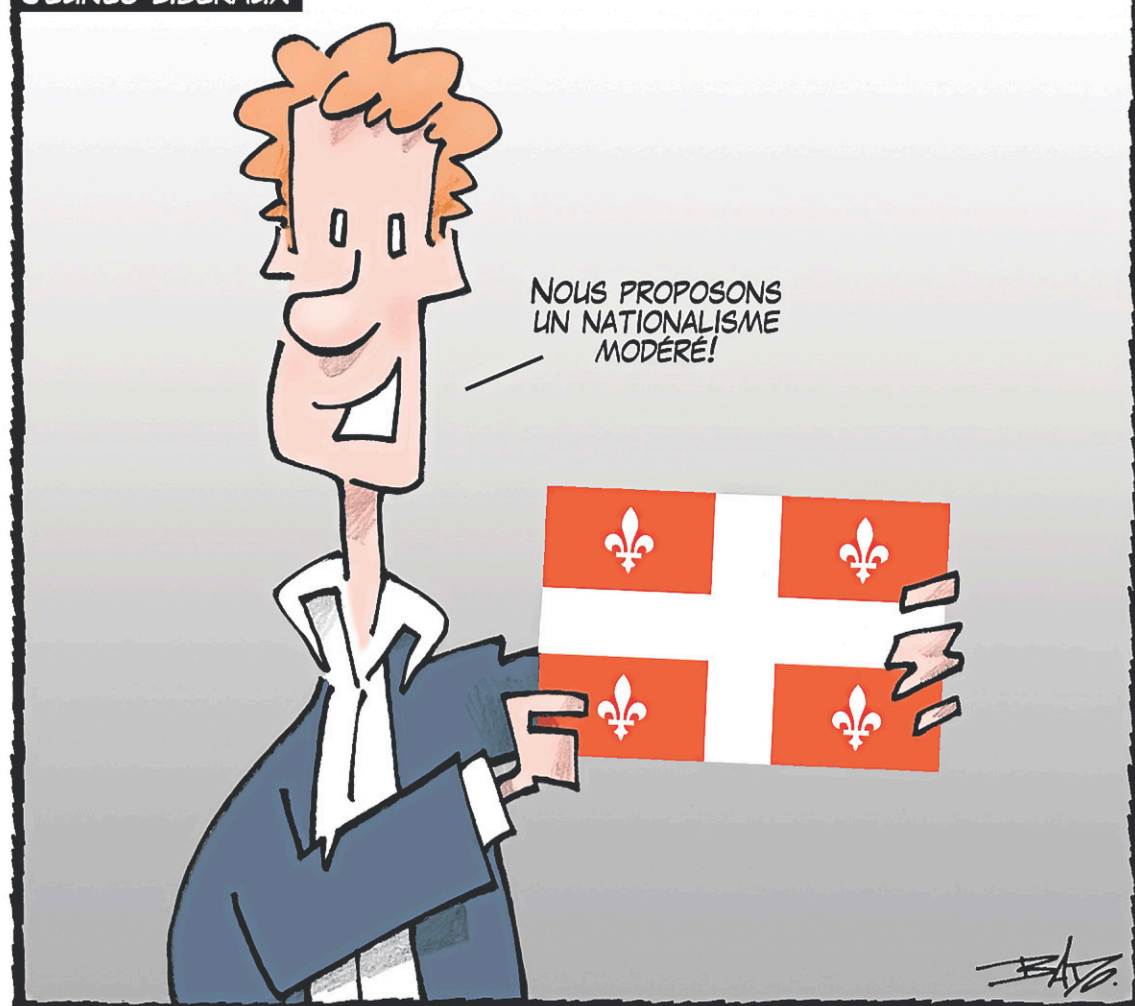
Leur raison est claire : il y a un grave manque de main-d'œuvre au Québec. Quelque 120 000 emplois resteraient vacants dans la province et devant la baisse de la natalité, l'immigration serait la voie royale pour y répondre. C'est le message que doivent livrer en chœur, cette semaine, la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, la Fédération des chambres de commerce du Québec, ainsi que le Conseil du patronat du Québec.

Le Québec n'est pas seul maître de l'immigration. Environ 40 % de l'immigration est choisie par le fédéral selon les critères de la réunification des familles et des réfugiés, notamment. Ce qui reste quand même 60 % des immigrants à être sélectionnés par le Québec. Ça, ce sont les immigrants économiques, et c'est du ressort du Québec, seule province à avoir obtenu cette autorité après de longues négociations avec Ottawa. (Mais le programme des travailleurs étrangers temporaires, lui, demeure de compétence fédérale, comme quoi ce dossier fédéral-provincial s'avère complexe à souhait.)

L'appel unanime des chambres de commerce ne doit pas tomber sur des oreilles sourdes. Partout, aux quatre coins du Québec, se dressent des affiches « Nous embauchons ». Ce n'est pas un phénomène isolé, mais bien généralisé.

Il y a des campagnes de séduction des travailleurs étrangers qui sont menées dans les pays francophones, avec un succès marqué. La pénurie de main-d'œuvre est bien réelle et le gouvernement de la CAQ a pas mal tous les outils en main pour y répondre favorablement. Il doit y voir rapidement et augmenter sa cible d'immigration plus rapidement que ce qu'il laisse entendre. La santé économique du Québec en dépend.

JEUNES LIBÉRAUX



À VOUS LA PAROLE

La 50 plus sécuritaire ?

Les journalistes devraient arrêter de jeter le blâme sur l'autoroute 50 et mettre une grosse partie du problème au bon endroit. Le problème, ce sont les chauffeurs qui ne respectent pas les règlements de la route, les excès de vitesse, la conduite trop rapprochée, la conduite dangereuse et les dépassements illégaux. Il faut que les fauteurs de la loi retournent suivre des cours de conduite.

Olivier Bilodeau, Gatineau

La faute aux usagers

L'autoroute 50 est une des plus belles de l'est du Canada, mais sa construction était onéreuse, avec cette roche et ses paysages escarpés. Sa construction, initialement demandée par Oswald Parent, le député libéral de Hull, n'aurait sans doute jamais été lancée si l'aéroport de Mirabel avait été désaffecté plus tôt. Et elle n'aurait jamais été complétée sans la détermination du député libéral de Papineau, Norman MacMillan. Le dernier accident montre qu'elle peut être le théâtre d'accidents graves même

à quatre bandes séparées par un terreplein. Le problème se situe dans les usagers. Cependant, les autorités considèrent la 50 comme une autoroute. C'est une erreur qui incite à la vitesse, alors que par endroits c'est plutôt une route provinciale. Qu'est-ce qui empêcherait de la traiter comme telle en limitant les vitesses en conséquence ? Cela diminuerait le nombre d'accidents.

Roland Madou, Ottawa

Asphaltage nécessaire

Je ne comprends pas le ministère des Transports du Québec, mais on est dans l'Outaouais, donc on accepte. Je prends l'autoroute 50 est, entre Lorrain et des Laurentides, et cette portion devrait faire partie du palmarès des pires routes. Le surfacage se fera d'ici 10 à 20 ans, mais il y a tellement de nids de poule qu'on doit zigzaguer. De même il y a tant de rainures que la voiture se conduit toute seule dans ces traces, mais attention à la pluie et l'aquaplanage. Des réparations urgentes s'imposent en attendant 10 ans...

Richard Fournier, Gatineau

BUREAU D'OTTAWA

47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE

85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)

Ledroit.ca/Question du jour

Le Parti libéral prend sa voie entre multiculturalisme et interculturalisme : et vous ?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com



le pays

SONDAGE MAINSTREET

Les Canadiens s'attendent à un gouvernement minoritaire

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Près de six Canadiens sur dix s'attendent à l'élection d'un gouvernement minoritaire le 21 octobre prochain.

Selon un sondage Recherche Mainstreet réalisé pour le Groupe Capitales Médias, 56,1 % des répondants s'attendent à ce qu'un gouvernement minoritaire du Parti libéral du Canada (PLC) ou du Parti conservateur du Canada (PCC) soit porté au pouvoir, alors que 25,4 pour cent croient que ce sera un gouvernement majoritaire qui dirigera le pays pour les quatre prochaines années.

« Ça reflète de façon intéressante ce qui se passe alors que le Parti libéral et le Parti conservateur se trouvent au coude-à-coude dans les intentions de vote à quelques semaines du déclenchement des élections », explique le vice-président de Recherche Mainstreet, Steve Pinkus.

À la question de perception sur le gagnant possible de la prochaine élection, les deux meneurs en ce début de campagne se trouvent encore une fois à égalité avec 40,9 pour cent.

« Les Canadiens ont vraiment la perception que ce sera une course à deux pour l'élection de 2019 », signale Steve Pinkus.

C'est la plateforme politique de chacun des partis à 60,2 % qui représente le facteur d'influence du vote le plus important comparativement à 18,6 pour le chef du parti et 12 pour le candidat local.

« Les électeurs sont confortables avec les choix qui s'offrent à eux. Ce qui semble différent à cette élection, c'est que l'environnement et les changements climatiques représentent la principale préoccupation des électeurs, alors que c'était l'économie et la pénurie de main-d'œuvre aux autres élections. Ce changement provient directement des jeunes électeurs. Le premier débat pourrait aussi avoir un impact sur l'influence du chef de parti sur les intentions de vote », croit M. Pinkus.

Dans une proportion de 63,4 %, les électeurs qui ont répondu au

sondage ont manifesté une intention de voter stratégiquement le 21 octobre prochain.

« Les personnes qui comptent voter pour le Bloc québécois demeurent celles qui sont les moins ouvertes à voter de façon stratégique étant donné que leur vote est basé sur une autre conviction que celle que ce parti soit porté au pouvoir », remarque Steve Pinkus.

LE NPD PAS DANS LA COURSE

La partie du sondage concernant les intentions de vote publié la semaine dernière faisait état de résultats à 34,5 % pour le PLC et 34,1 % pour le PCC avec des perspectives à 11,1 % pour le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti vert du Canada.

« En 2015, au début de la campagne électorale, le NPD était réellement dans la course. Ce n'est visiblement plus le cas cette fois-ci. Avec de tels résultats, il ne resterait que deux ou trois sièges du NPD au Québec, vraisemblablement dans Rosemont et peut-être Berthier-Maskinongé. Sherbrooke ne fait pas partie des circonscriptions qui resteraient au NPD », signale M. Pinkus.

Il rappelle cependant que tout peut changer au cours d'une



Le vice-président de Recherche Mainstreet, Steve Pinkus, révèle que les Canadiens s'attendent à une course à deux entre les libéraux et les conservateurs aux prochaines élections. — ARCHIVES, AGENCE FRANCE-PRESSE

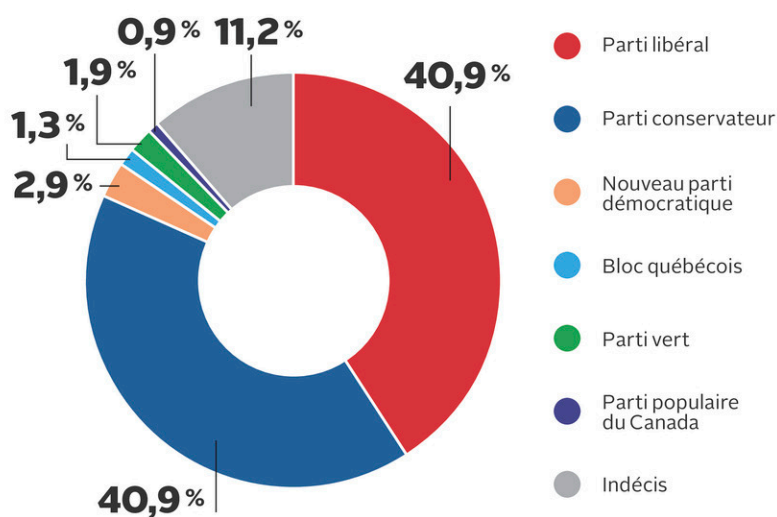
campagne électorale fédérale où les électeurs sont attentifs à ce qui se passe pendant six à sept semaines.

« L'écart est cependant très grand », remarque M. Pinkus.

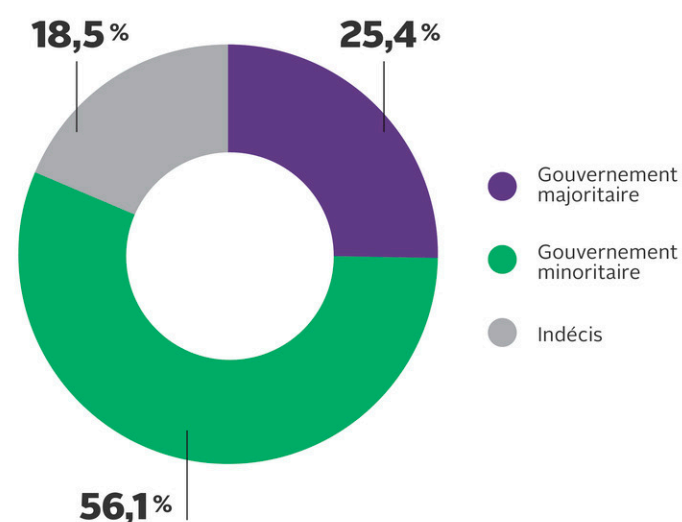
Ce sondage Recherche Mainstreet a été réalisé auprès de

2463 Canadiens les 30 et 31 juillet dernier. La marge d'erreur est de plus ou moins 1,97 % 19 fois sur 20.

SELON VOUS, QUEL PARTI REMPORTE LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES D'OCTOBRE ?



SELON VOUS, LEQUEL DE CES RÉSULTATS EST LE PLUS PROBABLE LORS DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES D'OCTOBRE ?



Vers une agriculture urbaine

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE

claud_villeneuve@uqac.ca



L'humanité est urbanisée à plus de 50 % depuis 2008. Cette proportion devrait dépasser 75 % en 2050. Un peu partout, les villes s'accroissent en surface et les infrastructures pour les desservir, routes, aéroports, zones industrielles s'installent le plus souvent au détriment des terres agricoles. Comment peut-on dans cette conjoncture continuer à répondre à la demande pour des produits alimentaires frais s'il faut toujours aller plus loin pour trouver des terres? Bien sûr, la logistique du transport et de la distribution permet à tout un chacun d'avoir la planète dans son assiette, mais cela se fait au détriment d'une empreinte écologique grandissante. Peut-on faire autrement?

Depuis une vingtaine d'années, on voit de plus en plus de projets dans toutes les villes du monde pour réintégrer, à diverses échelles, une production d'aliments par ce qu'il est convenu d'appeler l'agriculture urbaine. Bien sûr, il ne s'agit pas de semer des céréales ou d'autres cultures extensives, mais bien d'utiliser les espaces disponibles pour faire une production intensive de légumes, de fruits ou de petits animaux comme les poules ou les lapins qui peuvent contribuer à nourrir la famille ou les marchés de proximité. Et les espaces ne manquent pas, de la cour arrière des maisons aux balcons, des toits aux usines désaffectées. On évalue que l'agriculture urbaine pourrait permettre de satisfaire de 3 à 15 % des besoins de la population d'une ville. C'est une contribution significative qui encourage les circuits courts et comporte de nombreux avantages en termes de développement durable.

En effet, l'agriculture urbaine contribue bien sûr à la sécurité alimentaire, mais elle améliore aussi la biodiversité dans les villes de manière surprenante. Par exemple, pour les insectes pollinisateurs qui y trouvent leur compte, mais aussi les invertébrés du sol, comme les vers de

terre qui sont bien appréciés des oiseaux. Un potager est beaucoup plus intéressant qu'un gazon à ce point de vue. Les jardins communautaires favorisent les échanges humains et le bon voisinage.

Il y a aussi des entreprises qui peuvent se développer comme les fermes LUFA (<https://montreal.lufa.com/fr/fermes>) qui appliquent un modèle de production hydroponique sur les toits. L'entreprise utilise une approche de développement durable combinant une haute productivité, le recyclage de l'eau, l'efficacité énergétique, la lutte biologique, la conversion des espaces et la réduction du gaspillage. D'autres occupent des créneaux qui s'inscrivent dans l'économie circulaire. Par exemple, en collectant du marc de café auprès des restaurateurs pour faire pousser des champignons.

De grands hôtels, comme le Château Frontenac à Québec, approvisionnent leurs cuisines en fines herbes et en miel grâce à un jardin et à des ruches sur leurs toits. Le Palais des Congrès de Montréal a installé sur son toit un véritable laboratoire d'agriculture urbaine qui contribue à réduire les îlots de chaleur par le verdissement des toits, mais aussi à produire fruits, légumes et miel qui servent non seulement à alimenter ses cuisines, mais aussi la Maison du Père, un refuge pour sans-abri. Au Saguenay, EUREKO travaille avec ses partenaires — dont l'UQAC — à mettre en place une série d'initiatives d'agriculture urbaine en milieu nordique.

Les initiatives d'agriculture urbaine constituent un rempart contre l'artificialisation des surfaces, réduisent les îlots de chaleur, permettent une meilleure gestion de l'eau et contribuent à reconnecter les citoyens avec la nature « ordinaire ». Elles contribuent aussi à améliorer la sécurité alimentaire des plus démunis en plus de favoriser l'économie sociale et les contacts humains. Ce sont de bien belles perspectives pour « l'avenir que nous voulons » au terme de l'Agenda 2030 pour le développement durable.



Les citoyens étaient invités à venir porter leurs bouteilles de vin vides devant l'Assemblée nationale et à se faire rembourser une consigne de 25 ¢. — PHOTO LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

Le gouvernement prié de ne pas céder au « lobby anti-consigne »

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Des militants environnementaux implorent le gouvernement de ne pas céder au « lobby anti-consigne » et d'élargir rapidement le système de consigne aux bouteilles de vin et de spiritueux.

C'est le message qu'ils ont martelé lundi midi devant l'Assemblée nationale, alors que s'amorçait la commission parlementaire sur le recyclage du verre. Pour l'occasion, un groupe de citoyens, en collaboration avec l'organisme AmiEs de la Terre de Québec et la compagnie Williams environnement, avaient invité la population à apporter ses bouteilles de vin vides et à se faire rembourser une consigne de 25 ¢.

« On est prêt pour la consigne. Je suis allé au Nouveau-Brunswick, en Ontario, où il y a des comptoirs de dépôt. Ça marche numéro un. Qu'est-ce qu'on attend au Québec? On le fait avec les bouteilles de bière, pourquoi on ne le ferait pas avec les bouteilles de vin? C'est ça que les Québécois veulent », a plaidé au *Soleil* le fondateur de Williams environnement, Serge Williams, en pointant le flot régulier de citoyens venus apporter leurs bouteilles vides et les klaxons d'encouragement des automobilistes.

C'est grâce à des dons que les initiateurs de l'événement ont pu rembourser la consigne aux citoyens. Le budget permettait le remboursement de 3200 bouteilles

au total. À la fin de l'activité, Williams environnement devait transporter le fruit de la collecte à la SAQ, où les employés sont en faveur d'une consigne depuis plusieurs années, a rappelé M. Williams au passage.

M. Williams déplore que 72 % du verre récupéré par les Québécois se retrouve dans les sites d'enfouissement et que le reste devienne de l'abrasif ou des matériaux de recouvrement. « Le verre, c'est recyclable à l'infini », rappelle-t-il. Non seulement la consigne est-elle la meilleure façon de s'assurer que le verre soit d'une qualité suffisante pour être recyclé, mais elle « ferait travailler du monde en plus », argue le militant.

À l'origine du mandat d'initiative sur les enjeux de recyclage et de valorisation du verre, la députée de Mercier et porte-parole de Québec solidaire en matière d'environnement, Ruba Ghazal, est en faveur de l'instauration d'une consigne sur les bouteilles de vin au Québec. « Plus de 90 % des Québécois sont en faveur, parce qu'ils savent que ce système-là va donner des résultats, comme partout ailleurs », souligne-t-elle.

« SE TENIR DEBOUT »

Malheureusement, il y a toujours eu des « lobbys anti-consigne », dont l'objectif est de maintenir le statu quo, déplore la députée. « Les producteurs ne veulent pas avoir une responsabilité de leurs produits jusqu'à la fin. Ils veulent juste payer pour que leurs bouteilles soient envoyées au centre

de tri, et après, ils s'en lavent les mains, et c'est la société qui paie pour ça », dénonce celle qui espère que le ministre de l'Environnement, Benoît Charette, « va se tenir debout devant les lobbys ».

M^{me} Ghazal ne s'émeut pas de la dernière annonce d'Éco Entreprises Québec, selon laquelle une entente entre le Groupe Bellemare de Trois-Rivières et la seule fondrière de verre au Québec, Owens Illinois, permettrait de fabriquer des bouteilles et des contenants à partir du verre issu des bacs de recyclage.

« Dès qu'ils sentent la soupe chaude, dès qu'ils sentent que le gouvernement se dirige vers une solution logique, qui est de sortir le verre du bac, ils reviennent avec une autre annonce, nous promettent le Saint-Graal, de recycler 100 % du verre. [...] C'est une façon de gagner du temps », estime-t-elle.

Selon une étude commandée par la SAQ publiée en 2015, l'implantation et l'exploitation de centres de dépôt indépendants pour récupérer les bouteilles consignées coûteraient plus de 250 millions de dollars sur cinq ans. Ruba Ghazal est sceptique. « J'aimerais la voir, cette étude. Est-ce que ce serait des centres de dépôt en or pour que ça coûte aussi cher? »



Notre vidéo sur ledroit.com et dans notre application

politique

Débats des chefs : pas d'invitation à Maxime Bernier

La commission mise sur pied par le gouvernement pour gérer deux débats des chefs – un en anglais et un en français – pendant la prochaine campagne électorale n'invite pas Maxime Bernier à participer à l'exercice; du moins pas encore.

Dans un communiqué publié lundi après-midi, le commissaire David Johnston annonce que les chefs bloquiste, conservateur, néo-démocrate, libéral et vert sont attendus à ces débats qui auront lieu en octobre.

Le commissaire dit ne pas avoir encore décidé si M. Bernier, chef du Parti populaire

du Canada (PPC), répond à deux des trois critères d'admission nécessaires pour se joindre aux débats.

Ces trois critères, les voici : le parti doit présenter des candidats dans au moins 90 % des circonscriptions le 21 octobre, le parti doit être représenté aux Communes par un député étant élu sous la bannière du parti, les candidats du parti ont « une véritable possibilité » d'être élus ou ils ont eu, dans une élection générale passée, au moins quatre % des votes. Comme le Parti populaire du Canada est un nouveau parti,

les deux derniers critères lui sont difficiles à remplir.

« Pour le moment, la Commission n'a pas reçu suffisamment de preuves lui permettant de conclure que le Parti populaire du Canada a une possibilité réelle de faire élire plus d'un candidat au cours de la prochaine élection fédérale », peut-on lire dans le communiqué de la commission.

M. Bernier s'est dit « très déçu » par cette « décision préliminaire ». « La Commission semble s'être basée uniquement sur des sondages, et ne pas avoir tenu compte du contexte

politique récent », écrit le chef du PPC dans un communiqué diffusé en fin de journée.

M. Bernier souligne que dans une lettre envoyée à la commission le mois dernier, il a argué que l'histoire récente dans d'autres démocraties occidentales démontre qu'un parti populiste, même fondé depuis peu, a « d'excellentes chances » de croître rapidement et de faire élire des candidats.

Le parti a jusqu'au 9 septembre pour fournir pareilles preuves. La liste définitive d'invitations sera publiée le 16 septembre.

LA PRESSE CANADIENNE

Craintes d'une immigration plus homogène



PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

La nouvelle façon de sélectionner les immigrants risque de favoriser la venue d'hommes européens blancs et francophones au Québec, au détriment d'une immigration variée et multiculturelle, craint un regroupement d'organismes communautaires.

« La vision de l'immigration est un peu simpliste. [...] On oublie qu'on parle aussi de personnes », commente Veronica Islas, représentante de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), qui regroupe environ 150 organismes.

De passage lundi en commission parlementaire pour discuter de la planification de l'immigration 2020-2022, M^{me} Islas et ses collègues Eva Lopez et Dominique Lachance ont critiqué la vision « réductrice » et « utilitariste » que le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) semble avoir de l'immigration. Selon elles, vouloir se servir des nouveaux arrivants seulement pour combler les besoins de main-d'œuvre des

entreprises entraînera une immigration plus homogène au Québec.

MOINS DE FEMMES

La TCRI dénonce la volonté du gouvernement de hausser seulement le nombre d'immigrants économiques, laissant de côté les réfugiés et les personnes qui profitent de la réunification familiale. Ces deux catégories d'immigration seraient gelées jusqu'en 2022 selon le plan de la CAQ.

« On les considère comme un fardeau », déplore M^{me} Lachance. La directrice du Centre multiethnique de Québec explique qu'on doit plutôt considérer les réfugiés comme un apport économique au Québec, étant donné que ceux-ci finissent pas payer des impôts qui surpassent les prestations et les services d'aide reçus. « C'est peut-être un peu plus long, mais c'est un investissement à long terme » pour la société, croit-elle. Surtout que les réfugiés ont tendance à rester davantage au Québec que les immigrants économiques, qui sont plus mobiles.

La TCRI est d'avis que le plan d'immigration proposé par la CAQ fera en sorte qu'au final, moins de femmes immigreront au Québec, étant donné qu'elles sont plus nombreuses dans la catégorie du regroupement familial (58 %). « La femme va devoir attendre longtemps avant d'aller rejoindre son mari », redoute M^{me} Lopez.

Souvent, « cette absence est très difficile à tenir » pour le conjoint qui est déjà arrivé dans son pays d'accueil et qui occupe un emploi.

« Ce nouveau modèle ne va-t-il pas conduire à choisir des immigrants européens et blancs, allant à l'encontre de décennies de diversification ? »

— Eva Lopez de la TCRI

« On [considère les réfugiés] comme un fardeau [...], mais c'est un investissement à long terme »

— Dominique Lachance, dg du Centre multiethnique de Québec

« PRIVATISATION »

Le fait que les employeurs vont dorénavant pouvoir sélectionner à l'international les travailleurs



La directrice du Centre multiethnique de Québec, Dominique Lachance, s'interroge sur la place qu'auront les réfugiés et les conjointes des immigrants sélectionnés dans le plan caquiste. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

dont ils ont besoin risque également de changer la donne selon la TCRI, qui craint une « privatisation » de l'immigration. À ce chapitre, le ministre de l'Immigration Simon Jolin-Barrette a soutenu que le gouvernement du Québec gardera le pouvoir de sélectionner ses immigrants et qu'il n'y aura pas de privatisation. « Je vous rassure, on n'est pas là du tout. »

« Ce nouveau modèle ne va-t-il pas conduire à choisir des immigrants européens et blancs, allant à l'encontre de décennies de diversification régionale et culturelle de l'immigration ? », s'inquiète le regroupement dans son mémoire.

Parce que selon M^{me} Lopez, dans le monde du travail, « il y a de la discrimination, il y a du racisme, il faut pas se le cacher ». Par exemple, elle rencontre souvent des immigrants qui changent de prénom

sur leur CV pour avoir une chance d'être convoqués en entrevue.

NOUVEAU PLAN DE MATCH

Rappelons que la CAQ a abaissé les seuils d'immigration au Québec à 40 000 personnes en 2019, afin de « réparer » le système d'immigration, indique le ministre Jolin-Barrette. Rehausser les seuils à 52 000 personnes équivaut à un retour en 2022 au nombre d'immigrants qui prévalait en 2018 sous les libéraux de Philippe Couillard.

La consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 se déroule toute la semaine à l'Assemblée nationale. Les parlementaires entendront les commentaires de 31 groupes d'ici jeudi. Le gouvernement a ensuite jusqu'au 1^{er} novembre pour livrer son plan de match final pour les trois prochaines années.

AIDE JURIDIQUE AUX IMMIGRANTS

Trudeau compense les coupes de Ford

La Presse canadienne

TORONTO — Le gouvernement Trudeau compense les coupes effectuées par le gouvernement de Doug Ford dans l'aide juridique aux immigrants.

Ottawa effectue un « investissement ponctuel » de 26,8 millions \$ cette année dans l'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés, afin de faire face à la hausse du nombre de demandes d'asile, mais aussi aux compressions budgétaires en Ontario.

Le gouvernement Trudeau avait prévu dans son budget de 2019 un investissement de 49,6 millions \$ sur trois ans pour l'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés. Or, face à la forte demande — et « au moment où des compressions budgétaires provinciales menacent ces services importants » en Ontario —, Ottawa a annoncé lundi un investissement ponctuel de 25,7 millions \$ dans cette province.

Cette somme servira de munition à Justin Trudeau pour des attaques préélectorales contre les conservateurs ontariens de Doug Ford, mais surtout les conservateurs d'Andrew Scheer, qui accusent le gouvernement libéral de laxisme à la frontière, notamment au chemin Roxham, dans le sud du Québec.

Le premier ministre a bien précisé qu'il s'agissait d'un investissement ponctuel, mais il a ajouté que son gouvernement étudierait les façons d'assurer la pérennité de ce programme d'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés. « Dans ce cas spécifique, le gouvernement

fédéral peut être présent pour augmenter son appui pour les gens très vulnérables ici en Ontario, a indiqué lundi M. Trudeau en conférence de presse à Toronto. Mais effectivement, on ne va pas pouvoir faire ça dans bien des domaines, c'est pour ça que c'est très important que les Canadiens fassent le bon choix cet automne, pour éviter les coupures aux plus vulnérables — ce que les conservateurs font à chaque fois. »

Dans son budget du printemps dernier, le gouvernement conservateur de Doug Ford a réduit de 30 pour cent l'enveloppe consacrée à l'aide juridique en général, en éliminant notamment le programme destiné aux immigrants et aux réfugiés. Le Procureur général de la province, Doug Downey, soutenait alors que c'était à Ottawa de payer la note, puisque l'immigration est de compétence fédérale. Et comme les politiques libérales se sont soldées par une hausse des demandes d'asile, Ottawa devrait augmenter ses investissements à ce chapitre, disait-il.

M. Trudeau a soutenu lundi que l'aide juridique pour les immigrants avait toujours été un champ de compétence partagée, mais que le gouvernement Ford avait « décidé de s'en retirer ».

Le gouvernement fédéral offre aussi une enveloppe supplémentaire ponctuelle de 1,16 million \$ en Colombie-Britannique et de 20 000 \$ au Manitoba. Ottawa estime que pour les provinces participantes, cet investissement permettra de « fournir jusqu'à 100 % du financement » de l'année 2019-2020.



Le gouvernement de Justin Trudeau a annoncé lundi un investissement ponctuel de 25,7 millions \$ en Ontario. — LA PRESSE CANADIENNE



Le vapotage est souvent perçu, à tort, comme une activité banale et sans risque. — PHOTO PRESSE CANADIENNE, NAM Y. HUH

Une analyse associe vapotage et marijuana

JEAN-BENOIT LEGAULT

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les adolescents et jeunes adultes qui vapotent sont plus susceptibles de consommer aussi de la marijuana, constate une nouvelle analyse réalisée par un chercheur maintenant au CHU Sainte-Justine.

La méta-analyse du docteur Nicholas Chadi, qui est publiée lundi par le journal médical *JAMA Pediatrics* et dont La Presse canadienne a pu prendre connaissance en primeur, révèle une propension de trois à quatre fois plus élevée des jeunes à consommer ou avoir consommé du cannabis parmi ceux qui se sont adonnés au vapotage.

Le risque de consommation de marijuana était plus élevé chez les adolescents âgés de 12 à 17 ans qui vapotaient que chez les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans.

« C'est une trouvaille importante pour nous, a dit le docteur Chadi, un pédiatre spécialisé en toxicomanie et médecine de l'adolescence. Le risque est plus élevé dans les deux sous-groupes, mais il est presque deux fois plus élevé chez les plus jeunes. »

Conduite au sein de son ancienne affiliation et non au CHU Sainte-Justine alors qu'il était le tout premier pédiatre en Amérique du Nord à compléter un *fellowship* en toxicomanie pédiatrique au Boston Children's Hospital/Harvard Medical School, la méta-analyse

« Association Between Electronic Cigarette Use and Marijuana Use Among Adolescents and Young Adults » portait sur 21 études regroupant près de 130 000 participants.

SUSCEPTIBILITÉ DU CERVEAU

Les résultats de cette étude correspondent aux connaissances médicales actuelles, selon lesquelles un cerveau plus jeune et moins développé est plus vulnérable à l'usage de substances et à la dépendance.

La nicotine et la marijuana affectent toutes deux les voies neuronales associées au plaisir et à la récompense. Les deux substances pourraient influencer la sensibilité à long terme du cerveau à d'autres substances psychoactives et à des comportements toxicophiles pendant la vie adulte.

« Plus on est jeune, plus notre cerveau est susceptible de devenir accro aux substances, donc le risque de consommer de la nicotine ou de faire du vapotage est encore plus grand chez les plus jeunes ados », a précisé le docteur Chadi.

Cette méta-analyse, qui serait la première publiée dans la littérature à associer cannabis et vapotage, ne permet pas de conclure que le vapotage mène directement à la marijuana — mais la situation commence à se préciser.

« On ne peut pas prouver un lien de causalité, a reconnu le chercheur. Par contre, quand on a un grand nombre d'études qui montrent une association dans une même direction, et qu'on

s'aperçoit que l'association se maintient dans les études longitudinales et les études transversales, on a une bonne raison de penser que l'exposition au vapotage est une partie de la cause de l'initiation de la marijuana. »

L'association la plus robuste a été constatée chez les sujets plus jeunes qui combinaient le vapotage à la consommation de tabac ou d'alcool. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de jeunes plus susceptibles à la consommation de substances, mais le docteur Chadi assure que les facteurs qui iraient en ce sens — comme des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale — ont été contrôlés.

Une méta-analyse publiée en 2012 et portant sur 24 études faisait état d'un lien solide entre le tabagisme des jeunes et la consommation actuelle ou future de marijuana.

POPULARITÉ DU VAPOTAGE

« Actuellement, les taux de vapotage explosent chez les jeunes, tant au Canada qu'aux États-Unis, c'est quelque chose qui se passe autour de la planète, a prévenu le docteur Chadi. La perception de risque concernant la cigarette électronique n'est pas là. »

Une étude comme celle-ci, ajoutait-il, vient montrer que la nicotine des vapoteuses est tout aussi dangereuse, voire plus dangereuse, que la nicotine des cigarettes traditionnelles quand on parle des adolescents, et dans ce cas-ci surtout des jeunes adolescents.

le monde

JEFFREY EPSTEIN

«Aucun complice ne dormira tranquille»

CATHERINE TRIOMPHE
Agence France-Presse

NEW YORK — Le ministre américain de la Justice a promis lundi de poursuivre l'enquête pour tracer d'éventuels complices des agressions sexuelles dont est accusé Jeffrey Epstein, après avoir reconnu de «graves irrégularités» dans la prison où a été retrouvé mort samedi le financier américain.

«Je peux vous assurer que l'enquête va continuer, visant quiconque [ayant été] complice d'Epstein. Aucun complice ne dormira tranquille», a déclaré le ministre William Barr, lors d'une conférence.

Des agents du FBI ont été aperçus lundi sur une petite île américaine des Caraïbes, Little St. James Island, propriété de Jeffrey Epstein.

Deux responsables des forces de l'ordre, cités par la chaîne NBC, ont confirmé que le FBI avait lancé une perquisition dans la résidence du financier sur cette île de l'archipel des îles Vierges, surnommée «l'île de la pédophilie» par certains médias.

Le ministre Barr, qui avait annoncé samedi l'ouverture de deux enquêtes sur la mort de M. Epstein, apparemment par suicide, s'est dit également «consterné» et «franchement en colère» en apprenant les carences «pour sécuriser de manière adéquate» la prison de Manhattan, où était détenu le financier depuis début juillet.

Plusieurs médias avaient indiqué dimanche que Jeffrey Epstein, qui fut longtemps une figure de la jet set avant de devenir l'un des détenus les plus en vue du pays, avait été laissé seul dans sa cellule alors qu'ils étaient censés être toujours deux, et que les rondes prévues toutes les 30 minutes n'avaient pas été respectées.

Il avait déjà été retrouvé légèrement blessé le 23 juillet après ce qui semblait être une première tentative de suicide, mais ne faisait plus l'objet d'une surveillance renforcée anti-suicide depuis le 29 juillet. Cette décision a contribué à alimenter l'indignation qui a accueilli l'annonce de son décès.

THÉORIES DU COMLOT

«Nous irons au fond des choses [...] il y aura des comptes à rendre», a assuré Bill Barr, alors que le week-end a vu une floraison de théories du complot, relayées par Donald Trump.

Beaucoup de ces théories laissaient entendre que Jeffrey Epstein, 66 ans, aurait été assassiné en raison des hommes de pouvoir qu'il avait fréquentés — du prince Andrew à Bill Clinton, en passant par l'ex-émissaire spécial pour l'Irlande du Nord George Mitchell ou le patron de Victoria's Secret Leslie Wexner — et qui auraient voulu l'empêcher de parler.

Les causes de la mort n'ont pas encore été officiellement confirmées. Le médecin légiste de Manhattan a indiqué dimanche, après avoir effectué l'autopsie, réserver ses conclusions dans l'attente de «plus d'informations».

M. Epstein a été retrouvé mort à l'aube samedi au Metropolitan Correctional Center, prison réputée particulièrement sûre, où il attendait son procès qui devait commencer au plus tôt en juin 2020.

Il avait été arrêté le 6 juillet et inculqué à New York pour avoir organisé, de 2002 à 2005 au moins, un réseau constitué de dizaines de jeunes filles, certaines collégiennes, avec lesquelles il aurait eu des rapports sexuels contraints dans ses nombreuses propriétés, notamment à Manhattan et en Floride.

Les témoignages qui ont émergé de documents judiciaires

brossaient de cet ex-professeur de mathématiques l'image d'un prédateur insatiable de mineures.

Il avait été condamné à une peine minimale de 13 mois de prison en 2008 pour des faits de prostitution après un accord critiqué avec le procureur fédéral de Floride d'alors, Alex Acosta.

Ce dernier a dû démissionner de son poste de ministre du Travail de Donald Trump après la nouvelle inculpation du financier en juillet.

POSSIBLE ENQUÊTE EN FRANCE

Après la mort de Jeffrey Epstein, Guislaine Maxwell, 57 ans, fille du défunt magnat britannique des médias Robert Maxwell et qui fut très proche du financier, fait désormais figure de suspect numéro 1, même si elle a démenti toute implication.

Elle est accusée par certaines victimes présumées d'avoir activement recruté de jeunes adolescentes afin de satisfaire l'appétit de M. Epstein et d'avoir même participé aux abus.

Dans des documents judiciaires, une victime présumée, Virginia Giuffrè, affirmait que Ghislaine Maxwell l'avait forcée à avoir des relations sexuelles avec lui.

D'autres personnalités pourraient se retrouver sur la sellette, dont le Français Jean-Luc Brunel, patron d'une agence de mannequins.

Jeffrey Epstein voyageait régulièrement à Paris, où il avait un appartement. C'est en rentrant de la capitale française en jet privé qu'il avait été interpellé début juillet.

Deux ministres français — les secrétaires d'État Marlène Schiappa (égalité femmes/hommes) et Adrien Taquet (protection de l'enfance) — ont demandé lundi l'ouverture d'une enquête dans l'Hexagone.



Philip Manshaus était souriant lundi. — PHOTO AFP, CORNELIUS POPPE

Norvège : l'auteur de l'attaque «terroriste» placé en détention

Agence France-Presse

OSLO — Yeux au beurre noir, visage tuméfié, mais souriant, l'auteur d'une fusillade dans une mosquée des environs d'Oslo, également suspecté du meurtre de sa demi-sœur, a été placé en détention provisoire lundi et devrait répondre d'«acte terroriste» et d'«homicide».

Âgé de 21 ans, Philip Manshaus, à qui la police prête des «vues d'extrême droite» et des «positions xénophobes», rejette les accusations portées contre lui et a demandé à être relâché.

Visage, cou et mains couverts d'hématomes et d'égratignures vraisemblablement occasionnés quand des membres de la mosquée l'ont maîtrisé, il a fait sa première apparition publique lundi lors de sa présentation devant le tribunal d'Oslo.

À l'issue de l'audition à huis clos, le juge a ordonné sa mise en détention provisoire pour quatre semaines, dont les deux premières en isolement total.

Selon son avocate Unni Fries, Manshaus avait demandé sa remise en liberté. «Il rejette les accusations et exerce son droit à ne pas s'expliquer», a-t-elle déclaré à la presse.

S'il n'a pas encore été formellement inculqué, la police a à ce stade de la procédure élargi les qualifications pour y inclure celle d'«acte terroriste», en plus d'«homicide».

SIGNALÉ DANS LE PASSÉ

Muni d'au moins deux armes, Manshaus a ouvert le feu samedi après-midi dans le centre islamique Al-Noor à Baerum, banlieue

résidentielle d'Oslo. Seuls trois fidèles se trouvaient dans la mosquée à ce moment-là.

Un homme de 65 ans, présenté dans les médias comme un ancien officier de l'armée pakistanaise, s'est jeté sur lui pour le maîtriser et a été légèrement blessé dans l'empoignade.

La police a indiqué lundi disposer d'une vidéo des faits filmée avec une caméra «GoPro» fixée sur un casque que portait l'assaillant.

Manshaus est aussi soupçonné d'avoir tué sa demi-sœur de 17 ans, dont le cadavre a été retrouvé quelques heures après la fusillade au domicile qu'ils partageaient.

Lundi, les services norvégiens de renseignement intérieur (PST) ont indiqué que le jeune homme leur avait été signalé «il y a environ un an», sans qu'ils y donnent suite. «Le tuyau était plutôt vague et n'allait pas dans le sens d'un projet terroriste imminent», a expliqué leur chef, Hans Sverre Sjøvold, lors d'une conférence de presse.

Peu avant l'attaque de la mosquée, un homme utilisant le nom Philip Manshaus avait posté sur le forum EndChan un message appelant ses lecteurs à déplacer la «guerre des races» d'Internet vers la vie réelle.

Son auteur s'y disait choisi par «saint tarrant», apparemment en référence à Brenton Tarrant, l'auteur de l'attaque contre deux mosquées qui avait fait 51 morts en mars à Christchurch en Nouvelle-Zélande.

Le message se concluait par «Le Valhalla attend», une allusion au lieu où, dans la mythologie norvégienne, reposent les valeureux guerriers défunts.

Cent cinquante push-ups !

**RICHARD
THERRIEN**

CHRONIQUE
Le Soleil



« **T**e faire jouer dans la tête. » C'est à ce manège troublant, souvent

même humiliant, que doivent se prêter les aspirants au groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec. « Tu te sens comme un moins que rien », avoue un des 55 candidats de la série documentaire *GTI : groupe tactique d'intervention*, un des gros morceaux de la programmation d'automne de Canal D, dévoilée à la presse lundi.

J'avoue avoir été secoué par les longs extraits de cette série, la première à nous donner accès aux coulisses du camp de sélection de ces commandos de la police. Ça m'a rappelé les premiers épisodes de *Blue Moon*, où on pousse le personnage joué par Karine Vanasse au-delà de ses possibilités. Comme le dira un des commandants, les gars (et une femme) ne sont pas là pour « cueillir des fraises », mais pour s'imprégner, le plus brutalement possible, de ce qu'ils devront affronter sur le terrain.

Dans l'une des épreuves, qu'on appelle « la chambre à gaz », ils doivent tenir dans une pièce enfumée le plus longtemps possible. S'ils choisissent de sortir, pris de panique, l'aventure est terminée pour eux. On ne tolère pas les mauviettes. Et il n'y a pas de place à ne serait-ce qu'une seconde de paresse. Il suffit que deux ou trois candidats déposent leur sac pour qu'on punisse tous leurs camarades en leur imposant une intense séance de *push-ups*.

La méthode et le ton arrogant jurent avec notre dénonciation de toutes formes d'intimidation et d'humiliation dans tous les milieux, de l'école au travail. Et quand on constate que certains qui ont été refusés à la première expérience, y reviennent une deuxième et une troisième fois, on se demande qui est assez masochiste pour s'imposer une telle punition. La série de 10 demi-heures commence le mercredi 28 août à 19 h 30.

Ailleurs dans la nouvelle grille, j'ai été très impressionné par les images de *Dynasties* — rien à voir avec Alexis et Krystle

Carrington —, une série de la BBC tournée sur quatre ans, qui révolutionne le documentaire animalier. Oubliez la contemplation des séries du genre, on est complètement dans l'action. L'univers de cinq familles d'espèces d'animaux menacés d'extinction (pingouins, chimpanzés, lions, tigres et lycaons) est raconté comme une fiction, avec ses rebondissements et ses défis. On a même qualifié l'œuvre de « *Game of Thrones* de l'animalier », tellement on est happé par les intrigues. Les cinq épisodes d'une heure sont présentés en rafale, dans la semaine du lundi 26 août, à raison d'un par soir, à 20 h.

Autre dynastie, mais tout aussi vorace que celle du président américain. J'ai une indigestion du personnage, mais j'avoue être curieux de voir *La dynastie Trump*, en trois épisodes de deux heures. Une minisérie colossale de la chaîne A&E, composée d'archives inédites de son enfance notamment, pour mieux comprendre l'être tordu, mais connu de la terre entière, qui ne lâche jamais. À partir du jeudi 5 septembre à 20 h.

La météo est probablement le sujet le plus discuté autour de la machine à café. Dans *Méchante météo*, une série québécoise de six épisodes diffusée dès le lundi 2 septembre à 20 h, des victimes de la foudre racontent leur expérience traumatisante. D'autres rappelleront des épisodes douloureux de leurs vies liés aux inondations, aux tornades et aux tempêtes de neige. Nos hommes forts d'hier avaient-ils un réel mérite? Pour le savoir, *Tour de force* demande à des colosses d'aujourd'hui de reproduire les exploits de Louis Cyr et autres Grand Antonio. Le lundi à 19 h 30 dès le 7 octobre.

Canal D se démarque toujours par ses documentaires uniques à *Docu-D*, le jeudi à 22 h. J'étais déjà ému en voyant les premières images de *Camp Papillon : un été de rêve*, sur le formidable don de soi de moniteurs de 16 à 21 ans, pour des jeunes vivant avec un handicap physique ou intellectuel. Plus tard en décembre. Et j'ai follement hâte de voir *Empire félin*, deux heures sur la passion de l'humain pour les chats, le



La série *GTI : groupe tactique d'intervention*, qui sera diffusée par Canal D, nous plonge dans les coulisses du camp de sélection du groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec. — PHOTO FOURNIE PAR CANAL D

3 octobre. À inscrire à l'agenda le 21 novembre à 22 h : *La mosquée : une communauté menacée*, qui revient sur la tragédie de la Grande Mosquée de Québec et sur ceux qui l'ont vécu de l'intérieur. J'y reviendrai certainement. Du côté des acquisitions, *Trois étrangers identiques* raconte l'histoire rocambolesque de triplés séparés à la naissance, qui ont découvert l'existence des autres à l'âge adulte. Le 26 septembre.

Canal D aura 25 ans en janvier prochain. On est loin de la chaîne sans publicités des débuts, mais la directrice des productions originales et chef de marque, Mélanie Bhérier, se dit convaincue que la « marque pertinente et crédible » de Canal D est restée intacte. Davantage regardée par un public masculin, la chaîne de Bell Média avait perdu des plumes ces dernières années, mais regagne en popularité; la part de marché est passée de 1,7 à 2,2 % par rapport à l'année dernière. Les titres qui obtiennent le plus de succès sont les docu-réalités québécoises aux personnages attachants, comme *Vie de chantier*, de retour pour une deuxième saison le 27 août, et *Éboueurs*, qui nous confrontait à notre propre gestion de nos ordures. Sachez qu'il y aura

aussi une deuxième saison à cette excellente série, l'année prochaine.

INVESTIGATION

La petite sœur de Canal D, Investigation, a aussi progressé dans les sondages. J'ai eu le malheur de tomber récemment sur *Hollywood Autopsy*, une série documentaire très quelconque, sensationnaliste, mais néanmoins accrocheuse, sur les destins tragiques de vedettes américaines, dont Prince, Steve McQueen et Gary Coleman, d'Arnold et Willy, disparu trop jeune comme sa collègue Dana Plato. La chaîne les diffuse en rafale, de sorte qu'on nous garde accroché pour des heures. Appelons ça un plaisir coupable.

Cet automne, la chaîne propose *Survivre à R. Kelly*, qui donne la parole aux victimes présumées de l'artiste depuis les années 2000, les jeudis 19 et 26 septembre à 20 h. Et *Mary Kay Letourneau : l'amour interdit*, sur l'idylle entre une enseignante et son élève de 12 ans, qui avait fait grand bruit en 1997, le jeudi 17 octobre à 20 h. Seulement cette semaine, quatre autres chaînes dévoileront leur programmation : Zeste, ICI ARTV, ICI Explora et CASA.

carrefour culturel

arts@ledroit.com

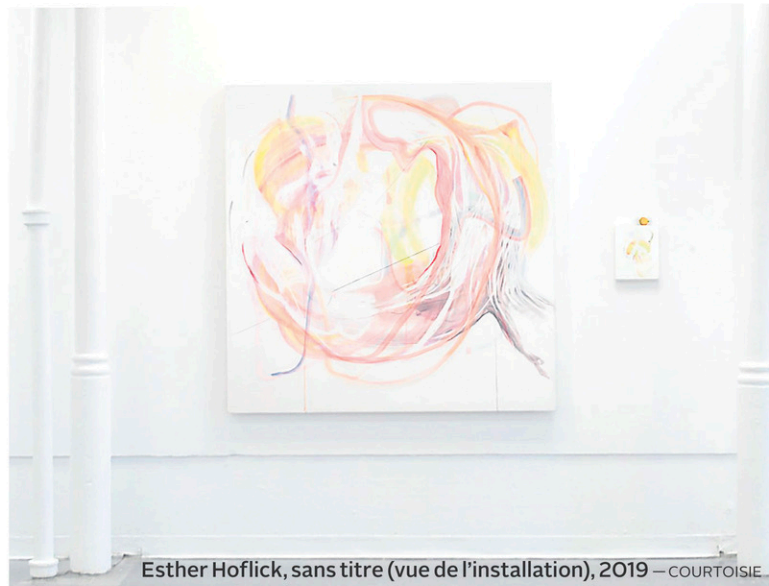
Le métal bleu d'Erja Lyytinen



Le Sud américain a donné au monde le blues; la Scandinavie, un Valhalla de groupes métal. Entre les deux se trouve la Finlandaise Erja Lyytinen, grande prédicatrice d'un blues inspiré du son complexe de son Grand Nord natal et insufflé de pop, de soul et de jazz. Sacrée «Guitariste de l'année» aux European Blues Awards de 2017, la musicienne et chanteuse s'est cultivé en 15 ans de carrière une réputation enviable, qui l'a menée à assurer la première partie de Carlos Santana et à partager la scène avec le géant mexicain de la guitare. Erja Lyytinen sera de passage au bistro Rainbow ce vendredi 16 août à 21 h dans le cadre de sa tournée internationale, qui suit le lancement de son onzième album studio *Another World*.

Renseignements : therainbow.ca

Esther Hoflick expose à Karsh-Masson



Esther Hoflick, sans titre (vue de l'installation), 2019 — COURTOISIE

L'artiste en arts visuels Esther Hoflick présentera *Unnaming (Taire les noms)* à la galerie Karsh-Masson, dans l'hôtel de ville d'Ottawa, du 14 août au 8 septembre. Cette exposition est le résultat de sa thèse de maîtrise en arts visuels à l'Université d'Ottawa, pendant laquelle l'étudiante s'est intéressée à la perception et sa relation avec le monde physique. Par sa technique, l'artiste explore «le réenchantement et ce que signifie, sur le plan phénoménologique, le fait d'être humain». Originaire de Peterborough, Esther Hoflick a cofondé la galerie Night Owl Contemporary, dirigé l'école d'art communautaire The Living Art Room, et travaillé comme conservatrice pour le site de vente aux enchères Artbomb. Ses créations ont été exposées à Peterborough, à la Galerie d'art de Guelph, à Espace Projet, à Montréal, à la Galerie UQO, à Gatineau, et sur le site Artfetch, basé à Dublin, en Irlande. Le vernissage de *Taire les noms* aura lieu le jeudi 22 août, de 17 h 30 à 19 h 30.

Renseignements : ottawa.ca/kmgallery

Témoignages et poésie chez Bouquinart



Julie Boulanger — ARCHIVES, LE DROIT

L'auteure Julie Boulanger et la poète Lise Careau seront les prochaines invitées des Dimanches dédicaces, ce 18 août, à la librairie Bouquinart. Dans *Mots de cœur : Témoignages d'une survivante* et de son conjoint proche aidant, Julie Boulanger raconte son combat contre un cancer du sang; ses luttes, ses peines et ses craintes s'y trouvent, tout comme les passages lumineux de ce sombre chapitre. Pour sa part, Lise Careau a publié début 2019 *Libre et joyeuse*, poésie en cinq temps, recueil qui plonge à la fois dans la profondeur et la légèreté. Les deux écrivaines seront sur place de 11 h à 13 h.

Renseignements : Page Facebook «Bouquinart Librairie & Galerie d'art»

Par ailleurs, du 16 au 18 août, le sixième Festival du Vieux-Aylmer battra son plein sur et autour de la rue Principale. En plus de marchés artisanaux et d'œuvres d'art gonflables, la programmation comprend des visites commentées du parcours d'art public Tout-terrain avec l'Imagier (samedi et dimanche, 15 h) ainsi qu'une série de spectacles gratuits et payants. Bien sûr, Bouquinart se joint à la fête. Samedi, la librairie et galerie accueillera une performance du peintre Jacques Desgagnés (10 h 30 à 17 h) et une rencontre avec le sculpteur de bois Michel Bertrand (13 h à 16 h). Tout le weekend, les toiles des artistes Rita Rodrigue et Robert Sauer pourront y être admirées.

Renseignements : apica.ca/activites/festival-vieux-aylmer

Recycl'art à Denholm

Dans la foulée de sa tournée régionale, l'exposition *Recycl'art* prendra l'affiche à Denholm le samedi 17 août, au Parc des chutes, sur le chemin Pagan. L'initiative du Centre d'Art contemporain de l'Outaouais (CACO), démarrée en 2015, encourage les artistes à donner une deuxième vie aux débris en créant des œuvres à partir d'éléments récupérés de l'industrie et de la nature. À Denholm, les œuvres de Mustapha Chadid, Mélodie Coutou, Donald Doiron, Firmin Falardeau, Michèle Lemay, Angèle Lux, Denis Marceau, Dalia Mendoza Limon et Josée St-Jean resteront exposées jusqu'au 24 août. Un vernissage est prévu le samedi 17 août à compter de 13 h 30 dans le cadre du Festival d'été de Denholm. Le cinquième et dernier arrêt de la tournée transportera *Recycl'Art* à L'Ange-Gardien du 9 au 15 septembre.

Une quinzaine d'artistes locaux au FMG

L'ancien participant à *La Voix* Justin Lagacé fera vibrer le parc de la Baie lors du 32^e FMG, de même qu'une quinzaine d'artistes et de groupes de la région dévoilés lundi.

Le chanteur country et son groupe Hillbilly Brothers joueront sur la scène Casino Lac-Leamy le dimanche 1^{er} septembre, avant le début du tournage de l'émission *Belle et Bum*.

Du côté de la scène Hydro-Québec, le nouveau quatuor Minor Escape réchauffera les planches pour les artistes du gala d'humour et les Salebarbes le jeudi 29 août. Le vendredi, l'honneur de la première partie d'Ariane Moffatt reviendra à Florence et Myriame, qui s'étaient illustrées à Cégeps en spectacle ce printemps. Le samedi 31 août, le country sera au menu : les deux chanteuses de Sugar Crush et Phil G. Smith, dont le premier long jeu *On fait du country* est paru en mai dernier, ébourifferont les festivaliers avant de passer le relai à Yoan.

La programmation du dimanche 1^{er} septembre offrira l'occasion de voir la chanteuse gospel, soul et hip-hop Kishana Sultana ainsi que le groupe rock Les Malpris, qui souligne son dixième anniversaire cette année. Le lundi 2 septembre, le trio de guitaristes Les 3 de pick et le duo de Rosalie Céré et Orlane Morin, ex-participants aux concours Cégeps et Secondaire en spectacle de 2019, investiront la scène en alternance avec LGS et Les Brothers.

Pour son 32^e festival, le FMG inaugurera une nouvelle scène. La scène Festive sera exclusivement réservée aux artistes de la région ou qui ont un lien avec l'Outaouais et l'Est ontarien. On pourra y voir l'humoriste originaire d'Hawkesbury Julien Tremblay, le folk-rockeur Danny Richard, GIROUX, quintette de reprises et de compositions originales piloté par Martin Giroux, le trio Groovy Little Orchestra, la cinquantaine de chanteurs du chœur La Chanterelle, ainsi que Jazzish, sympathique sextuor qui a ravi le public et le jury de Secondaire en spectacle.

Les détails de la programmation se trouvent au montgol-fieresgatineau.com.

CATHERINE MORASSE, LE DROIT

VOL DE DONNÉES CHEZ DESJARDINS

Une facture d'au moins 70 M\$

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

MONTREAL — Le vol de données personnelles qui a ébranlé le Mouvement Desjardins en juin oblige l'institution à prévoir une charge de 70 millions \$ au deuxième trimestre, ce qui n'a toutefois pas empêché le groupe coopératif financier d'afficher un excédent en légère hausse au cours de cette période.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin, l'excédent avant ristournes aux membres a été de 692 millions \$, en progression de 2,2 % par rapport à la même période l'an dernier. Abstraction faite des éléments non récurrents, la progression aurait été de 26,3 %.

Ces résultats « témoignent de la solidité financière du Mouvement Desjardins, mais aussi de sa capacité à faire face à des situations imprévues comme on l'a vu au cours de l'été », a affirmé lundi le président et chef de la direction de Desjardins, Guy Cormier, en faisant référence à la fuite massive de données personnelles lors d'une conférence téléphonique visant à présenter ces résultats.

Les deux premiers trimestres combinés se traduisent par un excédent de 1,093 milliard \$. Ce résultat représente une diminution de 7,2 % par rapport aux six premiers mois de 2018, mais s'explique d'une part par les indemnités inhabituellement élevées encaissées par l'assureur de dommages de Desjardins après un hiver marqué par de multiples carambolages, des toits effondrés, des tempêtes à répétition, des épisodes de verglas et, bien sûr, les inondations printanières dévastatrices.

D'autre part, les résultats de 2018 avaient été gonflés par des revenus non récurrents et « quand on exclut ces revenus exceptionnels, les excédents du premier semestre sont en hausse de 40 millions ou de 4,2 % », a expliqué M. Cormier, ajoutant que « le deuxième trimestre de 2019 est le deuxième meilleur trimestre de toute l'histoire du Mouvement Desjardins ».

LE COÛT D'UNE FUITE MASSIVE

Le simple fait de tenir une conférence téléphonique au deuxième trimestre — un geste rare pour le Mouvement qui tient habituellement une seule conférence pour



Le président de Desjardins Guy Cormier assure que l'institution dispose d'une marge de manœuvre. — ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

ses résultats annuels — témoigne de l'importance qu'a eue la fuite de données qui a affecté 2,7 millions de ses membres particuliers.

La somme de 70 millions \$ mise de côté pour compenser la fuite se décline ainsi : 30 millions \$ ont été alloués aux frais entraînés par la protection d'Equifax offerte et payée par Desjardins, ainsi qu'aux coûts liés aux ententes avec une autre firme de vérification de crédit, TransUnion, auxquels s'ajoutent des frais juridiques. Guy Cormier est d'ailleurs convaincu que ce montant ne sera pas dépassé puisqu'il couvre la totalité de la protection : « La facture pour les cinq prochaines années que Desjardins aura à assumer pour la protection qu'on offre avec ce service Equifax a été totalement captée dans les charges du deuxième trimestre. Donc il n'y aura pas d'autres coûts pour Equifax et TransUnion. »

L'autre 40 millions \$ est une provision visant à payer les déboursés éventuels de la « Protection membres Desjardins ».

« Ce 40 millions \$, on l'a évalué

en fonction d'hypothèses sur notre service d'assistance. Combien de gens on pense qui pourraient être victimes de la fuite. On a fait des analyses avec nos assureurs et nous sommes très rassurés actuellement que ce 40 millions \$, pour les prochaines années, pourrait être suffisant », a avancé le président.

La facture pourrait toutefois être plus salée, puisque Desjardins affirme qu'elle pourrait « réévaluer cette provision périodiquement selon la situation ». Le Mouvement n'a d'ailleurs pas mis un sou de côté pour faire face à d'éventuelles actions collectives en justice : « Tout ce qui touche les recours collectifs, actuellement il n'y a rien d'intégré dans la mesure où les recours n'ont même pas été acceptés et que les dossiers n'ont même pas été traités en Cour », a expliqué Guy Cormier.

AUCUN IMPACT SUR LES RISTOURNES

Ce dernier affirme toutefois avec force que la somme n'est pas soustraite des ristournes aux membres :

« Nous avons augmenté notre provision de ristourne de 12 pour cent au deuxième trimestre [...] On s'enligne pour verser une ristourne égale ou même supérieure à celle de l'année passée. Donc, pour les membres, il n'y aura pas de baisse de ristourne. »

« Ce 70 millions \$, aurait-il pu être alloué à d'autres projets d'investissement ? Aaurait-il pu être alloué à d'autres éléments d'innovation de produits ? La réponse est oui, mais très certainement pas à une baisse de ristournes. Au contraire, on a provisionné une hausse de 12 % », a fait valoir M. Cormier.

Rappelant que le Mouvement Desjardins affiche un excédent de plus de 2 milliards \$, il reconnaît que « ça paraît gros 70 millions \$, mais on a de la marge de manœuvre [...] On est très confiant d'être capables de compenser ce 70 millions au cours des prochains mois à même nos opérations courantes. »

MESURES SPÉCIALES POUR MINEURS ET JEUNES ADULTES

Le Mouvement Desjardins s'est par ailleurs retrouvé aux prises avec un problème assez unique, lui qui recrute des membres de façon intensive dans les établissements scolaires ; plusieurs de ces membres sont des mineurs et de très jeunes adultes qui n'ont aucun dossier de crédit et qui, donc, ne pouvaient bénéficier d'aucune protection de leur identité de la part d'Equifax.

« On a trouvé une solution depuis environ trois semaines où, à travers un parent ou un tuteur, on a envoyé une lettre pour chacun de ces enfants qui avaient été victimes de la fuite. On leur a donné une procédure et ils ont eu un code et ils ont pu appeler chez Equifax et aujourd'hui [...] il y a une solution propre aux mineurs qui ont été victimes de la fuite de Desjardins. Ils peuvent avoir une protection et s'il y avait quelque chose sur leur dossier de crédit — ils n'en ont pas actuellement, mais si un jour ils en ont un — le tuteur ou le parent va recevoir la lettre au nom de son enfant », a expliqué M. Cormier.

« Le parent ou le tuteur d'un jeune est en mesure de communiquer avec Equifax ou mieux de communiquer avec Desjardins et on sera capables de faire activer une protection pour le jeune. »

Quant aux jeunes adultes de 18 ans et plus qui n'ont jamais contracté de prêt étudiant et qui n'ont aucun dossier de crédit, ceux-ci peuvent activer la même solution que pour les membres mineurs. Dans un courriel d'explications envoyé à la demande de La Presse canadienne, une porte-parole du Mouvement a précisé que « lorsque [ce jeune adulte] obtiendra du crédit et qu'un dossier de crédit sera ouvert avec les mêmes informations que celui ouvert pour l'alerte de fraude, cette alerte y sera transférée ».

↑ OR
+ 8,70
US\$ **1517,20**

↑ PÉTROLE
+ 0,43
54,93

↓ S&P TSX
- 103,57
16 237,77

↓ NASDAQ
- 95,73
7863,71

↓ DOW JONES
- 391
25 896,44

↓ LE DOLLAR
- 0,09
USc **75,55**

↓ EUROc **67,41**

facebook/LeDroitca

@LeDroitca



Les actionnaires de Transat A.T. devraient voter sur l'offre d'Air Canada le 23 août, qui devrait encore faire l'objet d'un examen minutieux de la part de Transports Canada et du Bureau de la concurrence. — PHOTO PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

ACHAT DE TRANSAT

Le Tribunal des marchés financiers bloque Mach

CHRISTOPHER REYNOLD
La Presse canadienne

MONTREAL — Le Tribunal administratif des marchés financiers interdit à Groupe Mach d'acheter un important bloc d'actions de Transat A.T., bloquant ainsi les démarches du groupe immobilier visant à faire dérailler la vente du voyageur à Air Canada — une transaction qui semble de plus en plus probable.

Rendue lundi, cette décision est intervenue au lendemain de la bonification de l'offre de la plus importante compagnie aérienne au pays, qui allonge 200 millions \$ de plus. Cela a fait décoller le cours de l'action de la société mère d'Air Transat à la Bourse de Toronto, qui a clôturé à 16,75 \$, en hausse de 4,96 \$, ou 42,07 %.

Air Canada propose désormais 18 \$ pour chaque action du voyageur, comparativement à 13 \$ auparavant. L'offre totale atteint ainsi environ 720 millions \$, par rapport à 520 millions \$ précédemment.

Principal actionnaire de Transat A.T. avec une participation de 19,3 %, Letko, Brosseau et

associés avait signalé, plus tôt cet été, son intention de voter contre la transaction si le prix offert par Air Canada demeurait à 13 \$ par action. La firme a toutefois changé son fusil d'épaule à la suite de la nouvelle mouture de la transaction dévoilée dimanche, en soirée.

Mach souhaitait acquérir 19,5 % des actions de catégorie B de Transat A.T. en proposant 14 \$ par titre dans le but de voter contre l'offre d'Air Canada — qui doit recueillir l'appui d'au moins les deux tiers des actionnaires du voyageur — le 23 août.

La décision du tribunal, qui cite un «abus clair des marchés des capitaux» de la part de Mach, signifie que le groupe immobilier n'est pas autorisé à acquérir des actions dans le cadre de son plan et doit restituer rapidement aux actionnaires les actions déjà déposées.

Le directeur des affaires publiques chez Transat A.T., Christophe Hennebel, a laissé entendre que l'offre bonifiée d'Air Canada était survenue à la suite de discussions avec les principaux actionnaires de la société, notamment le Fonds de solidarité FTQ, la Caisse de dépôt et placement du Québec et PenderFund Capital Management.

«C'est évidemment la décision d'Air Canada», a-t-il indiqué, au cours d'un entretien téléphonique.

DES CRITIQUES

Le président de Mach, Vincent Chiara, a quant à lui écorché de nouveau les dirigeants de Transat A.T. en raison de leur appui à la proposition d'Air Canada.

«Ils doivent encore rendre des comptes aux actionnaires sur les raisons pour lesquelles ils ont endossé cette offre de 13 \$ par action comme ils l'ont fait», a déclaré M. Chiara à La Presse canadienne, au cours d'une entrevue téléphonique. Si nous n'avions pas fait ce que nous avons fait, cet accord aurait été conclu à 13 \$. Il n'y avait pas d'autre offre. Air Canada allait payer 200 millions \$ de moins.»

M. Chiara a déclaré avoir reçu des appels de parties intéressées pour faire une offre concurrente, mais a dit ne pas être «sûr que nous soyons prêts à y aller».

«Nous ne sommes pas encore prêts à prendre une décision, a-t-il déclaré. Mais je dois admettre que c'est une offre réelle [d'Air Canada]. C'est finalement une offre réelle.»

Transat A.T. a accepté d'augmenter ses frais de rupture de 40 millions \$.

L'analyste Doug Taylor de Canaccord Genuity a estimé que l'offre d'Air Canada présentait «un potentiel élevé afin d'obtenir le soutien nécessaire des actionnaires».

«L'accord n'est toujours pas acquis d'avance», a indiqué l'analyste, dans une note.

VOTE À VENIR

Les actionnaires de Transat A.T. devraient voter sur l'offre d'Air Canada le 23 août, qui devrait encore faire l'objet d'un examen minutieux de la part de Transports Canada et du Bureau de la concurrence.

Air Canada et le voyageur détiennent ensemble une part du marché transatlantique de 60 % depuis le Canada, se chevauchent sur certaines destinations soleil et maintiennent leur emprise sur les voyages aériens à Montréal.

Les pilotes d'Air Transat, représentés par l'Air Line Pilots Association, ont déclaré vendredi, avant l'apparition de la nouvelle offre, soutenir l'acquisition d'Air Canada, citant «une plus grande protection de la main-d'œuvre et une sécurité de l'emploi».

Immigration : d'importants investissements étrangers mis en jeu

Le milieu de la finance demandera mardi au gouvernement Legault de hausser ses seuils d'immigration, à défaut de quoi il risque de se priver d'importants investissements étrangers.

En raison des délais d'admission trop longs, les investisseurs étrangers pourraient décider d'aller faire fructifier leur argent ailleurs, fera-t-on valoir.

La consultation publique sur le Plan d'immigration du Québec 2020-2022 s'est amorcée lundi. Un groupe d'intermédiaires financiers, dont la Financière Banque Nationale, viendra témoigner mardi pour une optimisation du programme des immigrants investisseurs, qui permet aux PME québécoises de bénéficier de capital étranger.

L'accroissement des investissements étrangers est l'une des priorités du gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ), qui a également annoncé privilégier une immigration économique. Or, le plan de la CAQ cette année est de faire passer les seuils d'immigration de 52 000 à 40 000, une réduction de 20 % dans chaque catégorie d'immigrants, le temps d'améliorer les services de francisation et d'intégration.

Le nombre de gens d'affaires — sous-catégorie de l'immigration économique — admis annuellement au Québec depuis 2017 passe donc de 4600 à 3400. Le gouvernement caquiste entend rehausser progressivement les seuils d'immigration dès l'an prochain pour revenir à 52 000 immigrants en 2022.

«On encourage le gouvernement du Québec à revoir ses cibles [...] pour qu'on ait des admissions plus normales, a déclaré en entrevue Louis Leblanc, premier vice-président de la Financière Banque Nationale. La plus grande inquiétude que nous avons, c'est que le Québec devienne de plus en plus non compétitif.»

Le groupe d'intermédiaires financiers, qui inclut également Auray Capital, Capital Sherbrooke Street Inc., Industrielle Alliance Valeurs Mobilières et Renaissance Capital Inc., présentera au ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, une étude produite par la firme Aviseo Conseil sur les retombées économiques du programme des immigrants investisseurs.

L'étude démontre qu'entre 2009 et 2018, les rendements générés par les prêts consentis par les immigrants investisseurs ont atteint 1 milliard \$. Les subventions offertes aux PME ont engendré des retombées de 1,5 milliard \$. LA PRESSE CANADIENNE

HOROSCOPE

Mardi 13 août 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

Vous ne devriez pas refuser une proposition trop rapidement aujourd'hui. Une offre qui ne vous dit rien à prime abord pourrait éventuellement vous ouvrir d'autres portes et vous placer sur la voie que vous convoitez. La Lune arrive en Verseau, mais vous devez probablement passer par une ou plusieurs étapes intermédiaires avant de pouvoir atteindre votre objectif ultime. Toutefois vous y arriverez...

Taureau (20 avril au 20 mai)

La Lune en Verseau, imminence de Pleine Lune au carré de votre Signe, risque de transformer votre routine quotidienne. Une mi-août qui pourrait bien modifier la manière habituelle dont vous effectuez vos tâches. Vous devriez prendre le temps de vous familiariser avec de nouveaux éléments, et surtout ne pas vous décourager si vous n'y excellez pas immédiatement.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Vous ne devriez pas douter de vos aptitudes actuellement. La nervosité que vous ressentez par rapport à une entreprise qui vous tient à cœur est parfaitement normale et vous ne devriez pas remettre vos objectifs en cause pour autant. Jupiter vous envoie son appui, la Lune en Verseau sera sous toute Pleine, alors gardez un œil ouvert, vous pourriez recevoir un signe qui vous confirmera que vous êtes sur la bonne voie. </description>

Cancer (22 juin au 22 juillet)

N'ayez pas peur de demander des comptes détaillés de vos partenaires et des gens avec qui vous faites affaire. Vous avez amplement le droit d'exiger leur transparence. Si cette requête semble les importuner, il faudrait savoir pourquoi. A l'approche de la Pleine Lune en Verseau, votre vie financière bénéficiera d'un climat favorable du moment qu'il n'y aura pas de facteurs inconnus dans l'équation.

Lion (23 juillet au 22 août)

À l'approche de la Pleine Lune en Verseau, face au Lion, vous éprouverez davantage de satisfaction si vous parvenez à résister à la tentation. Les loisirs et le divertissement ne vous rapporteront pas autant que le travail, surtout s'il s'agit d'atteindre un objectif qui vous tient à cœur. Et en cette étape anniversaire, votre bonne volonté pourrait également impressionner quelqu'un qui s'intéresse à vous...

Vierge (23 août au 22 sept.)

Un climat de surprise plane dans l'air, et vos activités sociales devraient vous procurer pas mal de satisfaction. A l'approche de la Pleine Lune en Verseau, n'hésitez pas à présenter vos connaissances les unes aux autres. Certaines personnes qui n'ont à priori aucune affinité pourraient s'entendre à merveille. Vous pourriez ainsi former un nouveau cercle d'amis dynamique...

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Vu que la Lune en Verseau est une alliée, et qui plus est sera sous peu une Pleine Lune, les modifications apportées à votre routine devraient être salutaires. Vous gagnerez à demeurer en dehors des sentiers battus, car vous pourriez découvrir de nouveaux intérêts par le biais d'expériences inhabituelles. Et une personne rencontrée récemment aimerait approfondir votre connaissance...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

La Lune en Verseau n'est pas votre meilleure alliée et vous risquez d'avoir de la difficulté à vous discipliner à l'approche de la Pleine Lune. Les distractions pourraient venir ralentir l'exécution de vos projets. Si vous souhaitez ressentir un maximum d'autosatisfaction, vous devriez terminer votre travail avant de penser à vous divertir. C'est une simple petite suggestion amicale...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Ne laissez pas votre orgueil vous empêcher de poser un geste qui pourrait avoir d'heureuses répercussions à long terme. Il n'est pas toujours préférable de vouloir avoir le dessus sur les autres. Parfois, il est possible d'obtenir davantage de quelqu'un en lui accordant plus de pouvoir, ou du moins, en lui donnant cette impression. Notez que la Lune en Verseau, une alliée, sera sous peu toute Pleine! </description>

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Vous êtes actuellement en mesure de rendre un grand service à quelqu'un. Si vous acceptez, faites-le gratuitement, sans rien attendre en retour. Si cette personne ne vous récompense pas, le destin s'en chargera. Car l'imminence de la Pleine Lune en Verseau devrait favoriser ce qui a trait à la communication et à l'expression orale, favorisant la transmission de vos idées.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

La Lune dans votre Signe y deviendra sous peu toute Pleine, et si vous commettez une erreur, vous devriez être en mesure de la corriger avant que les autres n'aient l'occasion de s'en apercevoir. Par ailleurs, les sorties sociales pourraient vous réserver quelques surprises. Vous pourriez tomber nez à nez avec une personne dont vous souhaiteriez approfondir la connaissance...

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Si vous croyez avoir mal agi par rapport à une situation personnelle, ne vous tapez pas sur la tête. Après tout, vous accordez probablement trop d'importance à ce faux pas. Efforcez-vous surtout de ne pas répéter la même erreur plus tard. Il est possible que les autres personnes concernées aient déjà complètement oublié l'affaire qui vous tracasse. Et l'imminence de la Pleine Lune en Verseau effacera le tout...

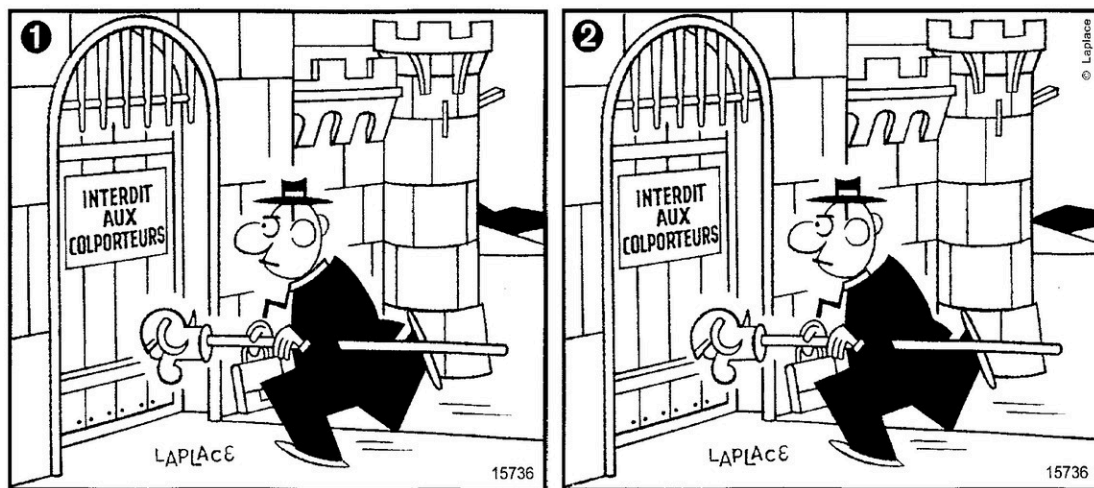
Pour information : marylene@marylene.com

MOTS FLÉCHÉS

EVOQUE L'ENNUI ÉGLISE	FAIRE LA LEÇON MOYEN DE TRANSPORT	RAFFOLE DE	FRAPPANT MILIEU DE JARDIN	UNITÉ DE TEMPS SERVAIT LE ROI	QUI A DE L'ÉCLAT
					LOGIQUE
ARMÉE D'IRLANDE CRIER D'UNE VOIX AIGUË		ABJECTE			
			CERTAINES VITALITÉ		
52 DÉCLIVITÉ		CLAIR ET NET CRI D'ARCHIMÈDE			
			VILLE DU JAPON CUBE		SUR UNE PORTÉE MALIGNE
ADORÉ	RÊCHES MALGRÉ CELA			IL EST SEC Panneau d'étoffe	
			MÉTAL BLANC VOIX DE FEMME		TAILLÉE
ARBRE AFRICAIN SEPTIÈME GRECQUE			BÊTE DE TRAIT PAS ACQUIS		
		JUPE COURTE FILTRÉE		ANCIEN BOUCLIER HÉROÏNE	
STALAG	RIEN DU TOUT ENSUITE			PETIT NOMBRE FUREUR	
		SOMBRE ENTRE BLEU ET VERT			DÉCÉDÉ
ARRIÈRE DU NAVIRE CUIRE DANS L'HUILE			BRISÉ HOMME		
			DANS LE CENDRIER		
MET À BOUT CROCHETS				ENGRAIS AZOTÉ	
			SOMMETS DE VAGUES		

No1642

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Col plus court sur le cou de l'homme.
- 2 La queue de la veste porte-document non indiquée.
- 3 Le fermail du bouton est plus gros.
- 4 Le front du bélier est plus gros.
- 5 La herse a été complétée à son extrémité droite.
- 6 Le joint de pierre au pied de la tour.
- 7 Epaisseur du créneau d'extrémité gauche.
- 8 Forme de la montagne noire.

S	E	T	E	R	C	S	E	S	S	E	
E	E	R	E	U	E	V	E	R	E	N	E
S	T	O	G	E	M	A	R	E	R	I	F
U	P	M	O	R	E	D	U	O	D	A	S
X	U	E	D	E	T	N	A	V	E	N	C
U	C	E	L	T	K	I	L	A	V	E	E
E	S	S	E	N	A	V	E	R	E	N	E
I	L	U	A	L	V	E	R	E	N	E	V
G	R	E	S	S	I	S	E	R	D	E	M
S	I	S	I	S	E	I	S	E	R	E	P
T	N	T	E	N	T	E	V	L	I	L	E
S	E	S	U	R	E	P	I	R	A	P	G
R	A	L	E	D	O	D	I	E	S	E	C
R	A	L	E	D	O	D	I	E	S	E	C
H	A	S	A	V	A	C	A	B	A	C	B

COUP D'ŒIL MÉTÉO

Demain

Max. 23
Min. 12

Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Vendredi

Max. 25
Min. 15

Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Jeudi

Max. 23
Min. 15

Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %
Vents légers

Samedi

Max. 27
Min. 18

Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

AILLEURS

Cornwall	Variable	26	15
Francfort	Variable	20	11
Kennebunkport	Orages	25	17
Kingston	Variable	27	17
La Havane	Orages	31	26
Londres	Beau	21	14
Mont-Tremblant	Beau	23	11
New York	Orages	27	22
Orlando	Orages	33	25
Paris	Averses	20	13
Québec	Beau	23	12
Saguenay	Averses	18	9
Sherbrooke	Orages	24	12
Sudbury	Variable	24	13
Toronto	Variable	28	19
Trois-Rivières	Beau	24	12
Washington	Averses	34	25

LE SOLEIL

6h00 - 20h13
Durée du jour : 14h13

LA LUNE

Coucher : 3h54 - Lever : 19h32

15 août 23 août 30 août 05 sept.

ALMANACH

Maximum hier : 28,0°
Minimum hier : 16,0°
Normale le jour : 27,1°
Normale la nuit : 13,8°
Record max : 30,6°/1970
Record min : 10,0°/1967

Précipitations (avant-hier)
Ce mois-ci : 12,4 mm
Ce mois-ci l'an dernier : 33,1 mm
Cet été : 238,4 mm
L'été dernier : 230,6 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.

les petites annonces 613 562-0222 1-800-267-9555

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 / Courriel : petitesannonces@gcmedias.ca
 Toute annonce reçue avant 17 h 30 du lundi au vendredi sera publiée le lendemain. Toute annonce pour publication le lundi devra être reçue avant 17 h 30 le vendredi. Ces heures s'appliquent également pour les annulations, les modifications et les prolongations d'annonces. Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 48 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance et aucun remboursement ne sera émis pour tout crédit d'annonce de moins de 5,00 \$.

ABONNEMENT LIVRAISON À DOMICILE : 288,60 \$ pour 52 SEMAINES payable à l'avance, 5,90\$/semaine payable au camelot. 613 562-0555 / 1-800-267-6961. Tous ces tarifs n'incluent pas les taxes. Toute transaction pour le lendemain pour votre abonnement papier doit être reçue avant 14 h du lundi au vendredi et avant 11 h le vendredi pour le samedi.

NÉCROLOGIE : PAGES SUBSÉQUENTES AUX PETITES ANNONCES

Appels d'offres

Ville de Gatineau

2019 SP 142 – Réfection de la chaussée – Boulevard de la Cité-des-Jeunes

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O (www.seao.ca # de référence 1295487)

Dépôt des soumissions : Au plus tard **jeudi 5 septembre 2019 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

2019 SP 165 – Réaménagement du boulevard St-Joseph, entre Dumas et Montclair – Lot 2

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O (www.seao.ca # de référence 1295490)

Dépôt des soumissions : Au plus tard **mardi 10 septembre 2019 à 14 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

Gatineau, ce 13 août 2019

L'assistante-greffière,
M^{re} Séléna Beaumont-Demers

Division de l'approvisionnement
476, boulevard Saint-René Est
Tél. : 819 243-2315
Téléfax : 819 243-2071
gatineau.ca

Adresse postale
C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3Y9

2687 Terrains, terres et fermes à vendre

TERRAINS à vendre, bord de l'eau à St-Sixte, lac privé, bateau sans moteur, idéal pour préretraité, possibilité de financement, 819-665-7361, 819-210-0162, 819-664-0351.

IMMOBILIER LOCATION

2737 Logements à louer Aylmer

1-2-3-4 CHAMBRES, Aylmer/Hull avec balcon, 750\$ et +, sans tapis, prises lav./séch., stat., près arrêt autobus et centre d'achats, André : 819-639-7757.

2738 Logements à louer Gatineau

Nouvelle annonce !

1 belle chambre, idéal pour femmes, 287 Ave. Gatineau, très central, maison neuve, meublée, literie, buanderie/salle de bain/ cuisinette/2 appareils d'exercice/ cabanon partager à deux, entrée et stat privé déneigé, près autobus, WiFi, tranquille, système d'alarme, ch/écl. 575\$ mois, enquête crédit, pas d'animaux, non fumeuse, **Marc Tassé 819-328-0844**

★ ★ ★

1 ET 2 chambres, près Promenades, chauffés, éclairés, 2 appareils, buanderie, pas d'animaux, asc. 680\$ et +. 819-561-3324

2 BELLES c.à c., meublée et équipé, duplex, 17 rue Poirier, libre, const. récente, tranquille, autobus, épicerie, 1,385 pi², accepte 1 chat ou 1 mini-chien, non-fum., bon crédit. 1,450\$ à 1,750\$ ch./écl. selon termes et candidats. Marc Tassé 819-328-0844.

2741 Logements à louer Hull

★ ★ ★

1, 2 ET 3 chambres, Cité-des-Jeunes, 2 appareils, remise, stat., pas d'animaux, 675\$ +. Tél. : 819-328-4845, 819-328-4704.

3 CHAMBRE, ch./écl., eau ch., libre 1er sept., 850\$, 613 912-8770

2743 Logements à louer Masson-Angers

Nouvelle annonce !

2 CHAMBRES, rez-de-ch., 2 stat., remise, pas de chiens, libre 1^{er} sept., 819-661-6524

2745 Logements à louer Val-des-Monts

BORD du lac McGregor, 4 1/2, pas ch., non écl., pas d'animaux. Grande véranda. 875\$. Libre. 819 671-4803, Johanne 819 790-8130.

2745 Logements à louer Val-des-Monts

LAC ST-PIERRE, bord de l'eau
Appartement/condo "split level", 2 chambres, poêle/réfrig., lav./séc., terrasse, plage quai, 850\$, 1^{er} sept., 819 457-4948, 819-271-8483

2761 Chambres à louer

1 CHAMBRE, tout inclus, propre, à partir de 380\$, 819-598-1007.
CHAMBRE à louer, Labrosse/La Vérendrye, meublée, 550\$, 819 893-7111.

2766 Résidences et centres d'accueil

MANOIR Ste-Marie, résidence pour aînés, ch., avec s/bain à partir de 1,100\$, incl. tous les services et crédit. 819-663-5736.

2767 Bureaux et locaux à louer

198 EDDY, beau petit local de 400 pi car., grande vitrine, 800\$/mois, n ch., non écl., + taxes municipales, 819 665-1725

À LOUER

Locaux et bureaux à Gatineau.

Communiquez avec Adrien LeBlanc aux Immeubles E. Tassé : 819-568-5151, poste 6. www.etasse.com

GATINEAU, face Promenades, 46 Savane, 500-1,000 à 3,000 pi², 819-568-8815

WOW! À LOUER Salon de coiffure complètement aménagé "clé en main" 10 places, massothérapeute (5 places), soins des ongles (2 places). 510 boul. Maloney Est. 3363 p.c. conditions à discuter.
Demandeur Pascal du lundi au vendredi de 9h à 17h au 819-669-3366.

2769 Camping, vacances et voyages

CAMPING (LAC) ST-PIERRE
30 min. du pont Alonzo, plage, visiteur gratuit, saisonnier, campsp.com 819 457-4948

SERVICES ET EXPERTS

2784 Esthétique et coiffure

SALON coiffure à louer existant depuis 30 ans, Gatineau 819 643-5222

2787 Argent à prêter

ATTENTION
PRÊTS 2e hypothèque, aucune évaluation requise, service rapide. 819-773-1440

PRÊTS DE 500\$ sans enquête de crédit. www.creditcourtage.ca 1-866-482-0454

2791 Entretien et travaux domestiques

NETTOYEUR YVON Lavage de tapis, vitres, sofa, etc. Service complet d'entretien d'édifices. 30 ans d'exp., 819-568-5777

2793 Chauffage, électricité, climatisation et plomberie

A LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES PIERRE CHARLEBOIS INC.
Électricité, chauffage, climatisation
À votre service depuis 30 ans
Évaluation gratuite. 819-568-4034

2795 Réparation, rénovation et construction

RÉNOVATIONS de tous genre, maison, chalet et autres. R.D. : 819 329-7411.
RÉNOVATIONS tous genres, finition de s/sol, plancher bois franc / flottant céramique, peinture, joints et installation d'air climatisé. Bernard, 819-665-2980.

2796 Toitures

COUVREURS Ray Matte & Fils
30 ans d'exp., estimation gratuite.
Toiture : bardeaux d'asphalte, tôle, etc. 819-663-3718

SERVICES PERSONNELS

2819 Messages personnels

100% CANDY. Détente absolue.
Privé, discret, propre, accès douche et air clim. 9h à 21h, ♥ 819 931-4226 ♥

100% Désirable, belle et mature
Talya, 873-880-1909. Discrète et privée
♥ À COUPER LE SOUFFLE ♥
Femme de 40 ans avec un corps de rêve
Véronique (Thurso) 819 968-1204.

BELLE CHATTE
9 h à 21 h. 819 271-4309.

★ ★ BELLES ET MIGNONNES ★ ★
★ ★ FILLES ASIATIQUES ★ ★
216 St-Joseph, 613-619-0000

FEMME mature, professionnelle, Excellent massage, sensuelle, douche, bcp d'expérience. 8h à 18h, Maureen, 819-246-0958

KRYSTEL
Quarantaine, accès douche, 819 319-8229

★★★ OCÉANA SPA ★★★
SUPER MASSAGE
179 PROM. DU PORTAGE
J8X 2K5 819 775-4726

EMPLOIS

2833 Possibilités d'affaires

À VENDRE COUTURE DU PLATEAU, montant demandé 45 000\$ négo. Chiffre d'affaire 180 000\$, 819 772-4440, 819 661-2585

2834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR, classe 1/3 demandé. exp., avec camion vacuum et camion roll off. 30% conduite, 70% opération, des camions sur les chantiers, travail manuel aussi, envoyer CV : enviroelb@sympatico.ca salaire compétitif.
CHERCHE menuisier et apprenti, finition int. (trim) avec exp. et carte CCQ, 613-266-7569

IMMOBILIER VENTE

2663 Propriétés à revenus

TRIPLEX à vendre rue de Cannes, Village Côte d'Azur Gatineau, tous loués, plusieurs stat. 500,000\$, 613-324-5828.

www.ledroit.ca

2685 Condos à vendre

Nouvelle annonce !

180 boul. de l'Hôpital, rdc, pas de marches, unité de coin, moderne, très éclairé, 2 c. à c., très propre, clim., balcon, garage int. chauffé, ascenseur, réception., près de tout, Possession rapide., 279,900\$ info: Claude C Proulx courtier imm. Remax Vision 819-661-8565

BEAU CONDO 4 1/2 (2 CH), 1^{ER} ÉTAGE, 30 MIN DU PARLEMENT, PARC MOUSSETTE, UQO, 462 ALEXANDRE-TACHÉ, LIBRE IMMÉDIATEMENT, 130000\$ 819-635-8593

2686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

Édifice à louer pour bureau-commerce, 1,800 pi² incluant garage-entrepôt, 13 rue Dumas, Gatineau (secteur Hull) 819-777-3877 poste 220

Développement et Paix

CARITAS CANADA
1 888 234-8533 • www.devp.org

2687 Terrains, terres et fermes à vendre

Nouvelle annonce !

FERME AGRICOLE À VENOSTA, 104 acres, 1 maison, 2 granges, 8 "box stall", l'eau courante et électricité dans chaque grange, garage 28x32 isolé, 3 abris pour équipements., La maison possède 3 c.à.c. 369'000\$ 819-422-1689

2834 Offres d'emploi

Chauffeur(se) au transport adapté (STO). Temps pleins et partiel, semi-retraité sont les bienvenus, 819-955-8006.

CONCIERGE, résident, avec exp., entretien, 2 chambres fournies + salaire, 819-328-4845.

DÉMÉNAGEMENT GATINEAU PLUS recherche **chauffeur** classe 3 pour déménagement; **aide-déménageur**; **menuisier**. 819 663-9000

EXCAVATION DR Recherche chauffeur de 10 roues, Appelez au 819 213-1612.

GARDIENNE D'ENFANT recherchée Salaire de 14\$/heure, 30 à 35h/semaine Pour une période d'un an avec possibilité de renouvellement. Doit parler français et créole haïtien, 343 882-2690

HOMME À TOUT FAIRE EN SOUS-TRAITANCE

Principales fonctions :
-Effectuer divers travaux de réparation, finition, plomberie, électricité et autres ouvrages de remplacement.

Conditions :
-Temps plein 37,5 heures

Exigences :
-Posséder un camion et des outils.

Acheminez votre C.V. par courriel :
rh@etasse.com
à l'attention de M. Adrien LeBlanc.
Seuls les candidats retenus seront contactés

INSTALLATEUR DE "SIDING" travail à l'année, lun au ven. Très bien payé. Jonathan, 613-898-6653 819 743-5227

La FADOQ-Région Outaouais est à la recherche d'un(e) agent(e) au service à la clientèle

Principales fonctions :
accueil, gestion du courrier, gestion des inscriptions aux activités, soutien cléral, soutien administratif, soutien aux comités et soutien à la gestion du membership.

Exigences : Collégial, 3 à 5 ans d'expérience
Salaire annuel : 27680 \$ à 34600 \$
Statut d'emploi : permanent, 35 heures/semaine

Poste à combler immédiatement

Communication :
anne.desforges.dg@fadoqoutaouais.qc.ca

2834 Offres d'emploi**LA FIESTA**

CUISINIER(ÈRE) SERVEUR(EUSE) ET PLONGEUR(EUSE) avec exp., fiable, se présenter au 630 Maloney Est, 819 663-5557, 819 576-6911

Les Immeubles Tassé Ltée recherche un/une AGENT(E) DE LOCATION

Vente et service à la clientèle Bilingue
Posséder véhicule
Horaire rotatif aux 2 semaines
1 fin de semaine sur 2
Outlook

CV : rh@etasse.com



LE COMPTOIR D'INFORMATION A BESOIN DE BÉNÉVOLES!

Pour en savoir plus sur le bénévolat à l'Hôpital d'Ottawa, téléphonez-nous au Services bénévoles 613 737-8094

Nouvelle annonce!

LES services à l'enfance Grandir ensemble sont à la recherche de cuisiniers/cuisinières pour travailler dans nos centres éducatifs en milieu scolaire! Poste permanent à temps plein avec un régime d'avantages sociaux concurrentiel.

Veillez envoyer votre CV à :
ressourcehumaine@grandirensemble.ca
Pour voir l'affichage complet du poste, rendez-vous au : www.grandirensemble.ca

LOISELLE SPORTS GATINEAU INC. recherche

1 Commis aux pièces et 1 Mécanicien pour la marine PONCTUEL, FIABLE, ENTREGENT, SOURRIANT, qui aime travailler avec le public. Connaissance des véhicules récréatifs/marines un atout.

Apportez votre C.V au 776 boul. Maloney Est
Par courriel : rosie@loisellesports.com
ou par télécopieur : 819 669-9812

Nécrologie**AVIS DE DÉCÈS****MME MARIE BERTHIAUME (NÉE LECOMPTE)**

Marie Émilie Aldéa Berthiaume, fille de feu Charles Lecompte et de feu Amélia Clément, s'est éteinte le 7 août 2019, entourée de sa famille, à quelques semaines de son quatre-vingt-seizième anniversaire. Marie rejoint son époux Raymond, décédé en 1973, son fils Georges, décédé en 2013, ainsi que ses frères Rolland, Henri et Maurice. Marie demeurera toujours présente dans les pensées et dans les cœurs de sa fille Adèle (Pierre R. Lavigne), son fils Clément (Danielle P. Gagnon), sa petite-fille Amélie B. Lavigne, son petit-fils Vincent R. Berthiaume, sa soeur Claire Lecompte, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Marie fut première de classe dès ses cours primaires, en français, de même qu'en tant que diplômée de l'Ottawa High School of Commerce.

Suite à ses parfaits résultats d'examen de fin d'hiver, au début de la Seconde Guerre mondiale, Marie se mérita une promotion hâtive et fut recrutée directement par la Banque de la Nouvelle-Écosse, succursale rue Rideau. Habile en mathématiques, en administration et en gestion de personnel, Marie devint chef caissière et par la suite responsable de l'opération de la vérification de compensation interbanques. Bénévole pendant ce conflit, Marie contribua au soutien des efforts de guerre chez l'Ambulance St-Jean, entre autres; ce soutien d'oeuvres de charité locaux et internationaux se poursuivit tout au long de sa vie. Trente ans plus tard, plusieurs commerçants du Marché By saluaient toujours Marie du surnom attribué par ses collègues et clients : "Sunshine" (Rayon de soleil). Avant même ses noces, la famille Berthiaume choisit de l'accueillir en décernant, dans leur projet de cadastre "Heron Park" une rue portant son nom: l'avenue Aldéa. Depuis ce berceuil, Marie participa à la construction de deux résidences personnelles, y éleva sa famille, prit soin de sa mère et, suite au décès de Raymond, surmonta des défis d'affaires de toutes tailles, son sourire toujours rayonnant. Un grand merci au personnel du Bayshore Home Health Services pour leurs soins dévoués depuis presque un an. **Accueil au Salon Racine, Robert & Gauthier, 180, rue Montréal, Ottawa, Ontario entre 19 h et 21 h le mardi 13 août 2019. La messe funéraire, suivie d'une réception, sera célébrée à 11 h le mercredi 14 août 2019 à l'église Sainte-Geneviève, 825, rue Canterbury, Ottawa.**
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don chez Les Missions Étrangères, au www.smelaval.org

2834 Offres d'emploi

OFFRE D'EMPLOI Remorquage NRS est en période de recrutement, Temps pleins, temps partiel, jour/soir / fin de semaine.

Nous recherchons des chauffeurs de remorqueuses Candidats recherchés de 22 ans et plus, aucun dossier criminel, bon dossier de conduite, bilingue, ponctuel et responsable, grand sens du service à la clientèle. Expérience un atout. Nous offrons la formation
Les candidats intéressés peuvent envoyer leur C.V à :
northernroadsideservices@gmail.com
Pour info 819-772-1110

2834 Offres d'emploi**PLOMBERIE LALONDE 3 POSTES À COMBLER.**

- **Plombier licencié**, petits services
- **Main d'oeuvre** pour travaux d'excavation légers.
- **Main d'oeuvre** pour aide: technicien en déblocage d'égoût.
Contactez Daniel ou Sylvain Lalonde, 819-663-6330.



RECHERCHE CUISINIER(ÈRE), à partir de 15\$/h et +, avec exp. déjeuners, de jour
Marcel : 819-213-2635.

RECHERCHE enseignant de français 20h/sem, 20\$/h. CV à : info@cerclodedessavoirs.ca

Recherche mécanicien(ne), temps plein, salaire compétitif.
819 955-8006

RECHERCHE, poseur de système intérieur, spécialisé en charpente de mur extérieur/ mur intérieur/ Gypse/ Plafond/ Plâtrage pour Gratte-ciel (High-rise) dans le secteur d'Ottawa. Travail à la pièce (Piece work). Contacter 613 769-3094

RECHERCHE Tireur de joints pour tour à logement/Highrise (Secteur Ottawa). Travail à la pièce/pièce work
Contactez Steve: 613-769-3094.

RECHERCHE vendeur(se) pour le Marché Byward pour vendre fruits et légumes, Hervé : 613 720-4465.

RESTO-BAR LANCE ET COMPTE CUISINIER(ÈRE) avec exp. disp. en tout temps., horaire et salaire à discuter. Se présenter avec CV : 62 avenue Gatineau ou télécopieur: 819 568-5799.

Ronald O'Connor Construction Inc., RECHERCHE opérateur de pelle mécanique avec expérience, un chauffeur avec expérience pour conduire 10-roues dempeur. Doit être bilingue. 819-459-3355 ou par courriel à : soconnor@295.ca

SECRÉTAIRE POUR ORTHODONTISTE Bilingue, dynamique, avec expérience, temps plein, lundi au vendredi. Bienvenue aux assistant(e)s et hygiénistes!
Envoyez C.V. à : direction@drericfortier.ca

VÉHICULES

2851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

2851 Automobiles

Dodge caravan 2006, 169'00 Km ,tout équipé très propre, 2 500\$, 819-319-2165

2856 Véhicules demandés

0.000 - 100.000.00\$
Achetons véhicules de tous genres. Fleury Autogroupe, 819-663-5888.
ACHETONS automobiles de 1920 à 2012, \$\$\$ maximum. 819-684-1561.

2859 Motos, VTT et motoneiges

Nouvelle annonce!
2009 HONDA GOLDWIN 75 600 km, "airbag", reculons, pneus et freins de 2018 (moins de 5 000 km), batterie neuve de 2017, très bien entretenue, système intercom pour pilote et passager, GPS, beaucoup d'extras (attache-remorques et plus), 12 500\$
819 595-1467

MARCHANDISES**2871 Perdu et trouvé**

Nouvelle annonce!
TROUVÉ samedi soir au boul. Tâché (Hull), coin Scott, une belle **veste pour femme**
819 778-7003

AQETA
Association québécoise des troubles d'apprentissage

moi aussi JE VAIS RÉUSSIR

Le droit d'apprendre depuis 1966
www.aqetaoutaouais.qc.ca

2873 Divers à vendre

Nouvelle annonce!
308 Browning, avec scope et étui, excellent état, cell 819 664-7675
FIFTHWHEEL, Forest River Cherokee, 2006, 27pi 1/2, excellente condition, 3,345kg., 1 grande extension, 5 pneus et frigo neufs, prix demandé, 11,500\$, à voir!
819-568-1219

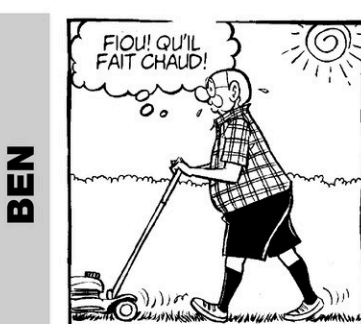
ISOLANT 2pi X 4pi styromousse bleu ou rose 2, 3, 4 po, 4\$ à 7\$, 819 775-8048.
SPÉCIAL - Tôle neuve galvanisée et prépeinte, différentes longueurs et modèles, fin de ligne, 819-775-8048.

2882 Meubles et électroménagers

POÈLE et RÉFRIG., 18 mois d'utilisation, comme neuf, les deux à **490\$**. 819 243-4657
Réfrigérateur Danby, 2018, modèle DAR170A2WDD, 15 mois d'usure payé 1,020\$, grande demande 450\$ 819- 664-3702 ou 819-568-3692

Les petits bonshommes

13/8/2019



ÉTUDE SUR L'INTIMIDATION, LES ABUS ET LE HARCÈLEMENT DANS LE SPORT

« J'ai cessé d'avoir du plaisir »

DAPHNÉE MALBOEUF
La Presse canadienne

MONTREAL — Les agressions sexuelles subies par les athlètes dans le cadre de leur sport ont trop souvent fait les manchettes ces dernières années. Si l'ampleur du problème est de plus en plus documentée au pays, les cas de harcèlement, d'intimidation et d'abus de toutes sortes constituent un fléau très répandu et ils laissent de profondes séquelles chez les victimes.

Guylaine Dumont peut en témoigner. Dans les années 1990, alors qu'elle était au sommet de sa carrière, Dumont avait du mal à trouver du plaisir en pratiquant son sport : le volleyball. Après avoir enduré pendant des années le harcèlement d'un entraîneur abusif, la volleyeuse a mis du temps à s'en remettre.

À trois reprises, elle a croisé sur son parcours cet entraîneur qui humiliait verbalement ses joueuses, les rabaisant constamment. Et chaque fois, elle en était atterrée.

« À l'époque, je ne savais pas que ça n'avait pas de bon sens, que c'était de l'abus », raconte Dumont en entrevue à La Presse canadienne.

À la suite de cette pénible expérience, Dumont a décidé d'abandonner une première fois le volleyball.

« Je n'avais plus d'estime de moi, du moins, elle était très basse », confie-t-elle.

Le même manège s'est répété quelques années plus tard alors que ledit entraîneur s'est retrouvé à la tête de l'équipe nationale senior. Guylaine a de nouveau déserté l'équipe quelques mois après son arrivée en 1991, parce qu'elle était blessée physiquement, mais surtout émotionnellement.

À la suite d'un brillant passage de quatre ans chez les professionnels en Italie, où elle a eu la chance de se bâtir une confiance à toute épreuve, le rêve olympique lui a tendu la main en 1995, tout juste avant les Jeux d'Atlanta.

Même si elle avait évoqué ses craintes avant de tenter de nouveau sa chance avec l'équipe canadienne et que son entraîneur, le même qui l'avait déjà brimée, lui avait juré avoir changé, les mauvais comportements n'ont pas tardé à ressurgir.

« À ce moment, j'étais consciente de l'effet sur moi, raconte-t-elle. Je perdais tous mes moyens, j'étais triste. Les trois fois où il a été

mon entraîneur, j'ai cessé d'avoir du plaisir. »

Après cette nouvelle déception, Guylaine a tout de même poursuivi sa carrière professionnelle, mais la passion n'y était plus. Elle a choisi de tourner la page en 1998, à l'aube des qualifications pour les Olympiques de 2000.

PROBLÈME RÉPANDU

L'expérience de Guylaine Dumont n'est pas unique. Aujourd'hui encore, les histoires semblables sont légion.

Une étude menée par Athlètes-CAN en collaboration avec l'Université de Toronto, portant sur la prévalence des diverses formes de mauvais traitements, a démontré que la violence psychologique est beaucoup plus répandue qu'on pourrait le croire.

L'intimidation, les abus verbaux et l'humiliation font ainsi partie de la réalité de plus d'un millier d'athlètes âgés d'au moins 16 ans qui ont participé à l'étude le printemps dernier.

Pour Sylvie Parent, chercheuse spécialisée dans la violence et les abus sexuels envers les jeunes en contexte sportif à l'Université Laval, ces résultats ne sont pas étonnants.

Près d'un cinquième des 764 athlètes sondés, qui sont actuellement membres actifs d'une équipe nationale, disent avoir été victime de violence psychologique, alors que chez les 237 athlètes à la retraite interrogés, la proportion des victimes se rapproche du quart.

« Il y a réellement une normalisation de ces comportements parce que souvent c'est qu'on pense que ça va aider les athlètes à performer, constate la chercheuse, qui forme elle-même des entraîneurs à l'Université Laval. On croit motiver davantage en utilisant ces formes de violence. »

Les athlètes consultés dans l'étude d'AthlètesCAN ont eux-mêmes exprimé à la fin du questionnaire des inquiétudes quant à l'acceptation ou la normalisation de comportements néfastes et l'inaction qui en découlait.

« PHÉNOMÈNE PERNICIEUX »

Pour Martin Gendron, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Rimouski (Campus de Lévis), spécialisé en intimidation et violence chez les jeunes dans le monde du sport, les enjeux, qui sont de plus en plus élevés, pourraient en partie expliquer pourquoi la violence psychologique se perpétue.

« C'est un phénomène pernicieux, explique-t-il. Les athlètes



Après avoir suivi une formation en relation d'aide, Guylaine Dumont a enfin compris tout l'impact des abus qu'elle avait subis lors de sa carrière d'athlète.

— ARCHIVES, LE SOLEIL

veulent pratiquer leur sport, mais ils se disent qu'en posant des questions ou en remettant en cause certaines pratiques de la part de leur entraîneur, ils prennent le risque d'être remplacés à tout moment par ce dernier. C'est à travers des jeux de pouvoir comme ceux-là que la violence psychologique s'installe. »

Le chercheur de l'UQAR croit que les implications financières du sport contribuent aussi à ces excès.

« Plusieurs athlètes de pointe aujourd'hui ont des commanditaires devenus indispensables pour pouvoir atteindre leur objectif. Ils ont beaucoup à gagner en ce sens, mais ils ont aussi beaucoup à perdre d'une situation de dénonciation de violence psychologique ou d'abus. »

LE SILENCE EST D'OR

Non seulement les histoires comme celles de Guylaine Dumont ne sont pas uniques, elles sont aussi taboues.

Plusieurs athlètes approchés par La Presse canadienne afin de témoigner dans le cadre de ce reportage ont décliné l'offre. Ils ont pourtant fait eux aussi les frais de cette culture de l'intimidation.

Parmi les témoignages recueillis par l'étude d'AthlètesCAN, plusieurs athlètes ont critiqué les structures des fédérations sportives et leur mode de fonctionnement qui permet non seulement à la violence de se perpétuer, mais aussi à la culture du silence de s'installer.

« Sachant qu'on peut être remplacé et que sa carrière est en jeu, on est sans cesse forcé d'ignorer

les enjeux ou les mauvais traitements par peur, a confié un autre athlète. J'ai été témoin de chantage, d'intimidation, et j'ai été la cible de violences verbales et psychologiques. On nous rabaisse si l'on pose des questions. »

Martin Gendron et Sylvie Parent sont unanimes : si la culture du silence est possible, c'est parce que les structures ne sont pas adéquates.

« C'est extrêmement difficile pour un athlète de déposer une plainte en ce moment, souligne Parent. Il faut porter plainte à notre Fédération et c'est elle par la suite qui mène l'enquête, mais au départ, c'est elle qui embauche les entraîneurs. Il y a un gros conflit d'intérêts. »

Les deux spécialistes ont par le fait même déploré l'absence d'un organisme indépendant, ce qui permettrait aux athlètes de se confier et de déposer des plaintes en toute sécurité.

DES CICATRICES INDÉLÉBILES

Bien que ces comportements abusifs ne soient souvent pas traités de façon criminelle, comme c'est le cas pour les abus sexuels, il n'en demeure pas moins nocifs pour le développement d'un athlète, croit Guylaine Dumont.

Ainsi, l'étude d'AthlètesCAN a révélé que 13 % des athlètes toujours actifs et 20 % des athlètes retraités ont dit avoir déjà songé au suicide.

UN PAS VERS LA GUÉRISON

Après avoir suivi une formation en relation d'aide, Dumont a enfin compris tout l'impact des abus qu'elle avait subis.

« J'ai compris que mon histoire personnelle faisait de moi une personne vulnérable devant un entraîneur abusif, admet la volleyeuse, qui a réussi à se guérir de son passé pour finalement se qualifier pour les Jeux olympiques d'Athènes, en 2004, en volleyball de plage. Dans mon esprit, j'avais mauvais caractère et il avait raison de me punir. Je me sentais coupable. »

Aujourd'hui, Dumont redonne à la communauté en aidant les athlètes par le biais de conférences et de Sport'Aide, un organisme indépendant qu'elle a mis sur pied et qui vise à offrir des services d'accompagnement, d'écoute et d'orientation aux jeunes sportifs, mais aussi aux parents, aux entraîneurs, aux organisations sportives.

« Je crois que petit à petit, on s'améliore, soutient-elle. Mais je crois que ça va prendre un moment avant de changer complètement les mentalités. »

BASEBALL

Bichette et Guerrero brillent avec les Blue Jays

NOAH TRISTER
Associated Press

Vladimir Guerrero fils fait partie d'un groupe impressionnant de recrues à Toronto.

Bo Bichette a été rappelé des ligues mineures le mois dernier, et en 14 matchs seulement, il a déjà frappé 13 coups sûrs de plus d'un but. Il a commencé sa carrière en connaissant une séquence de 11 matchs avec au moins un coup sûr, et il a aussi établi un record des Ligues majeures avec un double dans neuf matchs consécutifs. Bichette joue à l'arrêt-court, une position qui tranche avec celle de son père, Dante, un voltigeur qui a claqué 274 circuits au cours de sa carrière dans le Baseball majeur.

Les Blue Jays sont à 23 matchs sous la barre de ,500, mais ils ont un noyau de joueurs intéressant à l'avant-champ avec Guerrero au troisième coussin, Bichette à l'arrêt-court et Cavan Biggio au deuxième but. Ces trois recrues sont les fils d'ex-joueurs étoiles des Ligues majeures. Le père de Biggio, Craig, a fait son entrée au Temple de la renommée du baseball avec les Astros de Houston.

Des trois espoirs, Guerrero, qui est âgé de 20 ans, était celui qui suscitait le plus d'attentes. Il frappe pour une moyenne de ,274 avec un taux de puissance de ,805. Ce sont des statistiques plutôt communes, mais la plupart des observateurs croient que son éclosion n'est qu'une question de temps. Dans la défaite de 1-0 contre les



Vladimir Guerrero fils frappe pour une moyenne de ,274 avec un taux de puissance de ,805. — FRED THORNHILL, LA PRESSE CANADIENNE

Yankees de New York dimanche, Guerrero a contraint l'artilleur Aroldis Chapman à lui présenter 13 tirs avant de finalement se compromettre dans un double-jeu. Cette lutte épique a d'ailleurs mis la table pour les éloges du spécialiste des fins de match des Yankees à son égard pendant les entrevues d'après-match.

Quant aux attentes des experts,

Bichette en a suscité presque autant que Guerrero. Ce dernier, un choix de deuxième ronde au repêchage de 2016, a fait des ravages dans les rangs mineurs : il a frappé pour ,362 avec le club-école A en 2017 et a enchaîné avec 43 doubles la saison suivante avec le club-école AA.

Bichette a affiché un taux de puissance de ,806 avec le club-école AAA de Buffalo cette saison, avant de faire le saut dans les Ligues majeures.

LE CALENDRIER 2020 DÉVOILÉ

Par ailleurs, la formation torontoise a dévoilé lundi son calendrier pour la saison 2020. Elle l'entamera en accueillant les Red Sox de Boston pour une série de quatre matchs.

Les Blue Jays seront à domicile pour quatre longs week-ends, dont celui de la fête de la Reine contre les Astros de Houston et celui de la fête du Canada contre les White Sox de Chicago.

Les partisans des Blue Jays qui habitent à Vancouver pourront également les encourager lors d'une série de trois rencontres face aux Mariners de Seattle, du 24 au 26 juillet.

Les Torontois termineront leur campagne à domicile contre les Yankees du 18 au 20 septembre, avant de conclure à Boston contre les Red Sox pour une série qui s'étalera du 22 au 24 septembre.

AVEC LA PRESSE CANADIENNE

LOTTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU DIMANCHE 11 AOÛT 2019**

TOUT-RIEN 02 04 05 12 13 16
18 20 21 22 23 24

Lotto-D 6 6 2 3 6 1 1 2

Sprinto 11 14 16 19 34

LOTTO POKER 4 5 8 D A
♥ ♣ ♥ ♠ ♠

Astro Jour - Mois - Année - Signe
06 - FÉVRIER 09 - VIERGE

banco 02 08 09 11 16 20 21 23 25 26
30 33 34 35 38 42 44 52 69 70 **Turbo x 2**

Quotidienne 2 35 3 529 4 6054 | **Triplex** 15 22 25 39 40 | **Extra** 8707130

Lotto MAX **Ce soir, 15 MILLIONS \$** (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Les hockeyeuses de l'Outaouais pourront jouer en Ontario

Hockey Québec assouplira ses règlements pour permettre aux meilleures joueuses de l'Outaouais d'entreprendre la saison 2019-20.

Les équipes régionales de calibre AAA seront donc libres de se joindre à la ligue de leur choix, au Québec ou en Ontario.

Selon la structure intégrée mise en place par Hockey Québec, toutes les régions sont tenues d'adhérer au circuit compétitif québécois AAA dans les catégories pee-wee, bantam et midjet.

Or, cela pourrait s'avérer impossible, dans les prochains mois. Les parents de certaines joueuses de l'Outaouais qui

doivent évoluer au niveau pee-wee ont exprimé le souhait de se joindre à une ligue ontarienne. Ces gens en ont contre les longs déplacements vers la région montréalaise.

Les entraîneurs, les parents et les joueuses ont passé le week-end dans l'incertitude. L'impasse a été dénouée en fin de matinée, lundi.

« Pour nous, ce qui est important, c'est que les filles jouent au hockey », a indiqué le directeur général de Hockey Québec, Paul Ménard.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle et temporaire.

« Pour le développement des joueuses, il est essentiel que

les équipes des trois catégories évoluent dans notre ligue. C'est indissociable », maintient-il.

Un comité sera donc mis en place dans les prochaines semaines.

Ses membres chercheront des solutions permanentes, qui devraient être présentées en décembre.

En attendant, la direction de Hockey Outaouais est satisfaite du règlement.

« C'est un bon dénouement. Hockey Outaouais veut juste soutenir ses parents. On ne veut pas s'opposer à leurs décisions », de dire son président, Pierre Montreuil.

SYLVAIN ST-LAURENT, LE DROIT



COUPE DU MONDE

L'entraîneur Kenneth Heiner-Moller veut tirer des leçons

NEIL DAVIDSON

La Presse canadienne

TORONTO — L'entraîneur du Canada, Kenneth Heiner-Moller, a vécu une grande déception à la Coupe du monde de soccer féminin.

Il est passé par toute la gamme des émotions depuis une défaite de 1-0 en huitièmes de finale face à la Suède, le 24 juin, qui a écourté le séjour des Canadiennes en France.

«Tristesse, déception, incrédulité puis fureur, a reconnu le Danois. J'étais furieux de ne pas être (encore) à ce tournoi.»

Puis ses réflexes d'entraîneur ont repris le dessus. «Réflexion et apprentissage, et ensuite planification, a-t-il poursuivi. L'avantage, c'est que vous n'avez pas à attendre deux ans avant le prochain événement d'importance. Le prochain grand événement est imminent. Et nous avons certainement tiré quelques leçons sur ce qu'il nous faut améliorer.»

Heiner-Moller a revu le match contre la Suède à plusieurs reprises.

«Tout semblait bien se passer jusqu'à leur but. Nous avons eu une mauvaise transition, nous avons raté un penalty et l'équipe a été éliminée de la Coupe du monde.»

Heiner-Moller a soutenu que le problème de son équipe était son jeu dans le dernier tiers du terrain.

«Ce n'est pas que nous ne savions pas qu'il s'agissait des facteurs sur lesquels nous devions porter notre attention, soit le dernier tiers. Je pensais que oui, mais nous n'avons évidemment pas accordé suffisamment d'attention à cela. Ou nous n'avons pas été en mesure de l'appliquer pendant les matchs. C'est la principale leçon de ce tournoi.»

«La différence entre gagner et perdre n'est pas très grande, mais les conséquences sont réelles», a-t-il ajouté.

Heiner-Moller attend les détails du tournoi de qualification olympique de la CONCACAF, qui devrait avoir lieu fin janvier. Il a mentionné que son équipe profitera de deux des trois fenêtres internationales de la FIFA auparavant, mais rien n'a encore été confirmé.

Il prévoit organiser un camp en septembre, le premier pour l'équipe depuis la Coupe du monde. Il dit espérer que toutes ses joueuses présentes à la Coupe du monde seront de la partie.

Les Canadiennes, qui ont glissé de la cinquième à la septième place au classement mondial après la Coupe du monde, ont entrepris le tournoi en France avec des victoires face au Cameroun (1-0) et la Nouvelle-Zélande (2-0) avant de conclure la phase de groupes avec une défaite de 2-1 contre les Pays-Bas.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	79	41	,658	—	—	8-2	G-3	45-18	34-23
Tampa Bay	69	50	,580	9½	—	8-2	G-3	31-28	38-22
Boston	62	59	,512	17½	8	3-7	P-3	30-32	32-27
Toronto	50	72	,410	30	20½	5-5	G-1	23-36	27-36
Baltimore	39	80	,328	39½	30	3-7	P-2	18-43	21-37

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	72	47	,605	—	—	8-2	G-2	39-24	33-23
Minnesota	71	47	,602	½	—	5-5	P-1	36-26	35-21
Chicago	52	64	,448	18½	15½	6-4	P-1	28-30	24-34
Kansas City	43	76	,361	29	26	3-7	G-2	23-35	20-41
Detroit	35	80	,304	35	32	3-7	P-2	16-41	19-39

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	77	41	,653	—	—	8-2	P-1	43-15	34-26
Oakland	67	51	,568	10	1½	6-4	G-1	37-23	30-28
Texas	59	59	,500	18	9½	5-5	P-1	35-22	24-37
Los Angeles	58	61	,487	19½	11	2-8	G-2	29-28	29-33
Seattle	48	71	,403	29½	21	2-8	P-3	27-36	21-35

Dimanche 11 août
Houston 7 Baltimore 8
L.A. Angels 5 Boston 4 (10)
N.Y. Yankees 1 Toronto 0
Kansas City 10 Detroit 2
Oakland 2 Chi. White Sox 0
Cleveland 7 Minnesota 3 (10)
Tampa Bay 1 Seattle 0
Lundi 12 août
Baltimore 5 N.Y. Yankees 8
Baltimore 8 N.Y. Yankees 11
Texas 4 Toronto 19
Boston 5 Cleveland 6
Houston Chi. White Sox remis
Interligue
Pittsburgh à L.A. Angels, 22h07.
Mardi 13 août
Baltimore à N.Y. Yankees, 19h05.
Texas à Toronto, 19h07.
Boston à Cleveland, 19h10.
Seattle à Detroit, 19h10.
Houston à Chi. White Sox, 20h10.
Interligue
St. Louis à Kansas City, 20h15.
Pittsburgh à L.A. Angels, 22h07.
Mercredi 14 août
Texas à Toronto, 12h37.
Baltimore à N.Y. Yankees, 13h05.
Boston à Cleveland, 13h10.
Houston à Chi. White Sox, 14h10.
Seattle à Detroit, 19h10.
Interligue
Pittsburgh à L.A. Angels, 20h07.
St. Louis à Kansas City, 20h15.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	70	50	,583	—	—	5-5	G-1	32-25	38-25
Washington	63	55	,534	6	—	6-4	G-2	32-25	31-30
New York	61	57	,517	8	1	8-2	P-1	34-21	27-36
Philadelphie	60	58	,508	9	2	3-7	P-2	34-26	26-32
Miami	44	73	,376	24½	17½	2-8	P-1	24-37	20-36

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	64	54	,542	—	—	7-3	G-1	41-19	23-35
St. Louis	61	55	,526	2	—	4-6	G-3	34-23	27-32
Milwaukee	62	57	,521	2½	½	5-5	P-1	35-25	27-32
Cincinnati	56	61	,479	7½	5½	6-4	P-2	33-28	23-33
Pittsburgh	48	69	,410	15½	13½	1-9	P-8	24-32	24-37

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	79	41	,658	—	—	8-2	G-2	48-16	31-25
Arizona	59	59	,500	19	3	5-5	P-2	27-28	32-31
San Francisco	59	60	,496	19½	3½	4-6	G-2	28-32	31-28
San Diego	55	62	,470	22½	6½	5-5	P-1	28-31	27-31
Colorado	53	65	,449	25	9	3-7	G-1	29-27	24-38

Dimanche 11 août
Chi. Cubs 6 Cincinnati 3
Washington 7 N.Y. Mets 4
Atlanta 5 Miami 4
Pittsburgh 9 St. Louis 11
Colorado 8 San Diego 3
Arizona 3 L.A. Dodgers 9
Philadelphie 6 San Francisco 9
Interligue
Texas 1 Milwaukee 0
Lundi 12 août
Cincinnati 6 Washington 7
Arizona au Colorado, 20h40.
Interligue
Tampa Bay à San Diego, 22h10.
Mardi 13 août
Chi. Cubs à Philadelphie, 19h05.
Cincinnati à Washington, 19h05.
LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.	106	434	81	145	334
Brentley Hou.	110	433	68	140	323
Devers Bos.	117	476	96	151	317
Alberto Bal.	99	359	33	113	315
Merrifield Bos.	109	438	72	135	308
Merrifield K.C.	120	503	83	154	306
Bogaerts Bos.	116	459	91	139	303
Gurriel Hou.	108	433	65	131	303
Moncada W. Sox	97	372	58	112	301
Lindor Cle.	99	410	67	123	300

Points produits — Trout, L.A.A., 92; Devers, Bos., 90; Bogaerts, Bos., 87; Soler, K.C., 87; Abreu, W. Sox, 83; Gurriel, Hou., 81; LeMahieu, N.Y., 80.
Circuits — Trout, L.A.A., 39; Soler, K.C., 35; Kepler, Minn., 32; Cruz, Minn., 32; Encarnación, N.Y., 30; Bregman, Hou., 28; Reyes, Cle., 27; Martinez, Bos., 27; Mancini, Bal., 27.
Victoires — Germán, N.Y., 15; Verlander, Hou., 15; Lynn, Tex., 14; Cole, Hou., 14; Rodríguez, Bos., 13; Morton, T.B., 13; Odorizzi, Minn., 13.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 226; Verlander, Hou., 217; Sale, Bos., 206; Bieber, Cle., 193; Boyd, Det., 188; Morton, T.B., 184; Lynn, Tex., 178.
Victoires protégées — Chapman, N.Y., 31; Hand, Cle., 29; Osuna, Hou., 26; Colomé, W. Sox, 23.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Yelich Mil.	105	397	82	133	335
Reynolds Pit.	94	325	59	109	335
McNeil N.Y.M.	104	392	67	131	334
Blackmon Col.	99	424	86	137	323
Rendón Wash.	103	387	84	124	320
Tatis Jr. S.D.	82	325	60	104	320
Marte Ari.	114	456	78	145	318
Bellinger L.A.D.	115	413	92	131	317
Freeman Atl.	119	460	93	142	309
Arenado Col.	116	439	75	135	308

Points produits — Freeman, Atl., 95; Escobar, Ari., 94; Bell, Pit., 93; Rendón, Wash., 90; Bellinger, L.A.D., 89; Arenado, Col., 87; Alonso, N.Y.M., 85; Yelich, Mil., 84.
Circuits — Yelich, Mil., 39; Bellinger, L.A.D., 38; Alonso, N.Y.M., 38; Suárez, Cin., 33; Acuna, Atl., 33; Renfroe, S.D., 31; Bell, Pit., 29; Freeman, Atl., 29.
Victoires — Strasburg, Wash., 14; Fried, Atl., 13; Ryu, L.A.D., 12; Kershaw, L.A.D., 11; Marquez, Col., 11; Castillo, Cin., 11; Woodruff, Mil., 11.
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 200; Scherzer, Wash., 189; Degrom, N.Y.M., 189; Ray, Ari., 185; Strasburg, Wash., 181; Corbin, Wash., 172; Castillo, Cin., 172.
Victoires protégées — Yates, S.D., 33; Smith, S.F., 28; Doolittle, Wash., 26; Jansen, L.A.D., 26; Hader, Mil., 25; Diaz, N.Y.M., 24.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.Diff.
Sussex County	47	28	,627 —
Trois-Rivières	46	29	,613 1
New Jersey	42	33	,560 5
Rockland	36	39	,480 11
Ottawa	30	46	,39517½
Québec	29	47	,38218½
Cuba	8	7	,533 9
Shikoku	7	12	,368 12
Empire League	0	4	,00011½

Samedi 10 août
Sussex County 2 New Jersey 1
Québec 7 Rockland 13
Trois-Rivières 9 Ottawa 4

Dimanche 11 août
Trois-Rivières 5 Ottawa 2
New Jersey 6 Sussex County 0
Québec 3 Rockland 1

Lundi 12 août
New Jersey 3 Québec 2

Mardi 13 août
Rockland à Trois-Rivières, 19h05.
New Jersey à Québec, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.

Mercredi 14 août
Rockland à Trois-Rivières, 19h05.
New Jersey à Québec, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.

Jeudi 15 août
Rockland à Trois-Rivières, 19h05.
New Jersey à Québec, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.

Vendredi 16 août
Sussex County à Rockland, 19h.
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
New Jersey à Ottawa, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.Diff.	Série10D
Québec	33	11,750	—	G-3 8-2
Charlesbourg	25	19,568	8	G-2 7-3
Trois-Rivières	19	25,432	14	G-6 7-3
Saguenay	7	37,159	26	P-4 1-9

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.Diff.	Série10D
Montréal	30	14,682	—	G-6 8-2
Laval	24	20,545	6	G-1 6-4
Repentigny	24	20,545	6	P-2 6-4
Saint-Eustache	21	23,477	9	P-1 4-6
Gatineau	18	26,409	12	P-2 3-7

Section Verture

	G	P	Moy.Diff.	Série10D
Granby	33	11,750	—	G-1 8-2
LaSalle	21	23,477	12	G-2 4-6
Longueuil	17	27,386	16	P-3 3-7
Coaticook	12	32,273	21	P-4 1-9

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.Diff.	Série10D
ABC-17U	8	5,615	—	G-2 6-4
ABC-16U	7	6,538	1	P-1 5-5

Vendredi 9 août
Montréal 12 Repentigny 10
Québec 4 Charlesbourg 5
Longueuil 10 Granby 0

Samedi 10 août
Québec 11 Longueuil 2
Québec 23 Longueuil 6
Saint-Eustache 5 Montréal 7
Laval Charlesbourg remis
Trois-Rivières 10 Saguenay 3
Laval Charlesbourg remis
Trois-Rivières 1 Saguenay 0

Dimanche 11 août
Coaticook 1 Montréal 12
Coaticook 1 Montréal 8
Laval 12 Charlesbourg 9
Laval 8 Charlesbourg 9
Québec 15 Saguenay 5
Longueuil Laval remis
Charlesbourg Saguenay remis

Lundi 12 août
Charlesbourg 6 Saguenay 4
Longueuil 2 Laval 9
Coaticook 1 Granby 14

Fin de la saison régulière

SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy. Diff.
St-Jean	21	9	,700 —
Shawinigan	17	12	,586 3½
Victoriaville	18	13	,581 3½
Montréal	18	14	,563 4
ABC U17	5	4	,556 5½
Acton Vale	15	15	,500 6
Coaticook	15	16	,484 6½
Thetford Mines	14	15	,483 6½
St-Jérôme	12	16	,429 8
ABC U16	1	7	,125 9
Sherbrooke	8	23	,258 13½

Samedi 10 août
Coaticook 9 Shawinigan 8
St-Jérôme 15 St-Jean 10

Dimanche 11 août
Sherbrooke 3 Victoriaville 8
Sherbrook 3 Thetford 5
Acton Vale 8 Montréal 5

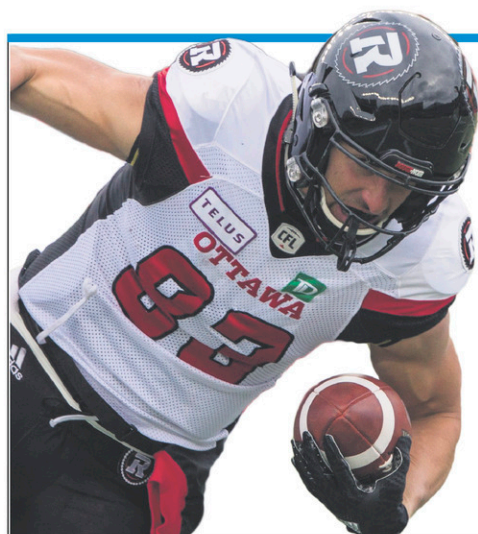
Mercredi, 14 août
Shawinigan à Acton Vale, 20h

Jeudi 15 août
ABC U16 à St-Jérôme, 20h
Victoriaville à Thetford, 20h

Vendredi 16 août
Thetford à Sherbrooke, 20h30

SOCCER

MLS



Feoli-Gudino retranché par le Rouge et Noir

La «French Mafia» du Rouge et Noir d'Ottawa a perdu un de ses membres avec le plus d'ancienneté dans la Ligue canadienne de football lundi.

Alors que les joueurs de l'équipe profitaient d'une journée de congé avant de reprendre le collier mardi, la direction de l'équipe a annoncé le congédiement du vétéran receveur québécois Julian Feoli-Gudino, qui était pourtant un de ses partants récemment.

Vétéran de huit saisons dans la LCF, l'ancien des Argonauts de Toronto et des Blue Bombers de Winnipeg en était à sa deuxième

campagne dans la capitale nationale. Après avoir capté 11 passes, incluant deux pour des touchés, pour 200 verges de gain en 18 matches l'an dernier, Feoli-Gudino avait 13 réceptions pour 119 verges par la passe lors des huit matches disputés cette saison. Vendredi lors du revers de 16-12 d'Ottawa aux mains des Eskimos à Edmonton, il avait capté deux passes pour 15 verges de gain.

La décision pourrait ouvrir la porte à un receveur canadien comme Nate Behar, un ancien de l'université Carleton qui avait réussi 27 attrapés pour 257 verges l'an dernier

avec Edmonton, mais qui est toujours à la recherche d'un premier attrapé en sept matches avec Ottawa cette saison.

Lors de l'entraînement de mardi où son club commencera ses préparatifs pour la visite des Tiger-Cats de Hamilton samedi, l'entraîneur-chef Rick Campbell devrait donner une idée des raisons qui ont motivé le retranchement de Feoli-Gudino. Il fera aussi une mise à jour de l'état de santé du spécialiste des retours et receveur de passe De-Vonte Dedmon, qui n'a pas terminé le match de vendredi. **MARC BRASSARD, LE DROIT**

Pas de pression sur le Fury

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Le Fury FC d'Ottawa va prendre l'autobus en direction de la Ville-Reine mardi pour aller jouer le match retour de sa demi-finale du Championnat canadien de soccer professionnel contre le Toronto FC.

À bord du véhicule nolisé, il y aura un passager de moins : la pression de l'emporter ne sera pas là pour le club de la USL face à un club de la MLS, la première division nord-américaine, qui a pris les devants 2-0 avec sa victoire de mercredi dernier à la Place TD.

« On n'a rien à perdre. Je ne pense pas qu'il y avait beaucoup de gens qui nous calculaient pour gagner cette série-là, a avoué le défenseur gatinois Maxim Tissot après l'entraînement des siens lundi. C'est certain que le deuxième but encaissé en fin de match nous fait extrêmement mal. Ça va être difficile, mais ce n'est pas impossible... Ça va être de créer des occasions de marquer et au moins d'aller chercher deux buts. Je crois qu'on va attaquer beaucoup tout en étant responsable défensivement. »

Auteur du but gagnant lors du premier match de la quart de finale contre Halifax à son retour d'une blessure au genou, Tissot est utilisé parcimonieusement par son entraîneur Nikola Popovic depuis et il ne pouvait pas dire combien de temps il jouera à Toronto. Il avait joué une trentaine de minutes contre eux la semaine dernière.

« On va voir », a-t-il laissé tomber en riant, sans en dire plus.

Le Fury a un calendrier chargé cette semaine alors qu'après sa visite dans le sud de l'Ontario, il rentrera dans la capitale en autobus immédiatement après le match, pour ensuite prendre un vol commercial vers Washington vendredi pour sa prochaine partie de saison régulière, le lendemain



Les joueurs du Fury effectueront un voyage à Toronto l'esprit tranquille, mardi, afin d'affronter un club de la MLS, pour ensuite s'envoler vers Washington.

— ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

contre le Loudoun United FC.

« Comme toujours, nous allons utiliser notre meilleur alignement possible. Nous avons des joueurs qui sont en récupération, on va voir aussi qui est « en danger » vu que deux jours plus tard, nous avons un autre match dans notre ligue. Il faut donc faire attention et bien gérer tout ça », a souligné Popovic.

Celui-ci a confiance que son équipe peut combler son recul face à la formation torontoise afin de se qualifier pour une première finale canadienne.

« Nous avons une culture d'équipe qui veut que l'on donne le meilleur de soit à tout moment. Nos joueurs croient en eux et en notre façon de jouer, il n'y a rien à changer et on n'a rien à leur dire. Ils vont y croire jusqu'à la fin qu'il est possible de renverser la vapeur et compter deux buts (de plus que Toronto), jusqu'à ce que l'arbitre siffle la fin du match », a lancé Popovic.

Ancien de l'Impact de Montréal, Tissot mentionnait à quel point il est motivant pour des joueurs d'un niveau inférieur de se mesurer à un

club de la MLS.

« Tout le monde est prêt pour le défi, c'est toujours le « fun » de jouer contre une opposition de la MLS. Il y a beaucoup de joueurs qui ont joué en MLS ou qui ont passé proche, on a tous une histoire différente. C'est de prouver à tout le monde qu'on est capable de « compétitionner » avec le plus haut niveau en Amérique du Nord », a-t-il noté.

Dans les circonstances, le gardien Callum Irving est celui qui peut ressentir un peu de pression, vu que chaque but des Torontois

pourrait rapprocher les siens de l'élimination. « Je pense qu'on doit d'abord et avant tout ne pas allouer de but. Plus de buts (contre) rend notre travail encore plus difficile. Il faut qu'on garde les choses « propres » dans notre territoire et profiter de nos chances quand elles vont venir, a-t-il souligné. Naturellement, on s'est creusés un trou. On a bien joué (lors du premier match), mais on a n'a pas capitalisé sur nos chances et on a fait des erreurs coûteuses. On s'est placé dans cette situation, à nous de s'en sortir. »

ANTHONY MANTHA

Retrouver le plaisir de jouer

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
La Presse

De l'extérieur, il est difficile de trouver beaucoup de positif chez les Red Wings de Detroit.

Les sept défaites en lever de rideau n'annonçaient rien de bon, et comme de fait, l'équipe a terminé au 28^e rang de la ligue. Exit l'architecte des 22 dernières saisons et des trois équipes championnes, Ken Holland, dont la magie n'opérait plus.

Son remplaçant Steve Yzerman a conclu l'été sans coup d'éclat, ni sur le marché des joueurs autonomes ni par la voie des transactions. Évidemment, ce statu quo laisse croire au pire pour l'année prochaine aussi.

Pourtant, à travers cet océan de pronostics plus pessimistes les uns que les autres s'élève Anthony Mantha. L'imposant attaquant québécois reconnaît que les premiers mois de la dernière campagne ont laissé des cicatrices encore vives. Mais à ses yeux, le vent a tranquillement tourné en cours de saison, pour lui personnellement, mais aussi pour l'équipe.

Pour lui d'abord. C'est arrivé le 2 décembre, ironiquement au moment où il s'est blessé à la main dans un combat contre Patrik Nemeth de l'Avalanche du Colorado. Ce même Nemeth qui vient d'ailleurs de se joindre aux Red Wings, soit dit en passant. Mantha a dû être opéré à la main.

« Pendant que j'étais blessé, j'ai eu l'opportunité de revenir sur la Rive-Sud de Montréal et de faire du power skating avec François



Mantha comptait 9 buts et 5 aides en 27 matches. Il a inscrit 16 buts et 18 aides en 40 matches après cette séance de patin qui a finalement pris des allures de ressourcement. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

Borduas. Je n'ai fait que du patin, je n'avais pas le droit de lancer ou de manier une rondelle. L'équipe était sur la route et après, c'était le congé de Noël. J'avais demandé à mes entraîneurs si je pouvais revenir à Montréal. Ça a vraiment porté des fruits, ces deux semaines. J'ai vu les bienfaits. Ça garde la forme aussi. Cet été, je fais la même chose, avec des habiletés et du maniement. En espérant que ça va m'aider.»

Avant cette pause, Mantha comptait 9 buts et 5 aides en 27 matches. Il a inscrit 16 buts et 18 aides en 40 matches après cette séance de patin qui a finalement pris des allures de ressourcement.

Sa belle séquence s'est prolongée jusqu'au Championnat du monde, où il a encore un peu plus repris

la confiance d'antan qui avait fait de lui un prolifique marqueur au niveau junior. Mantha a inscrit sept buts et sept aides en neuf matches, en route vers une médaille d'argent pour le Canada.

« Les derniers matches de la saison ont mené au championnat, et j'espère que le championnat va débouler jusqu'à la saison prochaine. Ça fait du bien de bien performer. Ça m'a ramené des souvenirs de mes années juniors quand tout allait super bien.»

L'ÉQUIPE AUSSI, VRAIMENT ?

De l'avis général, les Red Wings n'ont pas laissé une forte impression sur la glace. Si l'on se rappelle bien, c'est une équipe brisée et démoralisée qui s'était inclinée 8-1 face au

Canadien en fin de saison, devant ses partisans. La prestation au Centre Bell deux semaines plus tard avait été à peine moins malaisante.

Pourtant, peu de temps après, les Wings ont gagné huit de leurs neuf matches, parfois contre des adversaires coriaces. Comme les Bruins de Boston, battus 6-3 par des Red Wings revigorés.

« Je parlais de confiance. À la fin de la saison, on s'amusaient et on gagnait. Même Brad Marchand est venu me voir [lors du Pro-Am Gagné-Bergeron]. Il m'a dit que les Bruins pensaient que ce serait une victoire facile à Detroit. Mais on a collé plusieurs victoires d'affilée en fin de saison. Pendant que tout le monde essayait de perdre pour avoir un meilleur choix au

repêchage, nous, on gagnait des matches. C'est parce qu'on s'amusaient. On n'était plus dans le portrait des séries et les gars avaient du plaisir. C'est la mentalité qu'il faut garder. Oui, c'est un travail, mais il faut avoir du plaisir pour offrir de bonnes performances.»

Mantha parle de plaisir, de changer une ambiance qui était peut-être devenue trop lourde dans le vestiaire. Il parle aussi de la nouvelle philosophie de l'entraîneur Jeff Blashill. Les vétérans ont demandé au pilote un changement dans la fréquence des entraînements en fin de saison.

« Les vétérans ont demandé de choisir une des deux séances d'entraînement, soit le matin d'un match, soit la veille d'un match. On avait le choix rendu là. Les gars étaient responsables de se préparer pour le match. Et en match, on jouait bien. On était sortis des séries et on a essayé quelque chose d'autre. Peut-être que ça a été le déclic.»

Ce n'est qu'une preuve de plus qu'il est important de travailler sans cesse la relation entre les joueurs et l'entraîneur. Personnellement, Mantha jure que tout roule à merveille avec Jeff Blashill depuis presque deux ans, soit depuis que les deux hommes se sont assis pour mettre les choses au clair. Mantha ajoute qu'il a aussi pris de la maturité depuis ses moments plus tendus avec l'entraîneur.

Il ne reste qu'une zone grise en vue de la prochaine saison. Au moment de réaliser l'entrevue avec Mantha, au début août, Yzerman ne lui avait toujours pas parlé. Et ce, même si le nouveau DG était en poste depuis presque quatre mois. Mantha espère évidemment que son nouveau patron reproduise chez les Red Wings ce qu'il a fait chez le Lightning de Tampa Bay. À savoir maintenant s'il avait hâte de lui parler ?

« Tout à fait. Ça, c'est sûr.»

Les Panthers retireront le chandail de Luongo

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Même s'il n'a jamais pu soulever la coupe Stanley, Roberto Luongo sera honoré pour l'ensemble de sa carrière la saison prochaine.

Les Panthers de la Floride ont annoncé lundi qu'ils retireront le chandail n° 1 du gardien montréalais le 7 mars prochain au BB&T Center lors d'un match contre le Canadien. Luongo deviendra alors le premier joueur de l'histoire de la concession floridienne à voir son numéro être retiré.

Luongo, âgé de 40 ans, a annoncé sa retraite le 26 juin, mettant ainsi

un terme à sa carrière de 20 saisons dans le circuit Bettman. Il a confié lundi en conférence téléphonique qu'il avait hâte de participer à cette cérémonie hautement symbolique pour sa famille et lui.

«Ce sera très spécial parce que je sais que tous ceux à la maison qui n'auront pu faire le voyage jusqu'en Floride vont regarder la cérémonie, a-t-il dit. C'est l'équipe que je regardais en grandissant. Ce sera une belle soirée, et j'ai vraiment hâte d'y participer.»

Le Québécois, qui est originaire de Saint-Léonard, a conclu sa carrière au deuxième rang de l'histoire au chapitre des matches joués (1044), au troisième pour les victoires (489)

et au neuvième pour les jeux blancs (77). Il est l'un des trois seuls gardiens de l'histoire à avoir disputé plus de 1000 matches dans la LNH, avec ses compatriotes Martin Brodeur (1266) et Patrick Roy (1029).

«Je n'ai jamais douté que Roberto serait le premier joueur des Panthers à voir son numéro être retiré par l'organisation. Il est une icône parmi les gardiens, et il s'est dévoué corps et âme aux Panthers et à la communauté du sud de la Floride. Roberto s'est toujours comporté avec dignité, modestie et humour. Il mérite cet honneur, et nous sommes ravis pour sa famille et lui», a déclaré le directeur général des Panthers, Dale Tallon, par voie de communiqué.

HISTOIRE D'AMOUR

L'histoire d'amour entre les Panthers et Luongo a commencé le 24 juin 2000, lorsqu'ils l'ont acquis des Islanders de New York. À sa saison recrue en 2000-2001, Luongo a disputé 47 rencontres et conclu la saison avec un taux d'efficacité de 92 % et cinq jeux blancs — un record d'organisation pour un gardien recrue.

Après un séjour de cinq saisons dans le sud de la Floride, Luongo a été échangé aux Canucks de Vancouver le 23 juin 2006. Ce séjour au Canada a notamment été marqué par sa participation à la série finale de la Coupe Stanley en 2010-2011, où les Canucks se sont

éventuellement inclinés en sept rencontres devant les Bruins de Boston.

Luongo a ensuite effectué un retour au sein des Panthers, le 4 mars 2014. C'est d'ailleurs lors de ce séjour qu'il a vécu ses meilleurs moments — et aussi sa plus grande déception — avec l'organisation floridienne. Il a pris part aux séries éliminatoires une seule fois avec les Panthers, en 2015-2016, et il croyait bien que l'équipe se dirigeait dans la bonne direction. C'est d'ailleurs lors de cette campagne qu'il a permis aux Panthers d'obtenir le titre de la section Atlantique et d'établir un record de concession avec une récolte de 103 points de classement.

CINCINNATI

Auger-Aliassime battu au premier tour

CINCINNATI — Félix Auger-Aliassime n'aura fait que passer au tournoi de Cincinnati. Le Québécois s'est incliné en deux manches de 6-3 devant le Serbe Miomir Kecmanovic, lundi après-midi, dans ce dernier tournoi préparatoire avant les Internationaux des États-Unis. Le tennisman âgé de 19 ans, qui est classé 21e au monde, a baissé pavillon au bout d'une heure et trois minutes seulement. Ce résultat est décevant, étant donné qu'il avait atteint le troisième tour de la Coupe Rogers de Montréal la semaine dernière. De plus, Kecmanovic était un adversaire à sa portée, en vertu de son 58e rang mondial. Auger-Aliassime a offert une performance en deçà de ses standards habituels; il a commis 10 doubles fautes, contre seulement une pour le Serbe. Il a également été brisé à trois reprises en quatre occasions, et n'a pas obtenu la moindre balle de

bris contre lui. En dépit de cette défaite, Auger-Aliassime pourrait être le joueur canadien le mieux classé lors de la mise à jour du classement de l'ATP la semaine prochaine. Il pourrait devancer l'Ontarien Milos Raonic, qui est absent du tournoi à Cincinnati après avoir subi une blessure au dos lors de son duel de deuxième tour contre Auger-Aliassime la semaine dernière à Montréal. Kecmanovic affrontera au deuxième tour l'Allemand Alexander Zverev, septième tête de série du tournoi. Mardi, l'Ontarien Denis Shapovalov fera son entrée en scène. Il devait croiser le fer avec l'Italien Fabio Fognini, 10e tête de série, mais celui-ci s'est retiré du tournoi. Le 34e joueur mondial affrontera plutôt le Portugais Joao Sousa, 43e raquette au monde. Le Serbe Novak Djokovic est le champion en titre du tournoi, qui fait partie de la série Masters 1000.

Bianca Andreescu ne disputera pas le tournoi

À l'instar de Rafael Nadal, la Canadienne Bianca Andreescu a décidé de s'accorder une pause cette semaine après sa victoire à la Coupe Rogers. Andreescu a ainsi déclaré forfait pour le tournoi de Cincinnati, ce qui lui permettra de se préparer en vue des Internationaux des États-Unis, dernière manche du Grand Chelem, présentés dans deux semaines à New York. Nadal a pris la même décision, lui qui a signé sa 5e victoire à la Coupe Rogers après avoir défait le Russe Daniil Medvedev en deux manches. Andreescu, âgée de 19 ans, est devenue la première Canadienne à gagner ce tournoi en 50 ans lorsque Serena Williams a abandonné en finale. Cette victoire a permis à Andreescu de faire un bond au classement de la WTA. Elle occupe désormais le 14e échelon, une progression de 13 positions. Rappelons qu'elle occupait le 107e rang au début de l'année. Elle a aussi remporté le tournoi

d'Indian Wells en mars. La Japonaise Naomi Osaka, vaincue par Williams en quarts de finale à Toronto, a repris le sommet du classement féminin, devant l'Australienne Ashleigh Barty, éliminée dès le premier tour à la Coupe Rogers. Serena Williams a grimpé de deux positions, au huitième rang. Il s'agit de son meilleur classement depuis le début de 2017 lorsqu'elle dominait le classement. Eugénie Bouchard, éliminée par Andreescu dès le premier tour à Toronto, a encore perdu du terrain, glissant à la 114e position. Chez les hommes, aucun changement parmi le trio de tête formé de Novak Djokovic, Nadal et Roger Federer. Milos Raonic est toujours le Canadien le mieux classé au 20e échelon mais il est désormais talonné par le jeune Québécois Félix Auger-Aliassime, qui ne lui concède que 25 points. Denis Shapovalov a glissé au 34e rang, en baisse de deux positions. **PC**

CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT

Un système qui fonctionne

MICHEL MAROIS
La Presse

Dix ans après la création du Centre national d'entraînement (CNE) de Tennis Canada, ce sont de jeunes joueurs formés ici – Bianca Andreescu et Félix Auger-Aliassime qui ont été les têtes d'affiche de la Coupe Rogers à Toronto et à Montréal.

La roue qui tourne, la preuve que le système fonctionne.

«L'idée derrière la création du Centre national, c'était d'avoir une structure solide où les jeunes qui ont le talent puissent s'épanouir, rappelle Louis Borfiga, son directeur. Cela dit, une fédération de tennis, ce n'est pas seulement un centre, ce sont aussi tous ces clubs qui constituent le vivier où vont pouvoir débiter, puis progresser tous les jeunes.»

Des centaines d'entraîneurs, partout au pays, consacrent temps et énergie à former ces jeunes joueurs qui feront peut-être carrière un jour chez les professionnels. Certains passeront par le CNE, d'autres non.

«L'objectif est de former nos joueurs, et c'est important qu'il y ait cette collaboration, ces passerelles entre le Centre, les clubs et les académies de tennis de toute la province et du Canada», affirme Borfiga.

Ce sont plus de 125 clubs, dont plus de 25 centres intérieurs, qu'on dénombre au Québec. Dans plusieurs d'entre eux, des académies réunissent les meilleurs joueurs et les préparent à la compétition. C'est

Tennis Québec qui assure la coordination du développement à ce niveau.

«La situation est un peu particulière au Québec en raison du rôle important des municipalités, explique le directeur général Jean-François Manibal. Dans les autres provinces, ce sont des clubs qui gèrent les courts dans les parcs.»

«Nous travaillons présentement à améliorer nos structures, en particulier dans les régions, afin d'assurer un meilleur accès aux terrains pour les jeunes. Nous restons limités par le climat, avec un nombre restreint de courts intérieurs. Avec Tennis Canada, nous travaillons à la promotion de structures gonflables, relativement abordables, qui pourraient faire une grosse différence.»

PLUSIEURS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

À 10 ans, Alexis Galarneau et le Gatinois d'origine Nicaise Muamba étaient au même niveau que Félix Auger-Aliassime ou Denis Shapovalov, peut-être même un peu en avance. «J'ai commencé dans des parcs à Laval avec mes frères et sœurs, puis j'ai fait mes premiers tournois, et c'est là que Tennis Canada m'a remarqué, explique Galarneau. J'ai été trois ans avec André Labelle, puis trois années au Centre national. Quand je suis arrivé ici, j'ai d'abord trouvé ça difficile de combiner les quatre heures de tennis, deux heures de préparation physique et les études... Mais ça m'a bien préparé pour la suite...»

«À ma dernière année au centre, j'étais top-100 junior au monde,



Les récents succès de Bianca Andreescu prouvent que le Centre national d'entraînement de Tennis Canada est une structure solide pour que les jeunes développent leur talent. — LA PRESSE CANADIENNE

mais je n'avais pas les résultats que je voulais. Je ne me sentais pas prêt physiquement et mentalement pour aller directement sur le circuit professionnel. Je n'avais pas encore la maturité nécessaire.»

«J'avais accumulé des crédits supplémentaires afin d'avoir la possibilité d'entrer directement dans une université américaine. En février, j'ai commencé à regarder mes possibilités et les gens de North Carolina State m'ont convaincu que c'était la meilleure option pour moi.»

En plus de connaître du succès sur les terrains, Alexis a étudié en gestion. «J'ai suivi des cours d'été et il ne me reste qu'une session pour

obtenir mon diplôme. Au début de 2020, j'espère me consacrer à temps plein au tennis professionnel.»

PAS JUSTE LES «EXCEPTIONS»

«Les joueurs aujourd'hui continuent leur carrière bien après la trentaine et on en tient compte, assure Louis Borfiga. Ce n'est pas parce qu'un jeune n'a pas encore percé à 20 ou 21 ans qu'il ne pourra le faire plus tard.»

Il ne faut toutefois pas oublier qu'Andreescu, Auger-Aliassime et Shapovalov sont des exceptions. Le cheminement habituel d'un joueur professionnel est bien différent, on

l'a vu.

«À partir d'un certain âge, 18 ou 19 ans, soit ils ont les dons exceptionnels pour aller directement sur le circuit, soit ils vont dans des universités américaines pour obtenir un diplôme, poursuivre leur développement et continuer d'être suivis par nos entraîneurs», explique Borfiga.

«Le développement des joueurs, c'est fluide et dynamique, explique Laurendeau. Ça se fait à plusieurs endroits, Denis [Shapovalov] n'est jamais venu au CNE, alors que Félix y a passé plusieurs années. Eugénie [Bouchard] est venue ici, mais elle s'est aussi entraînée en Floride. Chacun trouve sa formule.»



PATRICK WOODBURY, LE DROIT

CHAMPIONNE DU MONDE DE CANOË-KAYAK

Sophia Jensen célèbre avec les gens de son coin

SYLVAIN ST-LAURENT
sstlaurent@ledroit.com

C'était soir de fête au Club Cascades de Chelsea, lundi. On fêtait la double championne du monde de canoë-kayak chez les juniors, Sophia Jensen.

La jeune femme est en Outaouais pour «deux semaines et quelques jours».

Elle n'a pas souvent la chance de passer autant de temps chez elle, au beau milieu de l'été.

«C'est une bonne chose. Ça me permet de relaxer un peu. Même si je m'entraîne quand même beaucoup», explique-t-elle.

Jensen a eu quelques jours pour bien digérer ce qui vient de lui arriver. Elle a remporté ses médailles d'or la semaine dernière. Les championnats mondiaux étaient présentés en Bulgarie.

«C'était vraiment une magnifique façon de compléter mon stage chez les juniors. Je suis vraiment super contente. J'ai vécu

une expérience différente, là-bas. Je n'avais jamais encore été une championne en titre, auparavant. Je devais défendre les titres que j'avais gagnés l'année dernière. Je n'ai jamais douté de moi, mais j'ai quand même trouvé l'expérience très difficile.»

«Je crois que ça va m'aider à faire face à tout ce qui pourra m'arriver, dans l'avenir. J'i quand même été capable de garder mon sang-froid, dans tout ça. Je n'ai pas ajouté trop de pression sur le reste de notre équipe.»

L'expérience acquise pourra surtout servir l'an prochain, parce que la saison estivale 2019 tire à sa fin. Il reste bien les championnats canadiens, qui auront lieu à Regina, prochainement. Par la suite, Jensen migrera vers la Floride, où elle passe ses hivers à s'entraîner.

Elle était quand même contente de pouvoir célébrer avec les gens qui l'ont soutenu durant toute sa jeunesse, au club.

Elle a découvert son sport alors qu'elle était âgée d'une dizaine d'années.

«Je suis bien contente, entre autres, de pouvoir célébrer tout ça en compagnie de mon entraîneur. Adam Mayo. C'est un super entraîneur. Il m'a poussé à fond. Je crois que je ne me serais pas rendue jusque-là sans lui.»

Mayo n'a pas été là dès le départ, mais il a joué un rôle très important dans son développement.

«Je me souviens de la chose toute simple qu'il a dit et qui a comme, tout mis en perspective. Durant un entraînement, je pagayais de façon un peu nonchalante pour rentrer au quai. Ce jour-là, il m'a demandé de faire comme si chaque coup de pagaie était comme une brique. En ajoutant chaque brique, on finit par construit un mur. C'est comme si tout a cliqué, par la suite. J'ai continué de m'amuser, mais j'ai compris que je devais en faire un peu plus.»

VERS TOKYO

Le mur de Sophia Jensen commence à prendre forme. La saison prochaine, elle pourrait passer

dans la catégorie des moins de 23 ans.

Elle pourrait aussi passer directement chez les seniors.

«Mon objectif pour la saison prochaine serait de simplement de faire aussi bien que je peux faire. J'aimerais me qualifier pour les championnats du monde seniors et m'embarquer sur le circuit de la Coupe du monde», explique-t-elle.

On se trouvera alors dans une année olympique. Si la triple championne du monde junior fait bien, elle pourrait se qualifier pour ses premiers Jeux.

«Les Jeux olympiques, c'est un rêve. Mais je ne veux pas me mettre trop de pression en pensant à ceux de Tokyo. Mon but, c'est vraiment de continuer à progresser en pensant à 2024. Les Jeux de 2024, c'est vraiment mon principal objectif.»

Jensen va s'accorder quelques jours de repos avant de quitter l'Outaouais.

«Peut-être un petit voyage de camping. Pour m'amuser.»

sports

 LeDroit-sports

 @LD_Sports

LAURÉATS 2019

DES PRIX D'EXCELLENCE DE LA PRESSE FRANCOPHONE



Sur la photo de gauche à droite : Rangée avant – Marcia Enman (*La Voix acadienne*), Hélène Lequitte (*Le Franco*), Jacinthe Tremblay (*Le Gaboteur*), François Bergeron (*L'Express*), Francis Sonier (*Acadie Nouvelle*) et Maryne Dumaine (*L'Aurore boréale*).

Rangée arrière – Francis Robichaud (*Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*), Pierre-Paul Noreau (*Le Droit*), Sophie Gaulin (*La Liberté*), Érik Tremblay (*L'Eau vive*), Gaétan Chiasson (*Acadie Nouvelle*), Julien Cayouette (*Le Voyageur*), Maxence Jaillet (*L'Aquilon*).

Crédit : Stunik Médias.

APF Association
de la presse
francophone



prix d'excellence
de la presse francophone
2019

PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE

PRIX D'EXCELLENCE
GÉNÉRALE POUR LE
JOURNAL DE L'ANNÉE
LE FRANCO
(ALBERTA)

PRIX D'EXCELLENCE
GÉNÉRALE ANTIDOTE
POUR LA QUALITÉ
DU FRANÇAIS
LA LIBERTÉ
(MANITOBA)

PRIX D'EXCELLENCE
GÉNÉRALE POUR LA
QUALITÉ GRAPHIQUE
DU JOURNAL
L'EXPRESS
(TORONTO)

PRIX D'EXCELLENCE
GÉNÉRALE POUR
LA RÉDACTION
JOURNALISTIQUE
L'EXPRESS
(TORONTO) /
LE GABOTEUR
(TERRE-NEUVE)

PRIX D'EXCELLENCE

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ARTICLE
D'ACTUALITÉ DE L'ANNÉE
ACADIE NOUVELLE
(NOUVEAU-BRUNSWICK)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ARTICLE
EN ARTS ET CULTURE DE L'ANNÉE
LE VOYAGEUR
(SUDBURY ET NORD ONTARIEN)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ARTICLE
COMMUNAUTAIRE DE L'ANNÉE
L'AURORE BORÉALE
(YUKON)

PRIX D'EXCELLENCE POUR
L'ÉDITORIAL DE L'ANNÉE
ACADIE NOUVELLE
(NOUVEAU-BRUNSWICK)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA
« UNE » DE L'ANNÉE
LE DROIT (OTTAWA)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA
PHOTOGRAPHIE DE L'ANNÉE
L'EXPRESS (TORONTO) /
LA VOIX ACADIENNE
(ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD)

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ANNONCE
FABRIQUÉE « MAISON » DE L'ANNÉE
L'AQUILON (TERRITOIRES DU NORD-OUEST)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LE CAHIER SPÉCIAL
DE L'ANNÉE
L'EAU VIVE (SASKATCHEWAN)

PRIX D'EXCELLENCE POUR LE PROJET SPÉCIAL
DE L'ANNÉE
**LE COURRIER DE LA
NOUVELLE-ÉCOSSE**

PRIX D'EXCELLENCE POUR LA MEILLEURE
PRÉSENCE NUMÉRIQUE
LA LIBERTÉ
(MANITOBA)